



Assemblée générale

Soixante-sixième session

22^e séance plénière

Samedi 24 septembre 2011, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Körösi (Hongrie),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 9 h 5.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense du Royaume du Lesotho

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Premier Ministre et Ministre de la défense du Royaume
du Lesotho.

*M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre
et Ministre de la défense du Royaume du Lesotho,
est escorté à la tribune.*

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à
S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre
et Ministre de la défense du Royaume du Lesotho, et
de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Mosisili (Lesotho) (parle en anglais) : Tout
d'abord, je voudrais féliciter M. Al-Nasser à l'occasion
de son élection bien méritée à la fonction de Président
de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session.
Je l'assure du plein appui de ma délégation au cours de

son mandat. Je tiens également à rendre dûment
hommage à son prédécesseur, M. Joseph Diess, de la
manière louable dont il a dirigé les travaux de
l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session.

M. Ban Ki-moon mérite également nos
félicitations à l'occasion de sa nomination pour un
second mandat en qualité de Secrétaire général. Sa
nomination à l'unanimité pour un second mandat
reflète la confiance que les États Membres placent en
lui.

Je voudrais également exprimer ma joie profonde
de voir la République du Soudan du Sud se joindre au
nombre des États Membres de l'ONU. Nous souhaitons
la bienvenue à ce nouveau Membre et lui tendons une
main amicale.

La soixante-sixième session de l'Assemblée
générale nous donne une nouvelle occasion de mener
une réflexion sur la situation générale dans le monde.
Le monde continue d'être confronté à de nombreux
défis. Même si la date fixée pour la réalisation des
objectifs du Millénaire pour le développement
approche rapidement, le monde continue d'être
submergé par des obstacles sans fin qui entravent leur
réalisation.

En dépit de la mondialisation, les pays les moins
avancés ne sont toujours pas pleinement intégrés dans
les marchés mondiaux. La dégradation rapide de
l'environnement, aggravée par les effets des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-51361 (F)



Merci de recycler

changements climatiques, continue d'avoir des effets néfastes sur les écosystèmes, l'agriculture, les ressources en eau et l'approvisionnement en énergie. Le VIH et le sida continuent de décimer des nations entières. La promotion des principes de démocratie et de bonne gouvernance et la protection des droits fondamentaux demeurent problématiques, et l'abus que certains États font de leur pouvoir dans les relations internationales continue de poser de graves difficultés.

Comme si cela ne suffisait pas, le terrorisme continue de nous tourmenter. À l'instar des autres défis, il s'agit d'une lutte que nous devons gagner collectivement. Le terrorisme est un problème transnational dont on ne peut s'attendre à ce qu'il soit réglé par un seul pays. Tous les États Membres doivent coopérer pour s'attaquer à cette menace et l'éliminer. Le plus lourd défi auquel nous sommes confrontés dans la période de l'après-guerre froide est de veiller à ce que les armes de destruction massive ne tombent pas dans les mains des terroristes.

À cet égard, nous réitérons notre appel pour l'élimination totale de toutes les armes nucléaires. Nous exhortons les États dotés de l'arme nucléaire à continuer d'honorer leurs engagements au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). En outre, nous appelons les États Membres qui n'ont pas encore adhéré au TNP à le faire sans plus tarder. Toutefois, il serait illogique de demander aux États non dotés de l'arme nucléaire de renoncer à bénéficier de la prolifération des armes nucléaires, alors que les États détenteurs de l'arme nucléaire continuent de perfectionner de nouvelles générations d'armes nucléaires et de menacer d'en faire usage à tout moment.

Certains États Membres de cette organisation mondiale continuent de faire l'expérience de conflits internes et externes considérables que la communauté internationale n'a pas gérés de manière cohérente. Dans certains pays, la communauté internationale est, par l'entremise du Conseil de sécurité, intervenue militairement avec rapidité et détermination. Dans d'autres, la même communauté internationale a préféré la voie de la médiation, et dans d'autres encore, elle a fermé les yeux, laissant à certains de ses membres la responsabilité de menacer d'imposer des sanctions unilatérales.

C'est dans ce contexte que nous nous réjouissons du thème de notre débat général, « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des

moyens pacifiques ». En effet, la pertinence et l'adéquation de ce thème en cette conjoncture actuelle des relations internationales sont indéniables. En abordant ce thème, nous partons de l'hypothèse que le règlement pacifique des différends par la médiation est au cœur des activités de l'ONU, mais l'Organisation n'a pas suffisamment recouru à la médiation comme instrument de règlement des conflits.

L'ONU est chargée, par le biais du Conseil de sécurité, de maintenir la paix et l'ordre dans le monde. Par conséquent, on attend du Conseil qu'il assume un rôle moteur dans le règlement des différends par le biais de la médiation. Ce faisant, le Conseil doit adopter une approche multilatérale, seule façon de garantir la transparence, l'impartialité et l'appropriation du processus par l'ensemble des membres de l'ONU. La médiation doit avoir pour priorité le règlement pacifique des différends, la réconciliation des parties et la viabilité de la paix et de la stabilité. Une paix imposée sans consulter toutes les parties aux conflits ne sera pas viable. La partialité et l'abus du pouvoir militaire pour influencer le résultat de la médiation auront tôt fait de saper la crédibilité de l'ONU en tant que médiateur honnête et renforcera l'impression qu'elle a des intentions cachées.

Le Royaume du Lesotho croit fortement au principe de subsidiarité. Chacun sait que c'est au Conseil de sécurité que revient le rôle principal du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Toutefois, la coopération et la coordination entre le Conseil et les organisations régionales, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, sont d'une importance cruciale pour un règlement rapide des conflits. L'ONU doit doter les structures et organisations régionales des moyens nécessaires et appuyer leurs efforts, structures et organisations qui ont toujours un avantage comparatif en matière de médiation.

Le Conseil de sécurité ne pourrait cependant mieux s'acquitter de cette fonction que s'il était plus représentatif des membres de l'ONU. Un Conseil de sécurité plus représentatif tiendra compte de toutes nos aspirations, et ses décisions n'en seront que plus légitimes. C'est pourquoi nous continuons à appeler à une réforme rapide et globale du Conseil de sécurité afin de le rendre plus représentatif des États Membres. Il est tout simplement déconcertant, si ce n'est choquant, de voir la façon dont cette question capitale de la réforme du Conseil de sécurité fait l'objet d'obstructions délibérées.

Le règlement des conflits par la médiation a été mis à l'épreuve, et ses succès sont bien inscrits dans les annales de l'histoire. Le règlement pacifique, par la voie de la médiation, du conflit dans la République du Kenya en 2007 est un exemple typique. Il est bon de rappeler qu'au Kenya, un groupe de personnalités éminentes africaines ont œuvré, de concert avec l'ONU, à une solution pacifique de l'impasse politique provoquée par la contestation entourant les élections parlementaires et présidentielles de 2007. Cette solution a abouti à la formation d'un gouvernement stable et participatif.

Deuxièmement, une médiation sous-régionale spécifique menée par la Communauté de développement de l'Afrique australe a donné de bons résultats au Zimbabwe, de même que celle de l'Union africaine au Burundi. De plus, nous avons été les témoins d'une médiation réussie qui a mis fin à la guerre civile la plus longue qu'ait connue l'Afrique, au Soudan.

Le monde a partagé la joie du peuple du Soudan du Sud en juillet 2011, lorsque ce dernier a obtenu son indépendance en tant que nation souveraine. Les efforts de médiation remarquables de l'Union africaine, appuyés par l'ensemble de la communauté internationale, ont aidé à consolider la paix au Soudan du Sud. En fait, ces efforts de médiation se poursuivent dans ce pays frère afin de garantir le maintien de la paix dans la période post-confliktuelle.

À notre avis, humble mais bien réfléchi, lorsqu'une chance est donnée à la médiation, des vies sont sauvées. Le coût en ressources, humaines ou financières, est minime et la destruction des infrastructures évitée. Et surtout, les factions belligérantes se réconcilient.

Par un fait étrange, et alors même qu'il dispose de cet instrument qu'est la médiation, le Conseil de sécurité a parfois préféré la voie militaire. Je pourrais même ajouter que parfois, certains membres de la communauté internationale se sont engagés unilatéralement dans des interventions militaires. Chaque fois que le choix s'est porté sur une intervention militaire, celle-ci n'a pas rallié l'appui de tous les membres de l'Organisation. Il va sans dire qu'une intervention militaire a des conséquences catastrophiques pour les civils innocents, et entraîne la destruction des infrastructures et de l'économie.

À cet égard, on pourrait citer le cas de la Libye. L'Union africaine a élaboré une feuille de route globale

qui aurait abouti à un règlement pacifique de la crise libyenne par le peuple libyen lui-même. Malheureusement, nous avons vu comment l'Union africaine a été délibérément marginalisée dans le règlement de cette crise. L'option de l'intervention militaire a été adoptée avec précipitation, et les résultats de ce type d'intervention sont bien visibles et le resteront encore pendant bien longtemps.

Néanmoins, la possibilité pour tous les acteurs d'œuvrer ensemble à la consolidation de la paix en Libye ne nous a pas échappé. La feuille de route pour la paix de l'Union africaine est aujourd'hui aussi pertinente qu'elle l'était au début du conflit. L'ONU et l'Union africaine doivent œuvrer ensemble à la consolidation de la paix, à la réconciliation nationale et à la mise en place d'un gouvernement largement représentatif en Libye. L'ONU, et non un petit nombre de pays défendant leurs intérêts particuliers, doit prendre la tête du processus de reconstruction du pays. Seule cette approche transparente et objective peut garantir que le conflit en Libye ne reprendra pas.

Nous devons utiliser tous les moyens dont nous disposons pour exploiter pleinement la médiation aux fins de la prévention et du règlement des conflits. Les bons offices du Secrétaire général en matière de prévention et de règlement des conflits sont un instrument qui pourrait s'avérer efficace dans la médiation des conflits. Il importe de renforcer ces bons offices et d'y ajouter les ressources humaines et autres nécessaires afin d'entreprendre la médiation assez tôt pour prévenir les conflits et œuvrer efficacement au règlement de ceux qui sont en cours. À cet égard, nous encourageons les initiatives de médiation lancées par le Secrétaire général en faveur d'un Sahara occidental libre et indépendant.

De la même manière, nous sommes convaincus que le règlement de la question de Palestine passe par une médiation véritable. L'impasse dans laquelle se trouvent actuellement les négociations est une source de grave préoccupation pour mon pays. Nous prions toutes les parties concernées de relancer sans plus attendre les négociations entre l'État de Palestine et Israël.

De même, nous devons envisager la possibilité de régler grâce à la médiation le problème qui divise la République de Cuba et les États-Unis d'Amérique. La communauté internationale a lancé un appel unanime à la levée de l'embargo économique et commercial imposé contre Cuba, et pourtant le problème persiste.

En effet, Cuba, comme tous les États Membres, a droit à bénéficier de la liberté du commerce international et de la navigation.

Je termine en soulignant que les crises auxquelles nous faisons face aujourd'hui nous donnent l'occasion de faire notre introspection et de préparer l'avenir. Les obstacles qui nous attendent ne sont pas insurmontables. Nous devons bâtir une organisation multilatérale plus robuste capable de répondre aux besoins actuels de nos peuples. Une ONU capable de collaborer avec ses partenaires, y compris les organisations régionales et sous-régionales, et avec tous ses États Membres obtiendra certainement d'excellents résultats dans toutes ses entreprises. Faisons preuve d'une volonté politique et d'une détermination renouvelées et soyons fidèles aux principes de la médiation, tels qu'inscrits dans la Charte des Nations Unies, et du règlement pacifique de tous les différends et de tous les conflits.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la défense du Royaume du Lesotho de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense du Royaume du Lesotho, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Igor Lukšić,
Premier Ministre du Monténégro**

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Monténégro.

M. Igor Lukšić, Premier Ministre du Monténégro, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Igor Lukšić, Premier Ministre du Monténégro, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Lukšić (Monténégro) (parle en anglais) : C'est un véritable honneur pour moi que de prendre la parole devant cette Assemblée mondiale au nom du Monténégro et de réaffirmer l'attachement de mon pays aux buts et principes de l'ONU et de sa Charte.

Je tiens à féliciter M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser de son élection à la fonction de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session, et je lui promets le plein appui de la délégation

monténégrine dans l'accomplissement de sa lourde tâche. Je tiens également à remercier M. Joseph Deiss de sa précieuse contribution et d'avoir renforcé le rôle central de l'ONU au sein du système mondial pendant son mandat à la présidence de l'Assemblée générale.

Je tiens à féliciter le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat, au cours duquel je suis certain qu'il poursuivra les réformes entreprises en vue de renforcer l'efficacité et la cohérence du système des Nations Unies et de bâtir ainsi un monde plus sûr et plus prospère.

Il y a deux mois, le Monténégro a perdu sa place de plus jeune Membre de notre Organisation au profit du Soudan du Sud. Je tiens à féliciter le Soudan du Sud d'avoir accédé à l'indépendance et d'être devenu membre à part entière de cet organe. Je suis convaincu que cet événement historique contribuera au renforcement de la sécurité et sera un excellent point de départ en vue d'établir des relations de bon voisinage.

Nous appuyons également les processus de démocratisation en Afrique du Nord, ainsi que les mesures prises par l'ONU et l'Union africaine en Côte d'Ivoire, en Somalie, au Congo et dans d'autres parties de l'Afrique afin de poursuivre la progression générale sur l'ensemble du continent.

Dans le contexte de la coopération régionale, le Monténégro a contribué à la stabilité générale en Europe du Sud-Est en présidant les principales initiatives régionales, ce en quoi son gouvernement a eu une expérience unique et relativement difficile. Le Monténégro est déterminé à continuer de développer la compréhension mutuelle et à renforcer toutes les formes de coopération à l'avenir. Notre réussite et celle des pays de notre région est également celle de l'Europe.

La question de l'intégration à l'Union européenne fait l'unanimité au Monténégro. Nous sommes conscients de ce que ce processus exige des contributions constantes de la part de tous les acteurs de notre société. Je suis convaincu que nous avons la volonté, l'enthousiasme, les capacités et l'énergie nécessaires pour régler cette question au cours de la période à venir.

J'espère et suis convaincu que nos efforts persistants et déterminés aux fins de mettre en œuvre de nombreuses réformes internes, sur la base des sept recommandations principales soulignées par la

Commission européenne, et qui s'accompagnent d'une politique de bon voisinage et d'initiatives de coopération régionale et internationale, constituent une base solide pour encourager la Commission européenne à recommander, dans le rapport intérimaire qu'elle présentera au Conseil européen, d'ouvrir des pourparlers en vue de l'accession du Monténégro à l'Union européenne (UE).

Nous avançons fermement vers notre intégration aux structures euro-atlantiques et préparons actuellement notre deuxième Programme national annuel dans le cadre du processus d'accession à l'OTAN. La progression des pays des Balkans occidentaux vers leur intégration européenne et euro-atlantique est un élément clef de la stabilité régionale et jette les bases de la prospérité économique à long terme.

En tant qu'État Membre de l'ONU et que partenaire international fiable, le Monténégro est profondément attaché au maintien de la paix et de la sécurité internationales. En fonction de ses capacités, il participe activement aux missions de maintien de la paix des Nations Unies au Libéria et à Chypre, tout en tenant compte des préoccupations de sécurité régionales.

Par notre participation à la Force internationale d'assistance à la sécurité dirigée par l'OTAN, nous contribuons directement à l'action de la communauté internationale visant à garantir une paix durable en Afghanistan, et nous appuyons en même temps l'action mondiale de lutte contre le terrorisme. Par le biais de l'opération Atalante de l'UE, nous nous sommes associés à la lutte contre la piraterie, dont les marins monténégrins subissent également les conséquences.

Néanmoins, pour prévenir de nouveaux conflits qui pourraient provoquer des catastrophes humanitaires et alourdir le fardeau qui pèse déjà sur les contingents des missions de maintien de la paix, il est nécessaire de renforcer les initiatives de diplomatie préventive et de médiation en cas de conflit potentiel ou réel. Le renforcement des capacités de l'ONU dans ce domaine contribuera à régler les conflits à temps et pacifiquement avant que leurs complexités n'aient de graves répercussions internationales.

À cet égard, le Monténégro appuie fermement le règlement pacifique de tous les conflits existants, notamment ceux de la vaste région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. La première urgence consiste à pousser Israël et la Palestine à signer un accord de

paix, ce qui est dans l'intérêt des deux parties. Ce n'est que lorsque les deux parties s'abstiendront d'actions violentes que le renforcement de la confiance et une solution globale à la question du Moyen-Orient deviendront possibles, assurant à Israël la sécurité pour le bien des deux parties reconnues au plan international et satisfaisant aux conditions préalables à la création d'un État stable de Palestine.

Le Monténégro appuie aussi toutes les résolutions du Conseil de sécurité et les actions décidées par la communauté internationale visant à faire cesser les violations des droits de l'homme et à répondre aux attentes légitimes des populations, plus particulièrement en Libye et en Syrie.

Le Monténégro souscrit aux principes d'universalité des droits de l'homme et d'inadmissibilité de violer ces droits ou les résolutions qui vont dans le sens de leur protection et de leur renforcement. Le Monténégro appuie aussi le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et le Conseil des droits de l'homme, auquel il a présenté sa candidature pour la période 2013-2015. L'expérience acquise par le Monténégro au cours de son passé agité, lorsqu'il a offert l'asile à des réfugiés, peut servir de base pour arriver à des compromis politiques durables visant à garantir la paix dans la région. De notre point de vue, l'Examen périodique universel est un important instrument pour évaluer le statut des droits de l'homme dans le monde.

Je souhaite souligner notre appui aux travaux du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et souligner aussi l'importance de tous les tribunaux internationaux, particulièrement dans les cas de violations systématiques des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ces tribunaux servent non seulement d'exemple et de guide aux tribunaux nationaux, mais ils font aussi fonction de dissuasion claire et de destination inévitable pour ceux qui ignorent les règles établies par les Conventions de Genève.

Le Monténégro, en tant que société ethniquement, culturellement et religieusement diverse, est un membre actif du Groupe des amis de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies et est attaché aux principes fondamentaux d'intégration, de renforcement de la société civile, de tolérance et de lutte contre toutes les formes de discrimination, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. Nous sommes résolus et engagés à défendre les valeurs

fondamentales sur lesquelles se fonde la société civile, quelles que soient les difficultés et quels que soient les problèmes auxquels nous, en tant société et en tant qu'État, nous nous heurterons à l'avenir.

Je voudrais aussi évoquer brièvement notre situation économique actuelle. Le fait que nous sommes une économie petite et ouverte, donc vulnérable aux changements affectant le marché économique mondial, a eu pour effet que le progrès économique du Monténégro a été retardé par les crises économique et financière mondiales. Néanmoins, grâce à la mise en œuvre de notre politique économique de lutte contre la crise, nous avons réduit l'impact de la crise mondiale et freiné la tendance à la baisse de l'économie monténégrine.

La crise a confirmé la justesse des principes de base de notre politique économique, à savoir une stabilisation accrue de nos finances publiques, une amélioration du climat des affaires et des réformes structurelles de manière à mettre en place une économie stable, dynamique et concurrentielle à long terme et à améliorer la qualité de vie de tous les Monténégrins. Bien qu'ayant pleinement conscience de ce que, pour élaborer une réponse appropriée à la crise, il nous faudra procéder à certaines coupes budgétaires difficiles et impopulaires pour créer une nouvelle base saine au renforcement de l'économie, nous savons aussi que des mesures prises par une partie prenante seule ne suffisent pas, quel que soit leur succès. Il nous faut tous jouer un rôle positif pour trouver le juste équilibre entre succès, durabilité, responsabilité sociale et solidarité dans ce processus complexe.

Par conséquent, nous ne devons pas interrompre les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement qui, s'ils sont atteints, jetteraient les fondements d'une instauration plus complète des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le monde. La lutte contre la pauvreté et les maladies, l'égalité des sexes, la protection de la mère et de l'enfant, l'éducation, la protection de l'environnement et le développement durable représentent les principales conditions préalables au progrès et à la prospérité de nos sociétés et sont en bonne place sur l'ordre du jour de notre gouvernement.

Le Monténégro est en faveur d'une réforme pragmatique de l'Organisation des Nations Unies. En tant que petit pays, nous nous intéressons spécifiquement au renforcement de l'autorité et du rôle

de l'Assemblée générale, et de ceux des autres organes de l'ONU, ainsi qu'à l'amélioration de son efficacité opérationnelle. L'élargissement de la représentation au Conseil de sécurité, notamment par l'octroi d'un siège au Groupe des États d'Europe orientale dans la catégorie des membres non permanents, aurait pour résultat de renforcer cet organe, d'améliorer son efficacité, sa responsabilité et sa crédibilité, conformément à la Charte des Nations Unies. Un processus moderne de réforme ouvert aux États Membres individuellement ou à des groupes de pays doit se baser sur un large consensus autour des cinq aspects clefs de la réforme du Conseil de sécurité. Je suis sûr qu'il existe un moyen de jeter une passerelle entre ces objectifs et ceux d'autres entités, tel que le Groupe des Vingt, par exemple.

Tout en poursuivant sa démocratisation et en continuant d'améliorer son efficacité, de renforcer son système judiciaire et administratif, de lutter contre la corruption et la criminalité organisée et d'encourager l'édification d'une société sans exclusive, le Monténégro et les institutions des Nations Unies résidentes ou non résidentes œuvrent de concert à la réalisation des objectifs stratégiques de notre politique commune. Le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement et le programme « Unité d'action des Nations Unies » ont donné l'occasion tant aux institutions des Nations Unies qu'aux États partenaires du processus de mettre au point et de suivre directement le programme d'activités sur un même pied d'égalité, ainsi que d'adapter le programme d'activités aux impératifs de développement de notre pays.

Parallèlement, le programme des Nations Unies « Unis dans l'action » est une occasion d'introduire progressivement des réformes dans le fonctionnement du système des Nations Unies, d'adopter une approche simultanée et bien coordonnée qui permettra, entre autres choses, d'éviter les chevauchements entre les institutions des Nations Unies et d'aboutir à des résultats plus efficaces dans la mise en œuvre des priorités nationales.

Le Monténégro est en faveur de la non-prolifération nucléaire et s'oppose à une augmentation du nombre des pays possédant l'arme nucléaire. En outre, nous appuyons tous les accords entre puissances nucléaires sur une réduction mutuelle de leurs capacités nucléaires, créant un monde plus sûr pour les générations actuelles et futures. À cet égard, je tiens à remercier le Secrétaire général de l'appel qu'il a lancé

à la fin du mois dernier à tous les pays possédant la technologie nucléaire, leur demandant d'adhérer au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Je tiens à souligner que le Monténégro a ratifié la Convention sur les armes à sous-munitions et qu'en moins d'une année il a détruit tout son arsenal d'armes de ce type, confirmant ainsi une fois de plus son attachement aux principes de non-prolifération.

Le Monténégro est un État écologiquement responsable. Il s'agit là d'un principe fondamental de notre Constitution. Sur la base de cet engagement, nous avons une motivation supplémentaire pour trouver des solutions qui soient compatibles avec notre politique de développement durable. Notre stratégie en matière de développement, au Monténégro, consiste à créer une synergie entre croissance et emploi, d'un côté, et égalité sociale, environnement et ressources naturelles, de l'autre.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendra à Rio de Janeiro en 2012, est une importante occasion de promouvoir la coopération internationale dans le domaine du développement durable et une occasion de procéder à une évaluation approfondie des progrès accomplis au cours des deux dernières décennies. Le Monténégro, en tant que membre de la Commission des Nations Unies sur le développement durable de 2011 à 2014, est déterminé à contribuer au succès de cette Conférence par ses actions constructives.

Le Monténégro est particulièrement sensible aux questions liées aux changements climatiques. Les changements climatiques ont de nombreux effets négatifs possibles sur le Monténégro. Une élévation du niveau de la mer et une hausse de la température réduirait la diversité biologique. Je pense par conséquent que la lutte contre les changements climatiques nécessite un accord mondial, coordonné et décisif, basé sur les principes énoncés dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et son Protocole de Kyoto. La Convention-cadre représente un forum multilatéral clef pour une action mondiale dans le domaine des changements climatiques, et la seizième conférence des Parties, tenue à Cancún, confirme qu'une approche multilatérale des changements climatiques sous l'égide des Nations Unies peut aboutir à des résultats concrets.

Je voudrais dire une fois de plus combien je me sens honoré de participer au débat général de cette instance internationale au nom du Monténégro et de

contribuer directement, aux côtés des représentants de 192 pays, à la promotion de notre compréhension actuelle et de notre coexistence pacifique pour le bien de toutes nos nations.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Monténégro de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Igor Lukšić, Premier Ministre du Monténégro, est escorté de la tribune.

**Allocution de M^{me} Iveta Radičová,
Premier Ministre de la République slovaque**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République slovaque.

M^{me} Iveta Radičová, Premier Ministre de la République slovaque, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Iveta Radičová, Premier Ministre de la République slovaque, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M^{me} Radičová (République slovaque) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur et le grand plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale à l'ouverture de sa soixante-sixième session. Cette instance nous offre une occasion sans pareille de renforcer, par le dialogue, nos efforts concertés dans notre quête de solutions aux défis grandissants que doit relever la communauté internationale aujourd'hui. C'est à nous, dirigeants des Nations Unies, qu'il revient de montrer la voie et de trouver des solutions.

Je suis convaincu que, grâce à la vaste expérience diplomatique du Président de l'Assemblée, et sous sa direction éclairée, nous serons en mesure de faire de cette session une réussite. Je lui souhaite plein succès dans ses fonctions exigeantes, et lui garantis le plein appui et l'aide de ma délégation. Je tiens également à exprimer la reconnaissance et la gratitude de ma délégation à l'égard de l'excellent travail accompli par son prédécesseur, M. Joseph Deiss, qui a si habilement guidé nos travaux pendant la soixante-cinquième session.

Je voudrais également me joindre à d'autres pour rendre hommage à l'action remarquable de S. E. M. Ban Ki-moon, récemment réélu à la fonction de Secrétaire général de l'ONU. Nous apprécions

profondément ses grandes qualités humaines et diplomatiques, et sommes impatients de travailler avec lui durant son prochain mandat.

La Slovaquie accueille chaleureusement la République du Soudan du Sud comme nouveau membre de la famille des Nations Unies. Nous lui souhaitons plein succès et, surtout, la paix, la sécurité et la prospérité pour son peuple.

S. E. M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil, a commencé son discours par ces mots :

« Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, une femme ouvre le débat général. Cette voix féminine est la voix de la démocratie et de l'égalité. »
(A/66/PV.11, p. 7)

La Présidente Rousseff a exprimé en deux mots le principal défi pour les années à venir : le courage et la sincérité. Ce défi est pertinent en cette époque de crise économique et de crise de la dette. Nous devons avouer que nous n'avons pas encore de solutions appropriées. Nous sommes confrontés à des risques communs en matière d'économie, de gouvernance et de politique.

Les citoyens du monde entier comptent sur l'apparition de vrais dirigeants et sur une synergie mutuelle de l'économie et de la politique. La majorité de la population mondiale aspire à la croissance économique, à la prospérité et à une meilleure qualité de vie. Ceux qui vivent dans la pauvreté – des millions de personnes sans emploi, sans eau et sans nourriture – attendent de vraies réponses, ainsi que des mesures et des résultats rapides de la part de leurs dirigeants politiques.

Que peut faire un pays aussi petit que la Slovaquie pour relever ces défis? Premièrement, elle peut faire le travail voulu chez elle pour stabiliser l'économie. Cela implique de garantir la viabilité de notre système de retraite par le biais de réformes profondes, et de promulguer une loi sur la responsabilité fiscale qui fera en sorte que la politique budgétaire soit responsable vis-à-vis des générations futures, et anticyclique. Cela implique des réformes du marché du travail qui favorisent la création de nouveaux emplois dont le pays a cruellement besoin, en particulier pour certains de ses groupes vulnérables. Cela implique de diminuer le fardeau administratif et de réduire les obstacles à l'entrepreneuriat, d'améliorer la prévisibilité de l'environnement juridique, et de

garantir une plus grande utilisation des services électroniques gouvernementaux. Bien sûr, cela implique des mesures de lutte contre la corruption et assurant une transparence accrue, par exemple grâce à une loi garantissant que tout contrat concernant l'utilisation des fonds publics n'est valable que s'il a été publié sur Internet.

La République slovaque est un petit pays, mais il fait partie de la zone euro, qui se trouve en proie à des difficultés économiques profondes. Le courage et la sincérité sont plus que nécessaires en ce moment en Europe. La crise financière et son influence négative sur l'ensemble du secteur bancaire européen ont clairement montré que la zone euro n'était pas préparée à une crise. Le chaos généré pour faire face à ces problèmes n'a fait que renforcer la méfiance générale et aggravé la récession économique qui s'est ensuivie. La majorité des pays de l'Union européenne n'avaient pas profité de la conjoncture économique favorable pour consolider leurs budgets. Par conséquent, dans de nombreux cas, les conséquences de la récession ont accru la dette publique jusqu'à un niveau dangereux.

Nous avons besoin de courage dans la zone euro pour revenir aux principes anciens qui ont créé l'Union européenne, indispensables pour parvenir à une bonne coopération et une bonne intégration internationales. Nous avons besoin de règles budgétaires nationales et européennes plus strictes. Nous devons mettre en place des contrôles en cas de non-paiement, et avons besoin de nouvelles règles afin de gérer prudemment le secteur financier.

Nous avons besoin de sincérité. Nous devons être honnêtes avec nos citoyens, car nous devons faire très attention à ce que l'imposition de solutions techniques à la crise de la dette ne provoque pas l'escalade du nationalisme et du populisme. Il se peut que nous parvenions à sauver la zone euro du point de vue économique, mais parallèlement, nous devons limiter au minimum le risque d'anéantir le projet d'intégration politique de l'Europe et de le dévaloriser aux yeux de nos électeurs.

Il ne s'agit pas seulement de l'Europe; chaque région du monde est aux prises aujourd'hui avec de graves difficultés économiques. Nous vivons dans une réalité mondiale interdépendante, dans laquelle nous ne pouvons nous permettre d'ignorer les problèmes de qui que ce soit. À cet égard, nous pensons, en tant que membre du Conseil économique et social, que cet organe est capable de contribuer plus sensiblement à

nos efforts communs. S'il peut le faire, il nous semble urgent de modifier son mandat et d'accroître sa capacité à réagir plus rapidement aux besoins économiques et sociaux du monde.

En des temps de sévères restrictions financières dans nos propres budgets nationaux, nous, les Nations Unies, devons également apprendre à faire plus avec moins de ressources. Nous saluons tous les efforts que le Secrétaire général déploie pour exploiter les ressources disponibles avec une efficacité et une efficience maximales.

La paix et la sécurité sont de plus en plus difficiles à maintenir en cette période de crise sévère. L'une des priorités de la Slovaquie dans la lutte contre le terrorisme international demeure l'effort pour faire avancer les négociations sur la convention générale sur le terrorisme international. En ce qui concerne la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, la Slovaquie va continuer de la mettre en œuvre à travers des projets concrets, comme nous l'avons fait en coorganisant une rencontre extraordinaire sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale, qui a eu lieu à Bratislava en décembre 2010. Le respect du droit international, des droits de l'homme et de l'état de droit doivent faire partie intégrante de la lutte contre le terrorisme international.

Les missions de maintien de la paix sont parmi les activités les plus visibles et les plus réussies de l'ONU et constituent la véritable expression de son engagement à maintenir la paix et la sécurité autour du globe. La République slovaque contribue activement aux forces des Nations Unies à Chypre depuis 2001, et elle est impliquée au Moyen-Orient. Ces dernières décennies, nous avons assisté à une prolifération sans précédent des missions de maintien de la paix des Nations Unies. Elles sont devenues de plus en plus nécessaires, leurs mandats s'élargissent et leur gestion devient plus complexe. La Slovaquie soutient donc toutes les mesures visant à accroître leur efficacité et leur efficience malgré nos budgets vraiment limités.

La paix n'est pas simplement l'absence de guerre. La paix signifie la sécurité dans tous les domaines de la vie de chacun, la prospérité économique, la stabilité sociale, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'accès aux soins de santé et à l'éducation, la protection de l'environnement, et l'accès à l'eau et à la nourriture. Une paix durable est impossible sans développement durable. C'est un

domaine dans lequel nous devons encore faire beaucoup et déployer des efforts concertés. L'aide fournie par la Slovaquie – un petit pays – est orientée depuis 2003 vers les régions du monde les plus en difficulté. Récemment, la Slovaquie a fourni une aide au développement et une aide humanitaire dans le cadre de 41 projets destinés à venir en aide aux enfants qui souffrent de la faim au Kenya; à distribuer de la nourriture et de l'eau en Éthiopie; à acheminer de l'aide humanitaire au Soudan du Sud; à aider le Pakistan suite aux très graves inondations qui ont frappé le pays; à venir en aide aux réfugiés qui ont fui la Libye pour se rendre en Tunisie; et aussi à fournir une assistance technique à des pays des Balkans occidentaux et du Moyen-Orient. La Slovaquie contribue également à la consolidation du processus de démocratisation en Afghanistan dans le cadre de 13 nouveaux projets.

Nous devons nous employer tout particulièrement à éliminer les causes profondes des conflits et ne pas nous contenter de pallier leurs conséquences graves qui, malheureusement, ne se font sentir qu'après que de trop nombreuses vies ont été détruites. Il ne faut ménager aucun effort et envisager tous les moyens politiques et diplomatiques possibles pour stopper les conflits à la racine. On sait que la médiation permet d'obtenir des résultats concrets. Je tiens à insister sur le rôle important joué par les femmes dans ces processus, car celui-ci est souvent sous-estimé.

La Slovaquie est un fervent défenseur d'un multilatéralisme efficace, l'ONU y jouant un rôle central. La concentration des efforts permet de trouver des solutions justes et durables.

La présente session sera une nouvelle fois une session exigeante pour chacun de nous. Elle nécessite que nous renouvelions notre attachement commun aux principes et objectifs fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous ne pouvons nous permettre de perdre cette aptitude à comprendre les besoins de l'autre à cause des problèmes que nous rencontrons chez nous. En ces temps difficiles, j'espère que chacun d'entre nous sera suffisamment fort pour trouver des solutions indispensables et présentant des avantages mutuels.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République slovaque de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Iveta Radičová, Premier Ministre de la République slovaque, est escortée de la tribune.

**Allocution de M. Manmohan Singh,
Premier Ministre de la République de l'Inde**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de l'Inde.

M. Manmohan Singh, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Manmohan Singh, Premier Ministre de la République de l'Inde, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Singh (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Al-Nasser de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je tiens à l'assurer de l'entière coopération de l'Inde dans sa conduite des travaux de la soixante-sixième session de l'Assemblée.

C'est également avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue parmi nous au nouvel État du Soudan du Sud.

Nous sommes réunis dans le cadre de la présente session de l'Assemblée générale à un moment de grande incertitude et de profonds changements. Il y a encore quelques années, le monde tenait pour acquis les avantages de la mondialisation et de l'interdépendance mondiale. Aujourd'hui, il nous incombe de faire face aux aspects négatifs de ces phénomènes. Des faits survenus aux plans économique, social et politique dans différentes régions du monde se sont conjugués, et leurs répercussions négatives se font maintenant sentir dans tous les pays et sur tous les continents.

L'économie mondiale est en danger. Les premiers signes de redressement visibles après la crise économique et financière de 2008 ne se sont toujours pas confirmés. À bien des égards, cette crise s'est même aggravée.

Les moteurs classiques de l'économie mondiale, notamment les États-Unis, l'Europe et le Japon, sur lesquels repose également la stabilité économique et financière du monde, connaissent aujourd'hui un ralentissement économique prolongé. Les tendances à la récession observées dans ces pays sapent la confiance des marchés financiers mondiaux. Cette évolution aura inmanquablement un impact négatif sur

les pays en développement, qui doivent également supporter le fardeau supplémentaire des pressions inflationnistes.

L'Asie occidentale, le Golfe et l'Afrique du Nord connaissent des bouleversements sociaux et politiques sans précédent. Les populations de ces régions revendiquent le droit de décider de leur avenir. Les prix de l'énergie et des denrées alimentaires flambent à nouveau et sont un facteur supplémentaire d'instabilité, en particulier dans les pays en développement.

La question palestinienne reste non résolue et demeure une source de grande instabilité et de violences. L'Inde appuie pleinement la lutte du peuple palestinien pour un État de Palestine souverain, indépendant, viable et uni, avec Jérusalem-Est pour capitale, vivant à l'intérieur de frontières sûres et bien définies, et dans la paix aux côtés d'Israël. Nous attendons avec impatience de pouvoir souhaiter la bienvenue à la Palestine en tant que Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

Le terrorisme continue de se manifester dans toute sa laideur et de faucher un nombre insupportable de vies innocentes. De nouvelles menaces à la sécurité internationale ont fait leur apparition. À un moment où le monde a besoin de renforcer le commerce international, les routes maritimes de l'océan Indien sont en état de siège. Des actes de piraterie sont commis en toute impunité depuis des territoires qui échappent à l'autorité d'un quelconque État en mesure de fonctionner et à toute obligation de rendre des comptes sur le plan international.

Une croissance inique, des possibilités d'emplois et de formation insuffisantes et le déni des droits fondamentaux conduisent à une radicalisation de plus en plus forte de la jeunesse, à l'intolérance et à l'extrémisme.

Nous n'avons pas d'autres choix que de nous attaquer de front à ces problèmes. Nous y parviendrons si nous adoptons une démarche fondée sur la coopération plutôt que l'affrontement. Nous y parviendrons si nous respectons de nouveau les principes fondateurs de l'Organisation des Nations Unies : l'internationalisme et le multilatéralisme. Surtout, nous y parviendrons si nos efforts s'appuient sur la légitimité et respectent non seulement le droit mais aussi l'esprit du droit.

Le respect de la primauté du droit est tout aussi important dans le cadre des relations internationales

qu'à l'intérieur des pays. Il n'est pas possible, de l'extérieur, de remettre de l'ordre dans les sociétés en recourant à la force militaire. Les populations de tous les pays ont le droit de choisir leur propre destinée et de décider de leur propre avenir.

La communauté internationale a un rôle à jouer s'agissant de prêter son assistance aux processus de transition et de mise en place des institutions, mais la notion que des directives doivent être imposées de l'extérieur peut se révéler une dérive dangereuse.

Les mesures prises sous l'autorité de l'Organisation des Nations Unies doivent respecter l'unité, l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de chaque État. En conséquence, les gouvernements ont l'obligation envers leurs citoyens de créer les conditions qui permettront à ceux-ci de déterminer librement la voie qu'ils doivent prendre pour réaliser leur développement. C'est l'essence même de la démocratie et des libertés fondamentales.

Nous avons encore de nombreuses questions à régler. Nous devons nous attaquer au problème du déficit de gouvernance mondiale. Nous avons besoin d'une ONU plus forte et plus efficace. Nous avons besoin d'une ONU qui respecte les aspirations de tous, qu'ils soient riches ou pauvres, puissants ou faibles. Pour ce faire, l'ONU et ses principaux organes, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, doivent être revitalisés et réformés.

La réforme et l'élargissement du Conseil de sécurité sont impératifs si le Conseil veut refléter la réalité contemporaine. Un tel résultat renforcera la crédibilité du Conseil et son efficacité dans le règlement des problèmes mondiaux. Il convient de s'attaquer avec une énergie renouvelée à une réforme rapide du Conseil de sécurité, qui devra être appliquée d'urgence.

Nous ne devons pas laisser le ralentissement économique nous servir de prétexte pour ériger autour de nous les murailles du protectionnisme ou pour entraver la circulation des personnes, des services et du capital. Des moyens efficaces doivent être déployés pour promouvoir la coordination des politiques macroéconomiques dans les principales économies. La réforme des régimes de gouvernance des institutions financières internationales doit être poursuivie avec diligence et efficacité.

Il est également urgent que l'agenda de développement soit de nouveau au centre des priorités

de l'Organisation. Nous devons engager un effort beaucoup plus résolu pour garantir un développement équilibré, sans exclusive et durable, dans l'intérêt de vastes segments de l'humanité. Chacun d'entre nous peut contribuer à cette tâche, mais nous pourrions être beaucoup plus productifs si nous agissons en partenariat.

Au fil des décennies passées, l'Inde a réussi à extraire des dizaines de millions de ses ressortissants de la pauvreté la plus extrême. Nous sommes désormais en mesure de mieux nourrir notre population, de mieux l'éduquer et de lui proposer des choix économiques plus larges. Malgré tout, il nous reste encore énormément de chemin à parcourir.

Nous voulons accélérer le rythme de la transformation de l'Inde, en partenariat avec la communauté internationale. Une croissance rapide permet à l'Inde de repousser les limites de l'économie mondiale. La démocratie, le pluralisme et la laïcité permettraient à l'Inde de contribuer à une coexistence tolérante et pacifique entre les nations.

Les pays en développement ont besoin d'investissement, de technologie et d'un accès au marché pour leurs produits. Ils ont besoin d'assistance dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'autonomisation des femmes et de l'agriculture. Durant la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à Istanbul en mai 2011, l'Inde a consolidé son partenariat avec les pays les moins avancés par le biais de lignes de crédit sensiblement accrues et d'une assistance en matière de renforcement des capacités.

Il nous faut porter une attention particulière à l'Afrique. Les ressources les plus précieuses de l'Afrique ne sont pas ses minéraux, mais sa population. Nous devons les autonomiser et leur donner accès aux progrès de l'humanité grâce à la technologie, à l'éducation et au renforcement des compétences.

Au second Sommet du Forum Inde-Afrique, qui s'est tenu à Addis-Abeba cette année, l'Inde a proposé des lignes de crédit de 5 milliards de dollars, ainsi que 700 millions de dollars supplémentaires d'aide financière pour le développement des ressources humaines, le transfert des technologies et la mise en place de nouvelles institutions.

L'ONU doit prendre la tête des efforts en matière de sécurité alimentaire. Il est nécessaire de renforcer la coopération dans les domaines de la technologie

agricole, de la conservation de l'eau, de l'utilisation des terres et de leur productivité, et s'agissant de la stabilité des prix des matières premières.

Pour grandir, les pays en développement ont besoin d'un environnement extérieur pacifique. La lutte contre le terrorisme doit être implacable. Il ne saurait y avoir d'approche sélective dans les rapports avec les groupes terroristes ou avec l'infrastructure du terrorisme. Le terrorisme doit être combattu sur tous les fronts. En Asie du Sud, on observe des signes encourageants de coopération dans le domaine de la sécurité, comme en témoigne la coopération de l'Inde et du Bangladesh. Ce type de coopération améliore la sécurité de nos deux pays.

Toutefois, l'assassinat récent de Burhanuddin Rabbani à Kaboul nous rappelle les desseins effrayants des ennemis de la paix en Afghanistan. Il est essentiel que le processus d'édification de la nation et de réconciliation soit couronné de succès dans ce pays. Cette réussite est vitale pour assurer la paix et la sécurité dans la région. L'Inde s'acquittera de sa responsabilité à aider le peuple afghan à se forger un avenir meilleur, tout comme nous le faisons dans d'autres pays d'Asie du Sud. Nous estimons en effet que la prospérité et la stabilité de la région sont indivisibles.

Nous souhaitons voir apparaître un dispositif de coopération régionale ouvert, sans exclusive et transparent dans la région Asie-Pacifique, ainsi qu'un règlement pacifique des différends. J'appelle l'Organisation des Nations Unies à élaborer une réponse globale et efficace au problème de la piraterie en mer Rouge et au large des côtes somaliennes. En tant qu'État côtier de l'océan Indien, l'Inde est prête à coopérer avec d'autres États à cet égard. Parallèlement, la communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour restaurer la stabilité en Somalie. Nous nous sommes associés à des initiatives internationales afin d'apporter une assistance humanitaire aux pays touchés par la famine et la sécheresse qui sévissent dans la corne de l'Afrique, en particulier en Somalie, au Kenya et à Djibouti.

La prolifération nucléaire continue de faire peser une menace sur la sécurité internationale. Le plan d'action présenté par l'ancien Premier Ministre Rajiv Gandhi pour un monde exempt d'armes nucléaires et non violent offre encore aujourd'hui une feuille de route pour réaliser le désarmement nucléaire dans des délais précis et de manière universelle, non

discriminatoire, progressive et vérifiable. Je félicite l'ONU des efforts qu'elle a déployés pour attirer l'attention du monde sur la sûreté nucléaire. Nos plans d'utilisation du pouvoir nucléaire pour répondre à nos besoins énergétiques seront fonction de la réponse apportée à nos préoccupations en matière de sécurité de l'énergie nucléaire. Nous avons entrepris une étude approfondie de la sécurité de nos centrales nucléaires.

Les perspectives que j'ai présentées à l'Assemblée sont celles qui ont guidé notre action au Conseil de sécurité depuis que l'Inde est devenue membre non permanent du Conseil en janvier. Des millions de personnes vivent toujours dans la pauvreté à travers le monde. Leurs conditions de vie se sont dégradées, sans que ce soit leur faute, en raison des crises économique et financière mondiales de ces dernières années. Les actions des gouvernements, partout dans le monde, sont donc surveillées de près. Il est de la plus haute importance que nous renouvelions, par nos actions et nos gestes, la foi de tous dans la Charte et les objectifs de l'ONU. Je suis convaincu que nous pouvons y parvenir en agissant en hommes d'État, en faisant preuve de prévoyance et grâce à un effort collectif. L'Inde est disposée à jouer le rôle qui lui revient dans cette noble entreprise.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de l'Inde de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Manmohan Singh, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Carlos Gomes Júnior, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau.

M. Carlos Gomes Júnior, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Carlos Gomes Júnior, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gomes (Guinée-Bissau) (parle en portugais; interprétation fournie par la délégation) : Je voudrais tout d'abord, vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur

Nassir Abdulaziz Al-Nasser, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session, et vous exprimer nos vœux de succès les plus sincères dans l'exercice de votre mandat. De même, je voudrais transmettre les remerciements de la Guinée-Bissau à M. Joseph Deiss pour l'engagement et le dévouement dont il a fait preuve en menant à bien les travaux de la soixante-cinquième session.

Je voudrais aussi réitérer mes félicitations au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour sa récente nomination pour un second mandat, fruit de l'excellent travail qu'il a réalisé pour aider à consolider la paix et le développement dans le monde.

Je tiens aussi à saisir cette heureuse occasion pour féliciter la République du Soudan du Sud de son admission à l'ONU, devenant ainsi le membre de plein droit le plus récent de l'Organisation.

Aujourd'hui, 24 septembre, la Guinée-Bissau célèbre le trente-huitième anniversaire de son indépendance. Cette réussite historique a été la première grande victoire du peuple guinéen, et du haut de cette tribune, je rends l'hommage qui leur est dû aux combattants de la liberté de notre pays, dont le courage et la détermination nous ont permis d'obtenir le statut d'État libre et indépendant.

Comme l'ont dit nos autorités nationales et comme cela a été reconnu à l'unanimité par la communauté internationale, les réformes du secteur de la défense et de la sécurité sont pour nous des priorités urgentes, étant donné que leur mise en œuvre peut renforcer la paix et la stabilité dans notre pays et créer ainsi les conditions nécessaires au développement durable. Avec le Protocole d'accord tripartite ou Mémoire d'accord entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des pays lusophones et le Gouvernement de la Guinée-Bissau, qui sera signé en marge de cette session de l'Assemblée, nous serons en mesure d'améliorer considérablement la qualité de la mise en œuvre de la réforme des forces de défense et de sécurité, ainsi que de mettre efficacement en œuvre les programmes énoncés dans la feuille de route de la CEDEAO.

À cet égard, la détermination de la Guinée-Bissau à mobiliser des ressources pour maintenir les réformes a mené à la décision de créer un fonds de pension spécial sur lequel nous avons déposé 200 000 dollars sur les 500 000 dollars que nous nous sommes engagés à verser d'ici à décembre 2011, comme preuve de notre

ferme engagement de verser 10 % du montant total des ressources demandées. Nous comptons donc tenir une réunion de haut niveau avec nos partenaires de développement cette année, afin d'obtenir les ressources financières et techniques demandées pour mettre en œuvre les réformes, et nous demandons à tous nos partenaires de participer à la réunion et d'annoncer des contributions.

Le commerce des drogues et la criminalité organisée sont des questions actuellement débattues au sein de l'Organisation et, comme cela est bien connu, la région d'Afrique de l'Ouest à laquelle nous appartenons est souvent considérée comme une plaque tournante et la Guinée-Bissau, comme un point de transit pour les drogues illicites. Pleinement conscients de cette réalité et de nos propres problèmes, nous sommes fiers de dire que nous sommes l'un des premiers pays à avoir sollicité les bons offices de l'ONU, par le biais de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, afin de nous aider à faire face avec détermination et efficacité à cette situation.

Pour lutter contre le trafic de drogues et la criminalité organisée, le Gouvernement a, par l'intermédiaire de son Conseil des ministres, adopté deux instruments importants, à savoir une déclaration politique et un plan d'action, qui comprennent des actions à grande échelle dans les trois domaines suivants : renforcement du système juridique, renforcement du système judiciaire pénal, et lutte contre l'utilisation de la drogue et le VIH/sida. Parallèlement à ces mesures prises au niveau national, le Gouvernement cherche à signer des accords bilatéraux pour renforcer la lutte contre le trafic de drogues, en gardant à l'esprit le fait que, sans une coopération stratégique entre les pays d'origine, les pays de transit et les pays consommateurs de drogues, la lutte contre le trafic de drogues ne peut pas être efficace.

En conséquence, du haut de cette tribune, nous renouvelons notre appel, comme nous l'avons déjà fait de nombreuses fois, à obtenir de l'aide pour contrôler nos frontières maritimes. Nous lançons cet appel aux pays qui sont mieux préparés que nous à cette fin. Nous adressons une demande officielle pour obtenir l'appui des États-Unis et de l'Union européenne et de ses États membres, étant donné que nous ne pouvons pas lutter par nos propres moyens contre le trafic de drogue dont les réseaux sont, comme nous le savons tous, de plus en plus puissants et sophistiqués.

Nous nous rapprochons de la date butoir de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais malgré ses efforts, la Guinée-Bissau continue de se heurter à des difficultés en matière d'assainissement, d'approvisionnement en eau et en énergie, et de fourniture de soins de santé primaires, pour ne citer que les questions les plus pressantes. Le taux élevé de pauvreté qui persiste dans notre pays a contraint le Gouvernement à adopter un programme ambitieux pour l'avenir, consacré dans notre document national de stratégie de réduction de la pauvreté et fondé sur les piliers que sont la stabilité, la paix, la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Ce document définit les principales difficultés et recommande les priorités des cinq prochaines années. Grâce à la mise en œuvre sérieuse et rigoureuse de cette stratégie, le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger a déjà réussi à inverser cette tendance négative.

La situation économique actuelle s'améliore visiblement, ce qui est le résultat des progrès enregistrés ces deux dernières années et demie pour renforcer la politique publique et améliorer la performance macroéconomique, comme en témoignent nos partenaires, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Grâce à son excellente performance macroéconomique, le pays est parvenu au point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, bénéficiant ainsi d'un allègement de 90 % de sa dette extérieure et d'une récente réévaluation du taux de croissance de son produit intérieur brut, qui est maintenant fixé à 5,3 %, soit plus que ce qui avait été initialement prévu. Nous avons réuni toutes les conditions requises pour maintenir et accélérer cette tendance au cours de l'année prochaine.

À cette fin, outre le fait que nous comptons sur nos propres ressources, qui peuvent maintenant être consacrées aux programmes de réduction de la pauvreté, le Gouvernement organisera une table ronde des donateurs pendant le premier trimestre de 2012 pour mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de ces programmes. À cet égard, nous demandons, une fois encore, la participation et la contribution de tous les donateurs traditionnels qui s'intéressent à notre pays et qui souhaitent soutenir les efforts nationaux cherchant à surmonter nos faiblesses actuelles.

Je tiens à saluer de nouveau la création d'ONU-Femmes, entité qui reflète l'engagement déterminé de

notre Organisation à lutter en faveur de l'égalité des sexes et à garantir que les femmes disposent des conditions nécessaires pour être mieux représentées et participer plus activement au processus de transformation en cours dans nos sociétés.

Dans ce même contexte, mon pays prend des mesures pour défendre la dignité des femmes, notamment pour promouvoir l'autonomisation des femmes et l'affirmation de leur autonomie. Je salue les mesures récemment prises par le Parlement de la Guinée-Bissau, qui a approuvé la criminalisation de la mutilation génitale féminine et a renforcé les sanctions contre la traite des mineurs.

Le statut de la Guinée-Bissau et sa crédibilité sur la scène internationale dépendent largement de sa capacité à définir et à mettre en œuvre une politique étrangère qui prenne en compte les grandes valeurs universelles de démocratie, liberté et de droits de l'homme, valeurs qui sont également les nôtres.

Dans le cadre de nos activités diplomatiques, nous devons faire preuve de cohérence avec nos engagements historiques et, avant tout, être fidèles à ceux qui nous ont aidés de façon désintéressée dans notre combat pour affirmer notre dignité.

Dans cette optique, nous saluons la décision de l'Autorité palestinienne de soumettre une demande de reconnaissance de l'État palestinien en tant que membre de plein droit de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes favorables à un dialogue constructif sur la base de la possibilité d'une coexistence pacifique et d'une coopération mutuellement bénéfique entre les pays et les peuples.

La présente session de l'Assemblée se tient à un moment où le monde arabe connaît de grands changements. Ces changements réclament davantage de droits politiques et sociaux, ainsi que des valeurs telles que la liberté et la démocratie, et c'est pour cette même raison que nous sommes de tout cœur avec les Arabes et souhaitons leur exprimer notre sympathie et notre solidarité. Néanmoins, nous regrettons les cas où la transition implique un lourd coût en vies humaines.

Concernant la Libye, la Guinée-Bissau appuie pleinement la position de l'Union africaine et est totalement disposée à coopérer et à renforcer les relations de plus en plus amicales et la coopération avec les représentants légitimes du peuple libyen.

Nous prions instamment le Gouvernement des États-Unis de s'inspirer des valeurs qui définissent

cette grande nation et de reprendre ses relations avec Cuba, en mettant fin à l'embargo qui a duré pendant plus de 50 ans et en libérant les Cubains encore détenus dans ses prisons.

Les responsabilités de l'Organisation des Nations Unies s'accroissent, et la mondialisation des décisions qu'elle est amenée à prendre est de plus en plus urgente.

Les raisons historiques qui ont conduit à la création du Conseil de sécurité ne sont plus actuelles. La représentation démographique des différentes régions du monde, l'émergence de nouveaux pays et les nouvelles configurations géopolitiques nous contraignent à accepter qu'il est naturel de réformer le Conseil de sécurité. Nous estimons qu'il est légitime de vouloir que les décisions du Conseil de sécurité soient prises en associant toutes les parties et de façon plus participative, en donnant à notre continent à la fois des sièges permanents et non permanents. Tel est le souhait de l'Union africaine, en raison de la vaste représentation du continent africain.

Sous les auspices du Président de la République, M. Malam Bacai Sanhá, l'Assemblée nationale a lancé un processus de réconciliation nationale impliquant toutes les forces de la nation. Cette initiative importante a contribué à créer le climat de paix et de compréhension qui règne aujourd'hui dans notre pays.

Pour terminer, je tiens à saisir cette occasion pour remercier tous les amis et partenaires de la Guinée-Bissau de leur soutien et solidarité et pour leur assurer que nous n'épargnerons aucun effort pour consolider la paix et construire une société plus juste en vue de créer de meilleures conditions de vie pour le peuple bissau-guinéen.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Carlos Gomes Júnior, Premier Ministre de la République de la Guinée-Bissau, est escorté de la tribune

Allocution de M. Willy Telavi, Premier Ministre des Tuvalu

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre des Tuvalu.

M. Willy Telavi, Premier Ministre des Tuvalu est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Willy Telavi, Premier Ministre des Tuvalu, et de l'inviter à prendre parole devant l'Assemblée générale.

M. Telavi (Tuvalu) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que je me tiens à cette tribune en ma qualité de Premier Ministre des Tuvalu et que je participe au débat général de l'Assemblée générale, c'est un grand plaisir pour moi de vous transmettre les salutations chaleureuses et les meilleurs vœux de mon peuple et de mon gouvernement, et j'ai l'honneur aujourd'hui de parler en leur nom. Je tiens d'abord à exprimer mes remerciements et ma sincère reconnaissance au Gouvernement des États-Unis, en tant que pays hôte, pour sa chaleureuse hospitalité et les services spéciaux mis à disposition de ma délégation depuis notre arrivée.

Il y a 10 ans, les Tuvalu ont établi et ouvert leur Mission permanente à l'Organisation des Nations Unies ici, à New York, avec pour tâche de resserrer leurs liens avec les nations de la famille mondiale. Malgré nos ressources limitées, puisque nous sommes l'un des États Membres les plus petits, notre présence témoigne simplement de notre espoir et de notre confiance en la collaboration avec les États Membres dans la quête de notre destin. Cela traduit notre attachement constant à défendre le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le développement et les droits de l'homme en tant que piliers fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies, comme il est énoncé dans sa Charte.

Les Tuvalu, qui s'en félicitent vivement, soutiennent pleinement les quatre grands domaines prioritaires que la présidence de M. Al-Nasser a retenus, à savoir le règlement pacifique des différends, la réforme et la revitalisation de l'Organisation des Nations Unies, l'amélioration de la prévention et de la réaction face aux catastrophes, le développement durable et la prospérité mondiale, qu'il a clairement identifiés à l'ouverture de la session. En particulier, le thème qu'il a proposé pour le débat général, « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques » est particulièrement opportun, compte tenu de tout ce qui se passe actuellement dans le monde.

À cet égard, je tiens à exprimer, tardivement, notre hommage et tous nos respects au peuple et au Gouvernement des États-Unis en commémoration du dixième anniversaire, célébré récemment, des événements du 11 septembre 2001. Les Tuvalu condamnent vivement de tels actes terroristes ainsi que tous les incidents similaires ayant lieu dans le monde entier, et nos prières vont à tous ceux qui ont perdu des êtres chers. Les Tuvalu saluent également ceux qui ont perdu la vie pour la cause de la justice et de la paix.

En tant que nation éprise de paix, les Tuvalu soutiennent pleinement le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité aux quatre coins du monde. Toutefois, en même temps, l'intégrité et la souveraineté des pays doivent être respectées à tout prix. Les Tuvalu sont fermement convaincus qu'aucun pays ne devrait jamais avoir recours à une action violente et militaire comme moyen de régler les différends. Au lieu de cela, les parties concernées doivent être encouragées à discuter et comprendre les causes originelles de leurs différends et essayer de s'écouter mutuellement et de façon plus pacifique.

Le monde connaît aujourd'hui de profonds changements dépassant les frontières à cause des effets sans précédent de la mondialisation et d'autres événements mondiaux connexes, qui ont de lourdes répercussions sur les Tuvalu. Ces phénomènes ont été exacerbés par l'impact grave et persistant de la crise économique et financière, qui a eu un effet immense et désastreux sur l'économie des Tuvalu. Le Fonds d'affectation spéciale des Tuvalu, en particulier, qui est la principale source de revenus pour stabiliser notre budget ordinaire, a été spécialement touché. En conséquence, mon gouvernement n'a pas d'autres choix que de rationaliser et de limiter son budget ordinaire à un niveau viable afin de pouvoir garantir, en ces temps difficiles, la prestation des services de base à son peuple.

À cet égard, je demande humblement à la communauté internationale et aux partenaires de développement de satisfaire d'urgence à leurs engagements d'aider les pays les moins avancés (PMA) dont font partie les Tuvalu, par la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, adopté à la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue en Turquie cette année même. Le Programme d'action d'Istanbul est un document dynamique qui doit être mis en œuvre vigoureusement et collectivement par les pays les moins avancés et la

communauté internationale au cours des 10 prochaines années. À cet égard, je suis heureux de confirmer que les éléments essentiels du Programme d'action seront intégrés à la Stratégie nationale des Tuvalu pour le développement durable, au cours de notre réunion nationale d'examen, qui doit se tenir le mois prochain.

Par ailleurs, en tant que l'un des pays les moins avancés, les Tuvalu sont très vulnérables aux perturbations économiques mondiales, aux effets des changements climatiques et aux maladies, y compris les maladies non transmissibles. Les Tuvalu continuent de demander à l'ONU de tenir dûment compte de ces vulnérabilités quand elle envisage de radier certains pays de la liste des pays les moins avancés. En dépit de l'objectif ambitieux fixé dans le Programme d'action d'Istanbul de faire en sorte que 50 % des pays les moins avancés soient radiés de cette liste au cours de la prochaine décennie, nous sommes fermement convaincus que la vulnérabilité économique et environnementale de notre pays, ainsi que sa dépendance continue de l'aide publique au développement, ne sauraient être totalement ignorées. Dans ce contexte, il convient de revoir les critères de radiation de la liste afin qu'ils reflètent et prennent en considération notre vulnérabilité.

Le mois dernier, les Tuvalu ont publié leur deuxième Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) portant sur la période 2010-2011, qui met en relief les progrès que nous avons accomplis jusqu'à présent en vue d'atteindre ces objectifs. En dépit des effets persistants des récentes crises mondiales, qui se font toujours sentir dans notre pays, il est encourageant de noter que d'ici à 2015 nous aurons probablement atteint cinq des OMD et obtenu des résultats inégaux en ce qui concerne les trois autres. Comme je l'ai déjà indiqué, même si nous avons fait des progrès en vue d'atteindre les OMD, ces progrès peuvent être réduits à néant du jour au lendemain à cause de notre vulnérabilité économique et environnementale.

Nous appuyons pleinement le processus en cours et les négociations intergouvernementales au sein de l'ONU visant à revitaliser l'Assemblée générale et à réformer le Conseil de sécurité. Cependant, tout en reconnaissant l'importance des réformes menées par ces organes de l'ONU afin que leurs mandats soient adaptés aux réalités actuelles, nous sommes préoccupés de constater que ces processus prennent beaucoup trop de temps. À cet égard, nous attendons avec intérêt qu'un calendrier plus réaliste soit fixé pour mener

définitivement à terme ces négociations dans un proche avenir.

Nos efforts collectifs visant à maintenir et à consolider la paix dans le monde seront vains si l'ONU continue de faire fi de la contribution de Taiwan à ces objectifs communs et de ses efforts en ce sens. En outre, on ne saurait trop souligner la contribution que Taiwan continue d'apporter à la communauté internationale en tant que l'un des partenaires de développement résolu. À cet égard, les Tuvalu exhortent l'ONU à reconnaître pleinement ces contributions. Les Tuvalu appellent les organes subsidiaires des Nations Unies, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation de l'aviation civile internationale, à autoriser Taiwan à participer pleinement et de façon significative à leurs réunions et activités, ainsi qu'aux réunions sur les changements climatiques.

Les changements climatiques constituent une priorité mondiale du XXI^e siècle et au-delà. Par conséquent, il s'agit d'un problème qui appelle une solution mondiale. Les effets des changements climatiques varient selon les pays, et tous les pays n'ont pas la même capacité et la même résistance pour faire y face. Pour un petit État insulaire en développement comme les Tuvalu, il ne fait aucun doute que les changements climatiques constituent un problème de sécurité qui menace notre survie. À la fin de cette année, les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se réuniront à Durban pour faire avancer les travaux sur les changements climatiques. Il s'agira d'une réunion très importante, car le temps presse pour des pays extrêmement vulnérables comme les Tuvalu. Mon pays estime que la réunion de Durban doit aboutir à des résultats décisifs.

Premièrement, nous devons adopter les amendements au Protocole de Kyoto, afin de définir une deuxième période sur laquelle porteront ces engagements. Il sera nécessaire d'adopter une décision prévoyant l'entrée en vigueur provisoire de ces amendements afin d'éviter toute coupure entre la première et la deuxième période. Cela est nécessaire pour que le mécanisme du développement propre continue de fonctionner sans complications et continue de financer le Fonds pour l'adaptation.

Deuxièmement, nous devons faire des progrès rapides s'agissant de mettre en place un mécanisme international pour la compensation des pertes et des

dégâts. Cela est d'une importance vitale pour des pays extrêmement vulnérables comme les Tuvalu. Nous avons besoin d'un mécanisme international pour partager le fardeau de la reconstruction après des catastrophes climatiques de grande ampleur. Troisièmement, nous devons réorienter nos activités, de façon qu'elles portent sur la réduction des émissions plutôt que sur la déforestation et la dégradation des forêts. Pour réduire réellement la déforestation dans le monde, nous devons introduire des mesures qui traitent efficacement de ses causes. Nous devons envisager cette question sous l'angle de la demande et explorer tous les moyens qui permettraient de réglementer le commerce des produits qui accélèrent la déforestation.

Enfin, nous estimons que tous les grands pays émetteurs doivent prendre des mesures décisives pour réduire leurs émissions. Le système d'engagements actuel prévu par les Accords de Cancún est inefficace. À Durban, nous allons proposer un nouveau mandat pour lancer des négociations sur un nouvel accord juridiquement contraignant pour les principaux pays émetteurs qui n'ont pris aucun engagement au titre du Protocole de Kyoto. Cet accord devrait compléter le Protocole de Kyoto, sans le remplacer.

À l'approche de la Conférence Rio+20 qui se tiendra l'année prochaine, nous devons nous assurer qu'il y a une section qui s'occupe expressément des besoins des petits États insulaires en développement. En examinant la question de l'économie verte, nous devons étudier avec soin les moyens de réorienter le système international actuel des échanges pour prendre dûment en compte les besoins des économies des petites îles. Nous avons besoin de technologies accessibles et bon marché qui tirent parti de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Nous devons également protéger nos économies bleues et nos océans. Enfin, nous devons explorer de nouveaux arrangements commerciaux préférentiels pour pallier au désavantage lié à notre petite taille.

Pour terminer, je voudrais revenir sur les graves effets des récentes crises financière et économique et d'autres crises mondiales en cours, qui continuent d'avoir un impact sur l'économie et le développement socioéconomique de mon pays. En tant que petit État insulaire en développement et l'un des pays les moins avancés, vulnérable face à ces crises et dépendant de l'aide extérieure au développement, les Tuvalu demandent à la communauté internationale d'honorer sans tarder leurs engagements et obligations énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul et d'autres

instruments internationaux. Nous sommes fermement convaincus que grâce à notre coopération continue et à des partenariats solides à tous les niveaux, nous pourrions surmonter ces problèmes, dans l'intérêt de notre peuple et de toute l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre des Tuvalu de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Willy Telavi, Premier Ministre des Tuvalu, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir d'ajouter ma voix à l'acclamation unanime par laquelle S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser a été élu Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Diplomate compétent et expérimenté, il a joué un rôle intégral pour faire de l'État du Qatar un acteur central et vital de la diplomatie internationale. Je suis certain qu'il abordera ses nouvelles responsabilités avec le même dévouement, la même impartialité et la même compassion.

Ces derniers mois, les vents du changement ont soufflé sur le monde, atteignant et re façonnant les coins les plus improbables de notre planète, pour le meilleur et pour le pire. Ces vents ont poussé la nation du Soudan du Sud jusque dans ces lieux sacrés où elle a été accueillie en nouveau membre très estimé de notre famille mondiale. Ces vents balayaient les obstacles immatériels à la création d'un État palestinien, et insufflent une vie nouvelle à des processus de négociations stagnants. Les vents du changement ont soufflé sur les sables du Moyen-Orient et de l'Afrique

du Nord, modifiant des hypothèses géopolitiques bien ancrées.

Les nuages sinistres de la tempête économique qui se sont profilés à l'horizon il y a trois ans de cela ne se sont toujours pas dissipés et semblent même se multiplier. Les catastrophes naturelles, les changements climatiques et les vents non métaphoriques des ouragans et des tempêtes tropicales ont encore une fois secoué les nombreuses îles de mon pays et de ma région, compromettant nos fragiles économies et infligeant de durs revers à notre développement.

L'ONU se retrouve dans l'œil de ces turbulences géopolitiques et socioéconomiques de plus en plus puissantes. Notre rôle collectif face à ces rafales rugissantes déterminera le monde de l'après-crise et la pertinence de cette institution. La communauté internationale protégera-t-elle les pays et les populations vulnérables contre ces vents? Rassemblerons-nous nos forces pour apporter des changements positifs? Ou deviendrons-nous comme ces météorologues inutiles qui annoncent la direction que prendront ces vents, sans jamais rien faire pour le bien de nos peuples?

Le Président a eu raison de choisir le thème intitulé, « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques » pour ce débat général. Ce thème ne saurait être plus approprié ni plus opportun. Il arrive trop souvent que la tâche difficile de la médiation, des négociations et du règlement pacifique des différends soit abandonnée prématurément en faveur d'une intervention militaire, d'une politique dite « du bord du gouffre » ou d'une action multilatérale inconsiderée. Les rédacteurs mêmes des résolutions fort débattues du Conseil de sécurité font souvent fi de la lettre et de l'esprit de ces documents avant même que l'encre ait séché, et la poursuite frénétique d'une solution militaire à chaque différend est parfois écœurante.

Trop souvent, les défenseurs les plus ardents d'une intervention militaire onéreuse et inutile sont les dirigeants des puissances militaires qui cherchent parfois à relancer des carrières politiques en baisse avec des balles, des bombes et les corps d'étrangers sans visage dans des terres lointaines. L'histoire n'a jamais vu d'un bon œil de telles croisades politiques, et ceux qui ont semé le vent ont inmanquablement semé le tourbillon de leurs campagnes sanguinaires, longtemps après que leur gloire triomphaliste se soit estompée. Les aventures néocolonialistes et

impérialistes, quel que soit le motif invoqué, ne triompheront jamais, aux yeux de l'histoire, du droit d'un peuple à l'autodétermination et de son droit inaliénable à la souveraineté.

La crise économique et financière actuelle est un phénomène dévastateur qui ne semble pas s'amoindrir. Les économies du monde restent en péril, et aucune d'entre elles n'est à l'abri des retombées croissantes de cette crise systémique due à des institutions financières mal réglementées et aux mouvements de capitaux. Les effets de la crise financière internationale ne sont désormais plus ressentis par les seules multinationales. Les conséquences macroéconomiques et développementales de cette tornade économique sont aujourd'hui douloureusement apparentes, de même que l'impact sur la vie des particuliers.

La crise économique a aggravé le chômage et la pauvreté dans le monde, et engendré un sentiment de désespoir, surtout parmi les jeunes. Les répercussions continues des bouleversements économiques se ressentent dans les rues et les villes du monde entier et sont en grande partie à l'origine des désordres qui opposent violemment partout dans le monde une jeunesse et d'autres éléments mécontents aux forces gouvernementales, de Tottenham à Tripoli. Des troubles sociaux se profilent partout ailleurs, dans des dizaines de pays où ni les conditions socioéconomiques ni les institutions politiques ne pourront tenir longtemps les énormes pressions existantes.

Alors que la crise économique internationale a déjà bien entamé sa troisième année, nous pouvons dire aujourd'hui que les réponses anémiques et timorées des nations riches et développées n'ont pas réussi à soigner l'économie mondiale. Les tentatives non coordonnées – stimulus, austérité et... stimulus – illustrent la confusion des principaux forums de notre coopération économique internationale. La reprise qu'ils avaient prématurément annoncée a été fautive et passagère, et leur conseil à la patience et leurs prévisions d'une relance à long terme sont de peu de confort pour les populations mises à mal dans les pays qui ne portent aucune responsabilité dans la crise.

Dans les petites économies vulnérables et très endettées des pays à revenu intermédiaire comme le nôtre, la débâcle économique a des conséquences dévastatrices et continues. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre la promesse de remontées progressives ou cycliques de l'économie mondiale. Les petits États ont besoin d'un espace fiscal et politique

pour relancer le développement d'une manière créative qui ne corresponde pas aux critères de théoriciens économiques discrédités, mais aux particularités du monde réel et à des politiques humaines. Les institutions financières internationales n'ont toujours pas compris ce fait tout simple.

L'Assemblée générale doit réaffirmer son rôle dans la réponse à la crise économique internationale. Aux premiers jours de la détérioration de l'économie mondiale, Saint-Vincent-et-les Grenadines a joué un rôle moteur dans la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. Sous la direction du Président, l'Assemblée doit désormais assurer un véritable suivi des recommandations et des mécanismes énoncés lors de la Conférence et qui n'ont pas encore été mis en œuvre. La région des Caraïbes porte un intérêt particulier à ce problème des plus urgents.

Cette année, Saint-Vincent-et-les Grenadines a été mentionné dans une résolution de l'ONU (65/136) appelant la communauté internationale à fournir une aide après le passage de l'ouragan Tomas, qui a causé des dégâts s'élevant à des millions de dollars dans notre région. Si nous sommes extrêmement reconnaissants aux nombreux pays qui ont généreusement contribué aux secours d'urgence, notre relèvement national et régional est loin d'être accompli. À la lumière de l'appel bienvenu lancé par le Président de l'Assemblée générale à mettre l'accent sur la prévention des catastrophes et la lutte contre ces catastrophes durant la présente session, je rappelle à la communauté internationale que nous poursuivons nos activités de relèvement et que les petits États insulaires en développement demeurent vulnérables jusqu'à la fin de la saison 2011 des ouragans de l'Atlantique.

Je reste déconcerté par l'intransigeance des principaux émetteurs et des pays développés qui refusent d'assumer leurs responsabilités et de lutter contre les changements climatiques liés aux excès de leurs propres gaspillages. Alors que les ouragans Irène et Katia se dirigeaient vers des villes demeurées intactes, comme c'est le cas habituel, aux États-Unis et au Royaume-Uni, les Caraïbes ont été affligées par des dégâts considérables et les pertes humaines tragiques, qui sont le lot annuel de la région. Nous ne pouvons qu'espérer que nos expériences désormais communes donneront lieu à des manifestations de solidarité et à un engagement constructif qui conduiront à fixer des cibles contraignantes et importantes en matière de

réduction des émissions et de concrétiser les engagements pris au titre du financement de l'adaptation à l'égard des petits États insulaires en développement vulnérables. Le temps manque et l'existence même de nombreux pays est menacée par la montée des océans et l'intensité croissante des tempêtes.

Je suis encouragé de voir que le Président de l'Assemblée générale a décidé de mettre un accent particulier sur le développement durable et la prospérité mondiale durant la présente session. Toutefois, les citoyens du monde, et en fait un grand nombre de gouvernements, ne croient plus en ces sommets imbus de leur importance qui ne donnent que peu de résultats tangibles. Les archives de l'ONU sont pleines de déclarations grandiloquentes et de documents finaux issus de sommets dont les engagements ont été oubliés avant même que les représentants aient quitté en avion les lieux exotiques de ces rencontres pour rentrer chez eux.

L'année prochaine, la question du développement sera de nouveau abordée en Amérique latine à l'occasion de la Conférence Rio+20, organisée au Brésil. Rio+20 aura lieu 10 ans après la proclamation au Mexique du Consensus de Monterrey, en vertu duquel les pays développés se sont engagés à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement pour les pays en développement. Aujourd'hui, même en acceptant les définitions libérales et les méthodes de comptabilité créatives utilisées par certains États pour mesurer l'aide au développement, les pays développés ne consacrent que 0,32 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement – soit moins de la moitié du pourcentage promis à Monterrey. Nous devons tout simplement améliorer ce résultat. Nous devons faire ce qui s'impose. Nous ne pouvons nous laisser mener en bateau pendant autant d'années en croyant à toutes ces promesses. Nous devons un jour venir à bout de ce problème, et le monde évolue. Faisons les choses correctement. Nous en avons la responsabilité. S'il vous plaît.

À cet égard, nous ne parvenons jamais à réaliser nos rêves. Je me remémore l'interrogation poétique de Langston Hughes, une authentique voix d'Amérique, qui a posé ces simples questions :

« Qu'advient-il d'un rêve suspendu?
Se dessèche-t-il
tel un raisin au soleil?

Ou suppure-t-il tel une plaie –
Pour mieux couler ensuite?
Empeste-t-il tel une viande avariée?
Ou s'enrobe-t-il de sucre –
tel un bonbon sirupeux?
Peut-être s'affaisse-t-il tel une lourde charge.
Ou alors explose-t-il? »

Les événements qui ont récemment eu lieu dans les rues de certaines grandes villes mondiales ont probablement répondu aux questions de Langston Hughes. Parler n'apporte rien. Nous devons agir.

Nous devons considérer comme une source d'inquiétude et d'embarras gêne internationale le fait que la composition du Conseil de sécurité est une relique ossifiée de la Seconde Guerre mondiale et qu'elle semble imperméable aux réalités modernes des nouveaux pays et des nouvelles puissances mondiales. Le fait qu'un organe tellement démodé et de moins en moins légitime soit autorisé à s'ingérer de manière décisive dans les conflits locaux et régionaux est un acte odieux d'irresponsabilité internationale. Saint-Vincent-et-les Grenadines affirme catégoriquement que le Conseil de sécurité doit être réformé, et cette réforme doit s'accompagner d'une augmentation du nombre de membres permanents et non permanents du Conseil, et ce en tenant pleinement compte des aspirations légitimes de l'Afrique et des besoins à satisfaire des petits États insulaires en développement, dont les perspectives en matière de consolidation de la paix et de règlement des conflits sont précieuses.

L'Année internationale des personnes d'ascendance africaine, qui a été proclamée en grande pompe, est presque arrivée à son terme. Je remercie l'ONU, qui a accueilli un certain nombre de manifestations afin de sensibiliser aux problèmes que rencontrent les personnes d'ascendance africaine et de lancer des débats sur les différents moyens possibles de régler ces problèmes.

La discrimination raciale a été justifiée et est elle-même devenue un moyen de justifier la mise en place d'un système brutal fondé sur l'exploitation et la déshumanisation. Ce système a été perfectionné durant la traite transatlantique des esclaves et s'est enraciné pendant la période de la domination coloniale. La structure du monde moderne demeure fermement ancrée dans un passé marqué par l'esclavagisme et l'exploitation colonialiste. Aujourd'hui, tous les pays du monde dont la majorité de la population est d'ascendance africaine restent cantonnés à la

périphérie des systèmes économiques et de développement mondiaux. Que ce soit sur le plan individuel ou systémique, les personnes d'ascendance africaine restent défavorisées par ce cycle de discrimination profondément ancré et inflexible. En effet, nombre des guerres que l'ONU s'efforce d'apaiser ou d'éviter découlent de la cartographie ignorante et dictée par l'avidité qui ont imposée les colons européens.

Le peuple de Saint-Vincent-et-les Grenadines a une longue et fière histoire de résistance à l'esclavage, à l'intolérance et au génocide qui remonte à la résistance héroïque des Garifuna contre l'agression britannique à la fin du XVIII^e siècle. Alors que nous célébrons le noble héroïsme des personnages célèbres comme des inconnus qui ont résisté à l'hégémonie coloniale raciste, nous devons continuer de lutter contre l'héritage laissé par ce passé barbare et injuste. Les blessures de cette époque sont profondes, les crimes contre l'humanité évidents et la nécessité de présenter des excuses et d'offrir des compensations indéniable; nous ne pouvons y échapper. Lorsque nous abordons cette année la question des personnes d'ascendance africaine, nous devons mettre l'accent sur les événements dans la corne de l'Afrique et en Haïti.

La voix collective de la communauté internationale se fait de plus en plus entendre en faveur du droit des Palestiniens à créer leur propre État. Saint-Vincent-et-les Grenadines fait écho aux passages y relatifs de la déclaration ministérielle prononcée hier au nom du Groupe des 77, qui s'est félicité de la demande présentée par l'État de Palestine en vue de son accession au statut d'État Membre de l'ONU. L'État de Palestine a présenté son dossier à cette Assemblée mondiale en vertu des plus hautes traditions du multilatéralisme. Personne ne devrait qualifier d'unilatérales les actions des Palestiniens. Ils sont venus ici s'adresser à un organe multilatéral. Nous sommes convaincus que cette initiative et la solidarité de la communauté internationale ressusciteront le processus moribond de négociation entre les États palestinien et israélien.

Quand je pense aux bouleversements géopolitiques qui secouent notre village planétaire, je suis obligé de faire remarquer qu'il n'existe aucune justification pratique, juridique ou logique à l'indifférence manifeste des Nations Unies vis-à-vis de la question d'une participation véritable de Taiwan à nos importants travaux. Alors que l'Organisation des

Nations Unies ne cesse de s'agrandir et de s'ouvrir, les 23 millions de citoyens taïwanais pourraient tout de même pour le moins être autorisés à participer réellement aux travaux des institutions spécialisées du système, au-delà de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Assemblée mondiale de la Santé.

M. Al-Nasser assume la présidence alors que des turbulences et les vents du changement soufflent sur la communauté internationale. Nous ne pouvons peut-être pas décider de la direction des vents, mais nous pouvons, et nous devons, ajuster notre voile pour capter l'énergie et le potentiel que véhicule cette période, tout en nous employant à sortir de cette tempête d'incertitude et de bouleversements. L'ancien président des États-Unis Abraham Lincoln a dit un jour dans un contexte différent :

« Les dogmes du passé paisible sont inadaptés au présent tempétueux. Nous sommes confrontés à quantité de difficultés et nous devons être à la hauteur de la situation. Face à cette situation nouvelle, il nous faut penser de façon nouvelle et agir de façon nouvelle. »

Notre présent tempétueux exige lui aussi détermination, créativité et action. Soyons à la hauteur de la situation et faisons en sorte que s'accomplisse l'immense potentiel de cette assemblée mondiale pacifique. Face aux vents tourbillonnants du changement, hissons le mât du rassemblement, de l'égalité, de la paix, de la justice et du développement pour que tous les peuples de la planète puissent l'apercevoir. Puisse Dieu tout-puissant continuer de nous bénir tous.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Baburam Bhattarai, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal.

M. Baburam Bhattarai, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Baburam Bhattarai, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bhattarai (Népal) (*parle en anglais*) : J'aimerais commencer par féliciter le Président de son élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je tiens aussi à remercier S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de l'énergie et du dévouement avec lesquels il sert l'ONU. Nous lui souhaitons d'atteindre de nouveaux succès durant son deuxième mandat.

Le Népal souhaite chaleureusement la bienvenue à la République du Soudan du Sud, dernier Membre en date de l'ONU.

J'ai l'insigne honneur de me faire le porte-parole à l'Assemblée générale des sans-voix dans le monde. J'amène avec moi les salutations des près de 30 millions de Népalais, un peuple travailleur et fier qui s'est récemment libéré d'une monarchie autocratique féodale vieille de plusieurs siècles. Le Népal est la terre enchantée de l'Everest, le toit du monde. C'est le lieu de naissance de Gautama Bouddha, l'apôtre de la paix; un pays d'une beauté et d'une diversité naturelles extraordinaires.

Ces dernières années, le Népal a connu des changements profonds. Après une lutte longue et acharnée, la monarchie féodale et autocratique a été abolie. Nous avons inauguré une nouvelle ère historique avec la création de la nouvelle République fédérale démocratique du Népal. Aujourd'hui, le nouvel appareil d'État s'emploie à tenir compte de la diversité multiethnique, multilingue et multiculturelle du pays. L'abolition de toutes les formes de discrimination et d'oppression basées sur la classe sociale, le sexe, la nationalité, la région ou la caste, et la création d'un système démocratique sans exclusive et d'une société juste sont au cœur de toutes les luttes que nous avons menées pendant plusieurs décennies. Grâce au sacrifice suprême de milliers de martyrs de la guerre populaire népalaise de 1996 à 2006, du mouvement populaire de 2006, du mouvement du peuple madhesi et d'autres mouvements populaires

réprimés, nous pouvons aujourd'hui poser les fondements d'un Népal nouveau.

Il nous faut consolider ces acquis historiques et les institutionnaliser afin d'instaurer durablement la paix, la justice et la prospérité pour tous. Mon gouvernement est résolument déterminé à y parvenir en menant à son terme le processus de paix et en faisant rédiger une nouvelle constitution par l'Assemblée constituante au plus tôt. Non seulement la Constitution garantira les normes et les valeurs démocratiques fondamentales, mais elle fera aussi en sorte que notre démocratie multipartite soit ouverte à tous et participative et contribue à changer la vie de chacun, plus particulièrement les masses laborieuses opprimées et les personnes marginalisées. On dit à juste titre que la démocratie ne se mesure ni à l'aune de la liberté ni à celle de l'égalité, mais plutôt à celle de la participation. Nous voulons institutionnaliser une véritable démocratie participative pour tous, notamment les opprimés.

À cet égard, je voudrais rappeler à l'Assemblée les paroles bouleversantes prononcées ici à cette tribune en 2008 par le chef de mon parti, le Parti communiste unifié du Népal (maoïste), et Premier Ministre à l'époque, le camarade Prachanda, au sujet des paysans sans terre, des femmes opprimées, des dalits – autrement dit les intouchables, et des millions de Népalais exploités aspirant à se libérer de toutes les formes d'oppression et d'exploitation.

Le processus de paix et les transformations historiques que nous avons menés de l'intérieur sont une expérience inédite dont on pourrait tirer des enseignements. Nous pensons que pour qu'il ait un impact durable sur les masses le changement doit être global. Le changement dans les domaines politique, social et économiques doit se faire de façon globale. Cela est possible si les parties prenantes font preuve de dévouement, sont prêtes au dialogue et ont la volonté de forger le consensus. Comme dans tout autre pays, nous connaissons des difficultés et des retards inhérents à la transition. Toutefois, nous sommes unis par une même vision et nous avons l'intention de mener à bien la transition avec l'accord et la participation de tous les partis politiques et de toutes les parties prenantes. Nous sommes sûrs qu'avec la bienveillance et la coopération de la communauté internationale, nous y parviendrons au plus tôt.

La politique étrangère népalaise se fonde sur les principes fondamentaux énoncés dans la Charte des

Nations Unies, et sur le non-alignement, les principes de *Panchsheel* et la promotion de la coopération régionale par l'intermédiaire de l'Association sud-asiatique de coopération régionale. Nous voudrions être une passerelle dynamique entre nos deux voisins, l'Inde et la Chine, et même au-delà. À l'heure où l'humanité a tant besoin de paix et où nous nous efforçons tous de la réaliser, nous lançons tout particulièrement un appel pour que, grâce à l'appui et à la coopération efficaces de la communauté internationale, Lumbini, le lieu de naissance de Bouddha, devienne une fontaine pour la paix mondiale. Il faut réactiver le plus rapidement possible le Comité international pour le développement de Lumbini.

Je remercie sincèrement l'Organisation des Nations Unies, et plus particulièrement la Mission des Nations Unies au Népal, de nous avoir prêté un appui et une assistance inestimables tout au long du processus de paix. Nous espérons continuer de bénéficier de la bienveillance et de l'aide de la communauté internationale dans nos efforts pour institutionnaliser la paix durable, l'égalité et la prospérité dans le pays. L'ONU promeut la noble vision de la paix et de la sécurité, du développement, de la justice et des droits de l'homme pour tous. Mais lorsque nous regardons autour de nous, nous voyons qu'il reste encore un long chemin à parcourir pour la réaliser. Nous constatons toujours l'existence de conflits, de carences et de la misère tout autour de nous. Comment pouvons-nous instaurer une paix durable dans le monde face à tant d'iniquité, de dénuement et de marginalisation partout dans le monde? Nous devons nous attaquer aux causes profondes de cette situation. Comment peut-on justifier des dépenses de 1,5 milliard de dollars chaque année pour des armes de guerre, alors que plus de 2 milliards de personnes à travers le monde manquent des produits alimentaires et des médicaments de première nécessité, entre autres?

Dans ce contexte, j'appelle l'ONU à présenter un programme de développement ambitieux et exhaustif. Nous avons besoin d'un nouveau Plan Marshall pour assurer le relèvement et la reconstruction des pays qui sortent d'un conflit. Les grandes déclarations et l'appui symbolique ne suffisent pas. Il est temps d'engager une action visionnaire et audacieuse face aux problèmes complexes d'aujourd'hui, qui offrirait le moyen le plus rentable de gérer les problèmes mondiaux et de garantir une paix durable.

Les principes et buts de l'Organisation tels que consacrés par la Charte des Nations Unies représentent les plus grands idéaux de la communauté mondiale. Pourtant, nous vivons à une époque de paradoxes. L'écart entre les pauvres et les riches s'élargit sans cesse. Aujourd'hui, le niveau d'inégalité entre les pays est le plus élevé de tous les temps. Les pays les moins avancés (PMA) – ou, comme je préfère les appeler, les pays sous-développés – subissent de plein fouet les effets négatifs de la mondialisation, que constituent ses profondes contraintes structurelles.

La hausse du chômage est un défi majeur pour nous tous. Dans un monde intégré, la misère des masses, qui se comptent par milliards, mène tout droit à la catastrophe. Il existe des flots de prospérité au milieu d'un océan de pauvreté ce qui n'est pas viable, moralement indéfendable et économiquement peu souhaitable. Dans un monde interdépendant et interconnecté, nos destinées sont inextricablement liées. Quand ma maison est en feu, celle du voisin n'est pas en sécurité, et vice versa.

La récurrence des crises économique et financière, et des crises énergétique et alimentaire et les crises structurelles plus profondes justifient la nécessité d'examiner attentivement le paradigme économique actuel. Je crois que c'est désormais le moment de procéder à une introspection plus approfondie et de mettre sur pied un nouvel ordre économique, juste et scientifique. Le nouvel ordre économique mondial doit s'attaquer à la volatilité mondiale actuelle et à la marginalisation croissante des économies pauvres et faibles. Le processus de mondialisation financière, régie par les flux de capitaux, dévoile de plus en plus ses faiblesses structurelles intrinsèques et son incompatibilité. À moins que les intérêts des travailleurs, source fondamentale des richesses humaines, ne soient dûment intégrés dans ce processus, nous pourrions bientôt nous retrouver face à une mondialisation des troubles et des soulèvements populaires. L'ONU devrait être la principale instance au sein de laquelle cette question devrait être examinée de façon cohérente, holistique et inclusive.

Les pays les moins avancés se heurtent à de graves obstacles structurels dans leurs efforts de développement. Leurs faiblesses ont été encore aggravées par les crises multiples. En dépit de bons progrès dans la réalisation des objectifs individuels, les PMA en tant que groupe sont généralement bien loin d'atteindre les objectifs de développement convenus au

niveau international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2). Une approche du développement fondée sur les droits est impérative.

Il est fort décourageant de constater que, même aujourd'hui, environ 75 % des populations des PMA vivent dans la misère et souffrent de la faim. Cette situation est inacceptable et doit cesser le plus vite possible. Continuer comme si de rien n'était ne permettra pas de régler les problèmes profonds. Le processus historiquement structuré du « développement du sous-développement » doit être envisagé d'un point de vue structurel.

La Déclaration et le Programme d'action d'Istanbul doivent être mis en œuvre dans leur intégralité, et de manière efficace et rapidement. En particulier, le financement du développement devrait être assuré conformément aux engagements pris. Il faut garantir aux PMA l'accès à un marché en franchise et hors contingentement, et une capacité d'offre. Le développement des investissements, du transfert de technologie et du secteur privé devrait être promu dans les PMA. Ce sont des éléments essentiels pour répondre aux aspirations légitimes des PMA. Un partenariat mondial renouvelé et renforcé est indispensable à leur réalisation. Nous ne voulons pas que les PMA manquent une nouvelle occasion.

Le Népal, en sa qualité de Président des PMA, ne ménagera aucun effort, en coopération avec les autres PMA, pour faire en sorte que les problèmes et les préoccupations de ces pays demeurent une priorité absolue du programme de développement de l'ONU. De même, les difficultés particulières des pays en développement sans littoral devraient être reconnues. La liberté de transit devrait leur être garantie de droit, de même qu'un appui renforcé à la facilitation du commerce et au développement des infrastructures.

La migration de main-d'œuvre est un phénomène mondial. Nous devons protéger les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille pour veiller à ce que la mondialisation soit équitable pour tous. Comme l'économie népalaise dépend de plus en plus des transferts de fonds, cette question revêt pour nous une importance capitale.

De toute évidence, les changements climatiques apparaissent comme l'un des plus grands défis du XXI^e siècle. Le réchauffement climatique a précipité la fonte des neiges dans l'Himalaya népalais, une source d'eau douce pour plus de 1 milliard de personnes

vivant en Asie du Sud. Nous avons donc pris l'initiative de promouvoir un programme pour des montagnes durables afin de mettre en lumière leurs vulnérabilités et leurs fragilités particulières. Les pays industrialisés devraient assumer une plus grande part de responsabilité en la matière.

Il faut d'urgence réaliser des progrès dans les négociations sur le climat et garantir un financement accru et prévisible. Le sommet Rio+20 qui doit se tenir l'année prochaine est essentiel pour définir une trajectoire de développement plus durable et pour éradiquer la pauvreté dans les PMA. Le programme de développement durable devrait prendre en compte toutes les considérations écologiques, y compris la question cruciale du développement durable des montagnes.

Le Népal réitère son appel à l'élimination générale et totale de toutes les armes de destruction massive selon un calendrier précis. Le Népal croit fermement que les mécanismes régionaux complètent les efforts de promotion du programme mondial de désarmement. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, situé à Katmandou, pourrait jouer un rôle dans la revitalisation du processus de Katmandou pour faciliter le dialogue et les discussions sur l'instauration de la confiance dans la région.

Le Népal condamne sans équivoque le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, et appelle à une conclusion rapide des négociations sur une convention générale sur le terrorisme international. Nous devrions faire la distinction entre le terrorisme et les luttes pour la liberté.

L'attachement du Népal aux droits de l'homme est profond et inébranlable. Nous sommes pleinement conscients que la protection et la promotion de tous les droits de l'homme, y compris le droit au développement et aux libertés fondamentales, renforcent la viabilité de la paix et du progrès. Nous avons créé un organe constitutionnel indépendant – la Commission nationale des droits de l'homme – en tant qu'organe de surveillance. Nous sommes déterminés à mettre en place et à consolider cette institution nationale spécialisée, pour en faire un véritable gardien des droits de l'homme.

L'Assemblée générale, qui est le seul organe de représentation universelle au niveau mondial, doit avoir le pouvoir et l'autorité voulus pour fonctionner véritablement comme un parlement mondial. Elle ne

doit pas demeurer inefficace. De même, le Népal soutient l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité dans les deux catégories. La réforme doit aussi porter sur toutes les questions connexes, comme la représentation, ainsi que la transparence et le respect du principe de responsabilité dans les méthodes de travail du Conseil de sécurité. Le rôle des petits États dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et leur contribution en la matière doivent être dûment reconnus.

Nous soulignons le rôle crucial de l'ONU dans la promotion de la coopération internationale pour le développement. Son rôle dans l'orientation du débat politique sur les questions économiques et financières, et dans l'établissement des normes mondiales y relatives, doit être renforcé. Le Népal accueille favorablement tous les efforts visant à promouvoir la cohérence du système, y compris le démarrage des activités d'ONU-Femmes.

Le Népal participe depuis longtemps et de manière systématique aux activités de maintien de la paix des Nations Unies. Nous demeurons fermement attachés à la paix et à la sécurité internationales. À ce jour, le Népal a plus de 80 000 soldats de la paix, dont 62 ont été tués en service commandé. Nous voudrions donc appeler à une représentation équitable au niveau des postes à responsabilité.

Ces derniers temps, nous observons un déferlement d'appels populaires au changement et à la liberté partout dans le monde. Nous pensons que c'est le signe d'un nouveau départ, les peuples affirmant ainsi leur droit de décider de leur propre sort. Nous nous félicitons de ces changements. Nous devons les soutenir en nous appuyant sur les principes fondamentaux qui sous-tendent l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, personne ne devrait détourner à des fins partisans ces appels à la démocratie.

Le processus de paix interminable au Moyen-Orient est une question qui préoccupe sérieusement chacun d'entre nous. Nous devons trouver une solution globale et juste à ce problème. Notre position de principe consiste à appuyer un État palestinien pleinement indépendant et souverain sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU. Nous espérons que cet État verra le jour le plus rapidement possible.

Enfin, je tiens à rappeler que les principes des Nations Unies doivent avoir un caractère global et être appliqués de manière équilibrée. Non seulement,

l'ONU doit être le garant de ses nobles principes mais elle doit également tenir ses promesses. Il ne faut pas qu'elle se contente de servir les intérêts des grandes puissances. Aujourd'hui, avec la mondialisation, il incombe plus que jamais à l'ONU de définir un ordre mondial participatif et juste. Elle ne doit pas faillir à son devoir historique.

L'ONU doit servir les intérêts plus larges des membres les plus pauvres et les plus faibles de la communauté internationale. La transformation économique des pays les moins avancés, dans le cadre d'une démarche axée sur les droits fondamentaux, doit être une des grandes priorités de notre Organisation. L'ONU ne doit pas décevoir les espoirs de liberté, d'égalité et de prospérité de millions de personnes. Les idées qu'elle défend doivent se traduire par un changement visible dans la vie des opprimés. Enfin, nous devons surtout être conscients que si nous n'atteignons pas tous ensemble l'objectif de paix et de prospérité mondiales, aucun de nous ne le pourra.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Baburam Bhattarai, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre, Ministre de la défense, de l'intérieur et des communications extérieures, et Ministre de la fonction publique et des réformes administratives de la République de Maurice

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre, Ministre de la défense, de l'intérieur et des communications extérieures, et Ministre de la fonction publique et des réformes administratives de la République de Maurice

M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre, Ministre de la défense, de l'intérieur et des communications extérieures, et Ministre de la fonction publique et des réformes administratives de la République de Maurice, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre, Ministre de la défense, de l'intérieur et des communications extérieures, et Ministre de la fonction publique et des réformes administratives de la République de Maurice, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ramgoolam (Maurice) (*parle en anglais*) : Le but premier des Nations Unies est de maintenir la paix et la sécurité internationales, conformément à l'Article 1 de la Charte. Ce but demeure l'objectif prioritaire de la communauté internationale et de l'Organisation des Nations Unies.

Néanmoins, 66 ans après la signature de la Charte, notre définition de la paix et de la sécurité est différente de ce qu'elle était au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Aujourd'hui, nos préoccupations ne se limitent pas simplement à mettre un terme aux actes d'agression ou à d'autres formes de rupture de la paix. Nous sommes désormais tout autant préoccupés par les menaces à la paix et à la sécurité résultant de facteurs autres que les actes d'agression armée. Des tensions se créent, à l'intérieur des pays et entre États, en raison de l'accès inégal aux ressources, de l'insécurité alimentaire ou des menaces qui pèsent sur l'existence même de certains pays parce qu'aucune réponse efficace n'a été apportée aux problèmes posés par les changements climatiques. L'insécurité est également le résultat de l'absence d'un mécanisme international approprié pour réparer les préjudices et régler les différends par des moyens pacifiques.

Je propose d'examiner quatre composantes de la sécurité à notre époque dont la communauté internationale et l'ONU devraient tenir compte, à savoir la sécurité économique, la sécurité environnementale, la sécurité humaine et la sécurité juridique.

Quand les populations et les pays ont le sentiment d'être inextricablement embourbés dans la pauvreté et que les perspectives de développement sont peu réjouissantes, ils doutent de leur avenir. Cette insécurité économique risque, à terme, de menacer la paix mondiale. La crise économique actuelle accroît le désespoir de ceux qui sont dans le besoin et se traduit par un découragement général, qui atteint même les pays relativement bien lotis. L'économie mondiale ne s'est toujours pas remise de la crise de 2008.

Aujourd'hui, l'Europe et l'Amérique du Nord sont confrontées à des déficits budgétaires, à un endettement insoutenable et à un taux de chômage élevé. Dans le même temps, les récents bouleversements politiques au Moyen-Orient pourraient signifier que la hausse des cours du pétrole et des denrées alimentaires va se poursuivre. Alors que les pays développés sont aux prises avec de grandes difficultés, le monde en développement subit les effets négatifs de crises économiques et financières qui sont le résultat d'échecs dont il n'est aucunement responsable.

Tandis que la capacité de solides pays développés de régler les problèmes économiques et financiers est remise en cause, le monde assiste à l'essor rapide d'un certain nombre d'économies émergentes. Le centre de gravité de l'économie se déplace vers l'Est et ouvre de nouvelles perspectives. Nous devons nous assurer que ces problèmes mondiaux considérables ne créent pas un sentiment d'insécurité économique chez ceux qui pensent être abandonnés à leur sort, et ne fassent pas apparaître de nouvelles menaces à la sécurité internationale.

Nous devons absolument gérer ces transformations de manière judicieuse et pragmatique. À cet égard, j'insiste sur le fait que les petits États insulaires en développement sont particulièrement vulnérables sur le plan économique. Les économies des petits États insulaires en développement restent très instables parce qu'il s'agit d'économies ouvertes, de petite taille, dont la base de ressources est limitée. En outre, elles sont désavantagées en termes d'économies d'échelle et du fait de la forte concentration des exportations. Enfin, elles dépendent des importations et sont très exposées aux chocs de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

Nous réaffirmons que les petits États insulaires en développement doivent bénéficier d'un traitement préférentiel dans le cadre d'une stratégie mondiale visant à garantir la sécurité économique. Hélas, on refuse de reconnaître officiellement les vulnérabilités propres aux petits États insulaires en développement, reconnaissance qui leur permettrait de faire l'objet d'une attention particulière. Ma délégation est pleinement favorable au suivi et à l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

Des questions telles que le chômage, la sécurité alimentaire, les changements climatiques et l'accès à l'eau suscitant de plus en plus d'inquiétudes, il est regrettable que les négociations commerciales qui pourraient relancer les échanges internationaux et renforcer ainsi la sécurité économique soient au point mort.

De manière plus générale, je dois dire que les négociations portant sur des questions liées au commerce et à d'autres aspects de l'économie, dans la mesure où elles ont lieu, se déroulent souvent dans un cadre sectoriel et souvent restreint. Même si le caractère spécialisé de ces négociations ou de la portée des questions examinées par les organismes normatifs peut rendre nécessaire des cadres sectoriels spécifiques, il est indispensable que la communauté internationale garantisse la légitimité de ces instances, en les ouvrant à tous. Il est également impératif qu'en tant qu'organe suprême, l'ONU ait une vision d'ensemble des problèmes mondiaux en matière d'économie, de finances, de commerce et de développement.

Durant les années 70, l'ONU a joué un rôle important dans la définition d'un cadre conceptuel pour un nouvel ordre économique international. L'ONU a adopté plusieurs résolutions qui ont fait date et ont jeté les bases normatives d'un ordre économique plus équitable. L'Organisation des Nations Unies a encore un rôle à jouer pour façonner l'ordre économique mondial afin de garantir la sécurité économique, en conformité avec son mandat au titre de la Charte. L'ONU est la seule organisation internationale qui non seulement possède la légitimité et l'universalité nécessaires, mais est aussi supposée avoir une vue d'ensemble du développement économique mondial. Ce faisant, l'ONU garantira de veiller à la coordination des politiques entre les forums consacrés à divers secteurs, définira les principes et directives concernant les négociations sectorielles, et assumera de sa responsabilité suprême s'agissant de la sécurité économique de toutes les nations.

Pour réaffirmer sa responsabilité en matière de sécurité économique, l'Organisation des Nations Unies ne doit pas uniquement réformer ses institutions et ses méthodes de travail; elle doit aussi rééquilibrer la priorité qu'elle accorde aux questions politiques et économiques. À cet égard, le Conseil économique et social doit recevoir la prééminence qu'il aurait toujours dû avoir en sa qualité de l'un des principaux organes de l'Organisation. En outre, en assumant sa

responsabilité en matière de sécurité économique, une ONU réformée et revitalisée devra travailler en plus étroite collaboration avec les institutions coopératives régionales, qui sont les piliers de la coopération internationale.

Le prix élevé des denrées alimentaires en 2007 et 2008, ainsi que la crise économique mondiale, ont plongé des millions de personnes dans l'insécurité alimentaire et porté à plus d'un milliard le nombre d'affamés dans le monde. Le prix des matières premières reste élevé, et le risque de crises récurrentes est bien réel. Selon les évaluations, la population mondiale devrait atteindre 9,1 milliards de personnes d'ici à 2050; or, compte tenu de la hausse des coûts de production, la volatilité des prix risque de persister. Cela sera exacerbé par les effets des changements climatiques. La communauté internationale doit donc se pencher très sérieusement sur la question de l'insécurité alimentaire dans le monde entier.

La sécurité économique implique également d'œuvrer en faveur d'une société nationale plus inclusive et étrangère à toute discrimination, d'éliminer les inégalités et de promouvoir une participation plus large de tous les segments de la communauté dans le développement et la gouvernance de la nation.

Il y a deux jours, à notre 14^e séance, nous nous sommes réunis pour célébrer le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. Nous nous félicitons des progrès réalisés depuis 2001 dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Nous reconnaissons toutefois que malgré tous ces efforts, de nombreuses personnes sont toujours victimes de ces pratiques abjectes.

Nous félicitons l'ONU pour le succès de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse de l'Assemblée générale (voir [A/65/PV.111](#) et [A/65/PV.112](#)) et l'adoption du document final (résolution 65/312). Le développement et la sécurité nécessiteront une plus grande implication des jeunes dans l'élaboration des stratégies et des politiques.

Dans le même esprit, nous accueillons très favorablement la création d'ONU-Femmes et sa vision globale d'un monde où les sociétés sont libérées des discriminations sexistes et où les perspectives, le respect et la considération sont également répartis entre femmes et hommes. Un monde où l'exclusion est moins fréquente et où le potentiel intellectuel et

économique des femmes est pleinement réalisé permettra de promouvoir la sécurité économique.

En juin l'année prochaine, les dirigeants du monde entier se réuniront à Rio de Janeiro pour renouveler leur engagement envers le développement durable et, nous l'espérons, pour adopter des mesures concrètes qui contribueront à renforcer la sécurité économique. Mais avant de pouvoir avancer, nous devons aussi examiner pourquoi nombre de nos engagements passés n'ont pas été honorés. Nous attendons avec intérêt que les océans fassent l'objet de l'attention qu'ils méritent à Rio, dans le cadre d'un programme économique plus large. Les petits États insulaires, en particulier, espèrent que la communauté internationale se penchera comme il convient sur la viabilité des océans, au cours de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et au-delà. La viabilité des océans est cruciale pour la sécurité et, dans certains cas, pour la survie même de nombreux petits États insulaires.

L'humanité dans sa totalité se préoccupe désormais de plus en plus de sa sécurité environnementale, probablement plus que jamais auparavant dans toute son histoire. Cette question va jusqu'à menacer l'existence même de certaines petites nations insulaires. Au cours des dernières décennies, l'ONU a porté au premier plan de l'actualité le concept de développement durable et les mesures nécessaires pour promouvoir ce type de développement. Les travaux préparatoires en cours pour Rio+20 ont mis en lumière les lacunes graves que nous accusons toujours dans certains domaines. Les perturbations qui découlent des changements climatiques représentent une véritable menace pour la sécurité mondiale.

Les changements climatiques ne sont pas une chimère. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les « super tempêtes », les inondations, les sécheresses et les vagues de chaleur nous frappent déjà. Les changements climatiques affectent notre vie quotidienne et menacent jusqu'à la survie de nombreuses petites îles. Maurice connaît déjà les effets néfastes des changements climatiques. La température ambiante s'est réchauffée de 0,6° C, voire de 1,1° C, dans divers microclimats au long des dernières décennies. Le niveau de la mer monte à raison de 1,2 millimètre par an dans le sud-ouest de l'océan Indien. Nos précipitations annuelles ont diminué de 8 % par rapport aux années 50. Les phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations sont de plus en plus fréquents.

Sans coopération internationale et en l'absence d'actions concertées, les changements climatiques auront un impact dévastateur sur tous nos pays. Ma délégation est fermement convaincue que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques constitue la principale plateforme internationale et intergouvernementale pour négocier la réponse mondiale face aux changements climatiques. Les petits États insulaires sont vulnérables économiquement, et cette vulnérabilité est exacerbée par les conséquences dramatiques des changements climatiques. Les petits États insulaires comptent sur la communauté internationale pour leur sécurité.

Maurice est très attachée au principe d'une économie verte. Nous reconnaissons qu'il ne s'agit pas d'une panacée. Dans leur mise en œuvre de ce concept, les pays doivent tenir compte de leurs propres priorités et réalités nationales.

Mon gouvernement poursuit une stratégie de développement durable. Adopté en 2008, le projet « Maurice, Île durable » prend forme et toute une gamme de mesures ont déjà été mises en œuvre. Nous nous proposons de relever la part de l'énergie renouvelable dans la production d'électricité de 18 % actuellement à 35 % d'ici à 2025, en intensifiant notre recours aux biocarburants et aux énergies solaire, éolienne et de la houle. Dans ce but, en mai 2010, j'ai mis sur pied un ministère chargé du développement durable. Nous avons lancé un processus de consultation nationale pour formuler des stratégies et des politiques qui emportent l'adhésion du public et sont conçues pour protéger l'environnement, assurer la justice sociale et créer une économie viable.

Le climat exerce – et continuera d'exercer – une influence directe et indirecte sur le cycle de l'eau, en affectant les cycles des précipitations et de l'évaporation, ainsi que la disponibilité de l'eau et ses modes de consommation. De nombreuses régions du monde font déjà face à une baisse des précipitations. À mesure que les changements climatiques s'intensifient et que la pénurie d'eau s'accroît, les tensions entre différents pays et différents usagers pourraient représenter une menace de plus en plus grave. La communauté internationale doit donc travailler de concert pour s'attaquer à ce problème pressant. La sécurité environnementale doit faire partie des priorités de l'ONU pour la promotion de la sécurité mondiale.

Outre la menace qui pèse sur l'existence même de certains pays du fait des changements climatiques, les

populations du monde entier continuent de se préoccuper de leur propre sécurité. Je voudrais mentionner quatre sources d'inquiétude à cet égard.

Le désarmement est l'une des principales composantes de la stratégie de sécurité internationale. La menace que représente, pour toute l'humanité, la persistance des armes nucléaires et autres armes de destruction massive est une source de préoccupation universelle. Notre incapacité à régler la question du désarmement continue de saper le développement et la sécurité du monde entier. Une réduction sensible de la production d'armes classiques et, à terme, un monde libéré de l'arme nucléaire constituent un objectif que nous ne pourrions atteindre qu'avec le temps et qui exige patience et persévérance. En fait, le contexte politique international actuel est probablement plus propice à la réalisation de ces objectifs qu'il ne l'a jamais été.

La menace du terrorisme continue de planer sur la sécurité. Les événements récents nous ont rappelé que les actes de terrorisme peuvent être perpétrés par des extrémistes de tous bords sur l'échiquier politique et que le terrorisme peut prospérer dans les pays riches autant que dans les pays pauvres. La communauté internationale doit dresser le bilan de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et renforcer la coopération internationale à cet égard.

Le *Rapport mondial sur les drogues de 2011* montre encore que le trafic et la consommation de drogues restent considérables. Le trafic de drogues et le blanchiment de l'argent de la drogue liés à la criminalité organisée et aux activités terroristes font peser une menace sur la stabilité et la sécurité aux niveaux national et régional. Alors que nous célébrons le cinquantième anniversaire de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, nous devons redoubler d'efforts pour lutter contre le trafic de drogues dans le cadre de notre stratégie mondiale pour assurer la sécurité humaine.

Cela fait 30 ans que nous luttons contre le VIH/sida, qui représente une menace permanente pour la sécurité humaine. Je suis convaincu que nous avons obtenu davantage de résultats au cours des 10 années qui ont suivi la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida qu'au cours des deux décennies précédentes. Il est encourageant de constater que la Réunion de haut niveau sur le VIH/sida tenue en juin a réaffirmé la volonté politique des gouvernements d'arrêter et d'inverser la propagation du VIH/sida et de

faire en sorte que, d'ici à 2015, aucun enfant ne naisse atteint de l'infection à VIH (voir résolution 65/277, annexe).

Maurice souscrit pleinement à la vision d'ONUSIDA « Ensemble pour un accès universel ». Le Secrétariat national chargé de la lutte contre le sida, que j'ai mis en place en mai 2007, poursuit sa tâche pour parvenir à zéro nouveau cas d'infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès dû au sida à Maurice.

L'Article 2 de la Charte des Nations Unies stipule que tous les Membres règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques. L'Article 33 énonce les moyens d'y parvenir. Dans le même esprit, la Charte prévoit au Chapitre XIV la création de la Cour internationale de Justice.

Toutefois, le recours aux juridictions internationales pour le règlement pacifique des différends entre les États a de tout temps requis le consentement des États concernés. Récemment, un certain nombre d'accords bilatéraux et multilatéraux prévoient que les États s'engagent en premier lieu à se soumettre à l'arbitrage ou à une décision de justice. Nous nous félicitons de cette évolution.

La sécurité nécessite un cadre juridique approprié pour obtenir réparation ou pour régler les différends. La communauté internationale n'a pas encore mis en place le mécanisme adéquat aux fins du règlement pacifique des différends qui serait à la disposition de tous les États.

L'Assemblée générale a décidé d'organiser une réunion de haut niveau consacrée à l'état de droit durant sa soixante-septième session. Nous nous félicitons de cette décision, mais nous tenons à souligner que le débat sur l'état de droit doit s'appliquer aux niveaux national et international. Nous attendons donc avec intérêt que l'Assemblée débattenne de l'état de droit tel qu'il s'applique aux relations entre les États dans le cadre des prochains débats.

Je voudrais citer comme exemple les difficultés que mon propre pays a connues pour régler un conflit avec l'ancienne puissance coloniale, le Royaume-Uni, relativement à la décolonisation. L'archipel des Chagos, qui fait partie du territoire de Maurice, a été détaché de Maurice avant l'indépendance, au mépris total des résolutions 1514 (XV) et 2066 (XX) et des principes du droit international, et le Royaume-Uni a déclaré que l'archipel constituait le prétendu du Territoire britannique de l'océan Indien. Le Royaume-

Uni n'est pas parvenu à tenir des débats constructifs avec nous sur la question.

Lorsque le Gouvernement de Maurice a ensuite annoncé, en 2004, qu'il renverrait le différend devant la Cour internationale de Justice, le Royaume-Uni a immédiatement changé sa déclaration, en vertu de l'article 36 du Statut de la Cour, refusant de reconnaître la juridiction de la Cour pour certains différends avec un membre ou un ancien membre du Commonwealth. Cela montre le type de difficultés qu'un État peut rencontrer pour mettre fin à un différend en vertu du droit international. Les États concernés par le différend peuvent refuser de négocier en toute bonne foi et s'employer à faire en sorte qu'aucun tribunal international ne puisse déterminer le droit applicable au règlement de ce différend.

Nous demandons à l'ONU de continuer d'examiner la question du règlement des différends dans son ensemble, y compris par des moyens judiciaires, et de déterminer des codes de conduite applicable à tous les États en matière de négociation, de conciliation, de médiation ou d'autres formes de règlement non judiciaire et pacifique des différends ou, sinon, de soumission du conflit à une décision judiciaire.

Dans ce contexte, Maurice est particulièrement heureuse de saluer la décision du Président de l'Assemblée générale d'avoir choisi pour thème de la présente session le rôle de la médiation dans le règlement des différends internationaux. Nous l'assurons de notre plein appui dans la promotion de cette cause.

Une plus grande sécurité juridique suppose également une meilleure gouvernance mondiale. À cet égard, l'ONU doit donner l'exemple. L'ONU doit reconnaître que le monde a changé depuis 1945. Les efforts actuels pour adopter des réformes en rapport avec le Conseil de sécurité, la revitalisation de l'Assemblée générale et les méthodes de travail de notre Organisation doivent recevoir l'appui sincère et important qui convient.

Ma délégation continue de croire qu'une réforme globale du Conseil de sécurité doit porter sur sa composition au niveau des membres tant permanents que non permanents. L'Afrique ne doit plus être privée de son droit à une représentation permanente au Conseil. Ma délégation appuie pleinement la position africaine commune consacrée par le Consensus d'Eszulwini et la Déclaration de Syrte.

Nous pensons également que l'Amérique latine mérite pleinement une représentation permanente au Conseil. Maurice réaffirme son appui à l'aspiration légitime de l'Inde à un siège permanent au sein d'un Conseil de sécurité réformé.

Nous attendons également avec intérêt l'avènement d'un système des Nations Unies plus inclusif qui puisse s'attaquer efficacement aux questions de sécurité internationale, avec l'admission de la Palestine en tant qu'État Membre. L'ONU et la communauté internationale ont le devoir de redonner au peuple palestinien sa dignité et de lui accorder le droit de créer son propre État et le droit à la sécurité. Maurice appuie la candidature de la Palestine au rang de Membre de plein droit de l'ONU, présentée hier au Secrétaire général par le Président de l'État de Palestine (A/66/371, annexe), et l'aspiration légitime du peuple palestinien à occuper la place qui lui revient de droit au sein de la communauté internationale. Nous nous félicitons de la déclaration du Président Abbas, à la 19^e séance, où il affirme que la Palestine tend la main au Gouvernement israélien et au peuple israélien pour faire la paix et établir des relations fondées sur la coopération entre les États de Palestine et d'Israël.

Nous accueillons d'autre part favorablement l'entrée du Soudan du Sud dans la communauté internationale en tant qu'État indépendant et souverain, ainsi que son admission à l'ONU.

Avant de terminer, je tiens à dire quelques mots sur des questions qui revêtent un intérêt pour notre région.

En tant qu'État côtier de l'océan indien, Maurice est préoccupée par la piraterie, qui fait peser une menace sur le commerce mondial. La piraterie entrave le développement économique et elle est devenue un grave problème de sécurité dans la région et au-delà. Nous nous félicitons de la réponse de la communauté internationale à cette grave menace. Consciente des problèmes qui sont soulevés par les poursuites judiciaires et la détention des pirates, Maurice a proposé d'apporter son concours pour les poursuites judiciaires et la détention des pirates. Maurice et l'Union européenne ont signé un accord en juillet dernier pour renforcer les capacités dont nous disposons afin de contribuer à l'effort international en cours à cette fin.

Si la réaction de la communauté internationale face à la famine en Somalie n'est pas à la mesure des

besoins immenses et immédiats du peuple, nous craignons que le problème de la piraterie ne s'aggrave.

L'occupation illégale continue de l'Archipel des Chagos par le Royaume-Uni est une source de préoccupation pour la région. Maurice se félicite de l'appui apporté par l'Union africaine et le Mouvement des pays non alignés en faveur de l'intégrité territoriale de notre pays. La prétendue déclaration par le Royaume-Uni d'une zone de protection marine autour de l'Archipel des Chagos, en violation de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, est une autre source de préoccupation. C'est la raison pour laquelle, en décembre dernier, Maurice a entamé une procédure d'arbitrage contre le Royaume-Uni en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.

En ce qui concerne Tromelin, Maurice et la France ont progressé vers la conclusion d'un accord sur la cogestion, qui ne remet pas en cause notre souveraineté. Nous devons toutefois poursuivre notre dialogue car, en fin de compte, l'intégrité territoriale de Maurice ne sera pas assurée tant que Tromelin ne lui sera pas restitué.

En tant que membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe et Président en exercice de la Commission de l'océan Indien, Maurice se félicite de la signature, la semaine dernière, d'un accord entre les principales parties prenantes sur une feuille de route visant à rétablir la démocratie dans l'État voisin de Maurice, Madagascar. Cet accord a été conclu grâce aux efforts inlassables de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la Commission de l'océan Indien pour réunir les parties. La mise en œuvre de la feuille de route nécessite la tenue d'élections nationales et locales, qui qui impose la mobilisation de ressources importantes. Nous demandons à l'ONU et à la communauté internationale d'apporter tout leur appui à une mise en œuvre réussie de la feuille de route.

(l'orateur poursuit en français)

L'absence de sécurité que ce soit sur le plan économique, écologique, juridique ou même, dans certains cas, existentiel appelle à une révision des obligations statutaires de l'Organisation des Nations Unies. Même si la préoccupation initiale des pères fondateurs concernant les menaces à la sécurité internationale est toujours valable, la communauté internationale est aujourd'hui aussi préoccupée par

d'autres menaces à sa sécurité et par d'autres défis à relever.

Je tiens à ajouter que dans cette réactualisation de la notion de sécurité et, par conséquent, dans la redéfinition du rôle de l'Organisation des Nations Unies, la communauté internationale doit également promouvoir le dialogue interculturel et inter-civilisations. Nous nous félicitons de l'initiative du Secrétaire général de créer l'Alliance des civilisations, qui a pour mission d'améliorer la compréhension et les relations entre les nations et peuples de cultures et de religions différentes, et de contribuer à freiner les forces qui alimentent la polarisation et les extrémismes.

Les tensions résultent souvent de l'ignorance, de la peur des autres et d'un sentiment de déni de justice. Il est donc essentiel non seulement de maintenir le dialogue entre les nations et les peuples, mais aussi de promouvoir la connaissance des cultures et des civilisations.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre de la défense, de l'intérieur et des communications extérieures, et Ministre de la fonction publique et des réformes administratives de la République de Maurice de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre, Ministre de la défense, de l'intérieur et des communications extérieures, et Ministre de la fonction publique et des réformes administratives de la République de Maurice, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Albanie.

M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Berisha (Albanie) (parle en anglais) : Je voudrais, tout d'abord, adresser mes plus chaleureuses

félicitations au Président de l'Assemblée générale pour son élection. Je lui souhaite plein succès à la tête des travaux de la soixante-sixième session de l'Assemblée. Je voudrais exprimer ma gratitude à son prédécesseur pour le travail inestimable qu'il a accompli. Je saisis cette occasion pour remercier plus particulièrement le Secrétaire général Ban Ki-moon pour l'organisation remarquable de la présente session et pour son leadership sage et déterminé à la tête de l'Organisation des Nations Unies ces dernières années. Je lui adresse mes meilleurs vœux de succès pour les quatre années à venir.

Le monde d'aujourd'hui connaît des crises majeures et complexes qui menacent la paix et la stabilité de plusieurs régions et de la planète tout entière. Toutefois, le printemps de cette année aura marqué l'histoire de l'Afrique et du monde entier. Plus de 125 millions d'opprimés se sont battus avec courage, détermination et sacrifice et ont renversé des régimes tyranniques dans cinq pays d'Afrique, ouvrant ainsi les portes de la liberté à leurs nations.

En ma qualité de représentant d'un pays qui a renversé il y a 20 ans seulement la dictature hoxhaïste – la pire que l'Albanie et l'Europe aient connue, je voudrais souhaiter la bienvenue et rendre hommage aux représentants de l'Égypte, de la Tunisie, de la Libye, du Soudan du Sud et de la Côte d'Ivoire, présents à cette session de l'Assemblée générale. Nous saluons aujourd'hui la mémoire des milliers de citoyens de ces pays, qui, avec beaucoup de courage et une bravoure légendaire, ont donné leur vie pour libérer leur peuple de tyrannies impitoyables et ont permis à leurs pays, au continent africain et au monde entier d'être plus libres et justes que jamais. Cela étant, par leurs sacrifices, ceux qui ont combattu et qui ont péri au nom de la liberté ont adressé un message sacré au cœur et à l'esprit de tous les opprimés du monde : n'ayez pas peur!

En ce vingtième anniversaire de la chute de la dictature communiste, et en dépit de difficultés incontestables inhérentes à la mise en place d'une démocratie fondée sur l'économie de marché, l'Albanie continue d'affirmer que la liberté est la plus grande des richesses de l'individu, de notre société et de notre pays tout entier.

Il y a 20 ans, l'Albanie était l'un des trois pays les plus pauvres au monde, frappée par la misère et la faim chronique. Aujourd'hui, elle fait partie de la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire.

L'Albanie était autrefois un pays totalement collectivisé; aujourd'hui, elle a le plus petit secteur public d'Europe, et plus de 84 % de son produit intérieur brut (PIB) provient du secteur privé.

Il y a 20 ans, les droits de l'homme et les libertés étaient proscrits par la Constitution. Aujourd'hui, l'Albanie est une démocratie fonctionnelle, où la liberté d'expression est garantie, des élections libres sont organisées, les droits des minorités totalement respectés, et où la tolérance religieuse est sacro-sainte.

L'Albanie était le pays le plus fermé du monde. Aujourd'hui, elle est membre de l'Alliance de l'Atlantique Nord et contribue à la paix et à la stabilité dans sa région et au-delà, tout en maintenant fermement le cap sur le processus d'intégration à l'Union européenne. Aujourd'hui, les Albanais se déplacent librement en Europe, et le nombre d'étrangers qui se rendent en Albanie pour y faire du tourisme ou pour d'autres raisons est passé de 300 000 en 2004 à 3,5 millions l'année dernière.

Alors que l'Europe et le monde entier sont frappés par de grandes crises financières, l'économie albanaise fait partie des rares économies à ne pas connaître la récession. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement estime qu'à l'échelle mondiale l'investissement direct étranger a diminué de 37 % de 2007 à 2010, mais elle confirme qu'en l'Albanie il a augmenté de 316 % de 2006 à 2010.

M. Fassi Fihri (Maroc), Vice-Président, assume la présidence.

Au cours des dernières années, les exportations albanaises ont augmenté de 300 %. Le chômage et la pauvreté ont reculé d'environ 30 %. Notre modèle économique repose entièrement sur la liberté économique. L'année dernière, cette liberté a subi un énorme revers dans le monde, alors que dans mon pays elle s'est accrue de 16 %.

L'économie albanaise n'évolue pas hors de l'économie mondiale. En fait, c'est plutôt l'inverse, puisqu'étant une petite économie, elle est directement liée et soumise à l'économie mondiale. C'est pourquoi, je pense que nos résultats découlent de quatre facteurs principaux.

Le premier facteur tient au fait que le gouvernement et le secteur public sont de taille réduite. L'administration publique et le secteur public albanaise sont au moins 50 % plus petits que ceux des autres

pays de taille similaire dans la région et au-delà. De plus, il me plaît de dire que mon gouvernement fait partie des 10 gouvernements les moins interventionnistes sur le plan économique.

Deuxièmement, l'Albanie dispose d'un taux d'imposition forfaitaire. À 10 %, la charge fiscale est la plus basse d'Europe. Une plus grande souplesse fiscale et une lutte efficace contre la corruption ont permis à notre pays de doubler, en quatre ans, ses recettes fiscales issues des droits de douanes et des impôts.

Troisièmement, nous avons beaucoup investi dans les infrastructures pour stimuler la croissance. Mon gouvernement a, pendant trois ans de suite, consacré entre 8 % et 10 % du PIB à l'infrastructure routière. Au total, 8 000 kilomètres de nouvelles routes ont été construits, ce qui dépasse le nombre total de kilomètres de routes construites dans toute l'histoire du pays. Dans les deux prochaines années, l'Albanie aura une infrastructure routière nouvelle et moderne qui permettra à nos citoyens et aux visiteurs étrangers d'atteindre notre capitale, Tirana, à partir de n'importe quelle région du pays en économisant les trois cinquièmes du temps nécessaire auparavant.

Quatrièmement, nous avons facilité les procédures de création ou d'expansion d'entreprises en mettant en place un système efficace de guichet unique numérique pour l'immatriculation des entreprises au registre du commerce, les licences et les permis, et en réduisant considérablement les procédures bureaucratiques.

Cependant, la dette et la crise de l'euro sont comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus de notre économie et de notre monnaie nationale, le lek. Je saisis cette occasion pour appeler les pays de la zone euro à prendre en considération les effets de la crise sur notre économie et sur les autres économies qui sont étroitement liées à l'euro.

Le plus grand souhait et le rêve le plus cher de tous les Albanais est de voir l'Albanie devenir un pays développé. Je sais que le chemin sur lequel nous nous sommes engagés n'est pas facile et qu'il est parfois semé d'embûches; mais c'est également ce chemin qui nous permettra d'aller toujours de l'avant. Je suis convaincu que c'est une voie juste et sûre, porteuse d'espoir, et en suivant laquelle le rêve d'une Albanie pleinement développée deviendra réalité.

Pour concrétiser ce rêve, le Gouvernement albanais s'est engagé à réaliser le développement durable. Les pays en développement et les marchés émergents tels que l'Albanie sont confrontés à d'innombrables difficultés, mais ils ont également l'avantage de pouvoir apprendre des erreurs des pays développés et de les éviter. Dans ce contexte, nous sommes déterminés à transformer l'Albanie en une petite superpuissance régionale en matière d'énergie renouvelable. Grâce à ses vastes ressources en eau, l'Albanie est comparable à une petite Norvège située dans la péninsule des Balkans. Mon gouvernement a déjà signé avec le secteur privé un contrat assorti de conditions de faveur, pour la construction de 220 des 450 stations hydroélectriques prévues. Des sociétés de divers pays européens et du reste du monde participent déjà à ce processus.

En outre, de grandes plates-formes éoliennes ont été installées à travers tout le pays et le Gouvernement a déjà délivré et continue de délivrer des licences pour la production de milliers de mégawatts par des parcs éoliens. L'Albanie fait également partie des régions les plus ensoleillées d'Europe, et le Gouvernement est déterminé à exploiter l'énergie solaire et l'énergie géothermique.

À mon avis, en plus des efforts considérables nécessaires pour la mise en place d'un cadre juridique international en vue de prévenir le réchauffement planétaire et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, nous devons conclure sans tarder un accord prévoyant qu'un pourcentage de l'aide apportée par les généreux donateurs à l'appui de cette cause sera utilisé pour soutenir les sociétés privées qui s'occupent essentiellement de projets d'énergie renouvelable. Ces fonds pourraient être utilisés pour payer les intérêts des crédits contractés pour l'exécution de projets d'énergie renouvelable. Je suis sûr que cela permettra d'accroître considérablement la production de l'énergie renouvelable en très peu de temps.

Dans la lutte contre les changements climatiques et l'amélioration de l'environnement, le reboisement est également très important. La campagne des Nations Unies pour un milliard d'arbres a été bien accueillie dans de nombreux pays et mérite d'être appréciée à sa juste valeur en tant que premier pas important. Cependant, nous pouvons faire beaucoup mieux.

Le Gouvernement albanais a lancé un programme ambitieux visant à exploiter le potentiel de notre pays en ce qui concerne les arbres fruitiers. Dans les huit

prochaines années, nous avons l'intention de planter environ 50 millions d'oliviers et 200 millions de différentes variétés de noisetiers. Ce projet, qui a démarré il y a deux ans, est subventionné par des fonds publics. Je suis heureux d'informer l'Assemblée que ce projet avance rapidement et qu'il a suscité une véritable passion pour planter des arbres chez mes compatriotes. L'Albanie se réjouirait de tout appui que pourrait lui apporter l'ONU et ses États Membres pour mener à bon terme ce projet.

L'Albanie appuie pleinement le Partenariat pour un gouvernement transparent lancé par le Président des États-Unis, Barack Obama, et la Présidente du Brésil, Dilma Rousseff. C'est pour cette raison que nous avons adhéré à cette initiative. Nos efforts dans le cadre de cette initiative pour un gouvernement transparent ont pour objectif essentiel l'exécution d'un projet intitulé « L'Albanie à l'ère du numérique ». En très peu de temps, nous avons étendu l'accès à Internet à toutes nos écoles et avons commencé à offrir gratuitement à chaque citoyen l'accès à Internet dans tous les bureaux de poste du pays.

Au total, 2,1 millions d'Albanais ont saisi cette occasion pour naviguer sur le réseau Internet, beaucoup pour la première fois de leur vie. Ceci a permis d'accroître le pourcentage de la population albanaise utilisant Internet, qui est passé de seulement 4,8 % au début de 2006 à 60 % aujourd'hui, ce qui représente environ deux tiers de la population. Cet accès gratuit à Internet restera disponible dans tous les bureaux de poste et dans d'autres bureaux qui seront ouverts à cette fin. Par ailleurs, le Gouvernement est pleinement engagé à garantir l'accès à Internet à très haut débit dans les deux prochaines années et à mettre en place des services à guichet unique destinés à tous les citoyens à travers le pays.

Nous estimons que l'ère numérique est avant tout l'ère de la transparence. Forte de cette conviction, il y a deux ans, l'Albanie est devenue le premier pays du monde à mettre en place un système de passation de marchés publics 100 % électronique, certifié par l'ONU. Ce système a permis de multiplier par six la participation aux offres publiques d'achat, et de réduire de 27 % les coûts liés à la passation des marchés publics. Aujourd'hui, l'Albanie est un pays où on trouve des services d'impôt en ligne, des services douaniers en ligne, des services d'inscription à l'université en ligne, des immatriculations au registre du commerce en ligne et de déclarations aux services de l'état civil en ligne. Très bientôt, le Gouvernement

compte fournir ces services et d'autres par le biais d'un système de guichet unique.

L'administration en ligne et la transparence consolident la démocratie, et notre législation garantit à tous les citoyens libre accès à toutes les lois, décisions et dépenses publiques du Gouvernement. Afin de renforcer le rôle de la société civile, ces deux dernières années, mon gouvernement a ouvert un crédit budgétaire spécifiquement à cette fin, entièrement géré par un conseil indépendant de la société civile.

L'Albanie a d'excellentes relations avec ses voisins immédiats et, d'une manière générale, avec les pays de la région. Nous aimerions également approfondir et consolider nos relations avec la République de Serbie. Je suis très heureux d'informer l'Assemblée que le Gouvernement du Kosovo a démontré la même bonne volonté pour établir des relations de bon voisinage et a fait constamment preuve d'engagement et de sérieux dans ses négociations avec Bruxelles. En juillet 2010, la Cour internationale de Justice de La Haye a jugé que la déclaration d'indépendance du Kosovo était pleinement conforme au droit international.

La République du Kosovo a été reconnue par plus de 80 États, et je saisis la présente occasion pour demander au reste des États Membres de l'ONU de reconnaître la République indépendante du Kosovo qui est devenue, en fait, un facteur important de paix, de stabilité et de coopération dans notre région. J'appelle également la Serbie, qui est passée par l'Assemblée générale pour demander l'avis de la Cour internationale de Justice, d'adapter sa position à la décision de la Cour, indiquant ainsi qu'elle accepte et respecte l'ensemble du droit international et pas seulement les éléments qui servent sa cause.

Conformément à l'ensemble des mesures proposées par le Président Ahtisaari, et en coopération étroite avec la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) et d'autres institutions internationales présentes dans le pays, la République du Kosovo a mis en place et en œuvre les normes les plus élevées dans la région et au-delà pour ce qui est des libertés et des droits des minorités.

Les problèmes les plus inquiétants pour les Serbes du Kosovo aujourd'hui, ce sont les tensions créées et orchestrées à des fins nationalistes. Aujourd'hui au Kosovo, le patrimoine culturel serbe

est plus en sécurité que jamais auparavant. Ce patrimoine culturel est précieux non seulement pour les Serbes du Kosovo, mais également pour les Albanais et l'ensemble des citoyens du Kosovo, ainsi que pour la Serbie, la région tout entière et l'ensemble de l'Europe. Je voudrais rassurer les représentants des États Membres que la seule menace à laquelle font face les Serbes du Kosovo, c'est d'être exploités pour servir les objectifs d'un passé douloureux qui ne doit jamais revoir le jour.

Entre-temps, les relations interethniques dans toutes les zones où coexistent Serbes et Albanais sont très bonnes. Toutefois, les structures parallèles financées par Belgrade dans les trois communes homogènes serbes du secteur nord de Mitrovica, où ne réside aucun autre groupe ethnique, ont transformé ces zones en lieux sûrs pour la criminalité organisée, ainsi que pour la contrebande et les trafics en tous genres.

Le Gouvernement de la République du Kosovo est résolu à appliquer l'état de droit dans ces communes et à contrôler effectivement la frontière et la douane, en pleine conformité avec l'accord conclu à Bruxelles et le document Ahtisaari. Mais ces efforts se sont heurtés à une forte résistance de la part d'associations criminelles et de gangs organisés qui, par les armes ou par d'autres moyens, font tout ce qu'ils peuvent pour entraver l'application de l'état de droit. Nous avons appuyé et continuerons d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement du Kosovo, EULEX et la KFOR pour renforcer l'ordre dans tout le territoire de la République du Kosovo afin que règnent la paix et la stabilité.

J'appelle la Serbie à faire de son mieux pour éliminer les obstacles à la circulation de biens à sa frontière avec le Kosovo, et à respecter l'accord signé ce mois-ci à Bruxelles, lequel interdit cet embargo et prévoit la liberté des exportations et des importations pour les deux pays. Nous croyons que le respect des vraies frontières dans les Balkans est une des conditions fondamentales à une paix et à une stabilité durables. Les efforts déployés par Belgrade pour maintenir en place dans ces trois communes des structures d'autorité parallèles prouvent que la Serbie continue de croire qu'elle peut redessiner les frontières dans notre région sur la base de l'idée fautive et dépassée de pays ethniquement propres et de la notion d'une Grande Serbie.

La République de Serbie, conformément au droit international, a appréhendé le boucher des Balkans et

aussi, bien que trop tard, ses lieutenants, et s'est ainsi gagnée la reconnaissance de la communauté internationale. Toutefois, j'invite la Serbie à coopérer à la recherche et la restitution des dépouilles des 1 500 hommes, femmes, enfants et personnes âgées qui ont été enlevés de chez eux et massacrés sur le territoire de la Serbie tout simplement parce qu'ils étaient albanais. Il importe de débarrasser un pays de ceux qui ont commis des crimes contre l'humanité, mais il importe également de ne pas cacher ni couvrir les tombes de leurs victimes.

Hier, ici même, le Président Tadić a qualifié de vraies les accusations faites par M. Dick Marty relatives au trafic présumé d'organes et aux tueries en masse perpétrées par des Albanais sur le territoire de l'Albanie. Je voudrais, à propos de ce rapport, indiquer ici la position du Gouvernement albanais. Le rapport de Dick Marty – comme l'a reconnu le Procureur en chef de la Serbie, Vladimir Vukčević, qui a déclaré que son propre rapport est entièrement inclus dans le rapport de Marty – est en fait un copié-collé du rapport de Vukčević. Tous ceux qui lisent ce rapport peuvent voir qu'il porte de nombreuses allégations qui ne sont pas du tout basées sur des faits ou sur la vérité, mais sont au contraire motivées par des intentions sinistres.

Le rapport Marty – appelons-le plutôt le rapport Marty/Vukčević – ne présente même pas un seul fait. Je dois préciser qu'à vrai dire il synthétise le mémoire de Carla Del Ponte, qui semble émaner de la même et seule source. Dans les milliers de pages de transcription de l'interrogatoire subi par Slobodan Milošević et de ses accusations contre les Albanais, il n'accuse pas une seule fois mon pays de se livrer à un trafic d'organes ou d'être le site de charniers. L'objet de ce rapport est de détourner l'attention de la décision prise par la Cour internationale de Justice en faveur de l'indépendance du Kosovo.

Néanmoins, le Gouvernement albanais a officiellement demandé à sa délégation au Conseil de l'Europe de voter en faveur de ce rapport dans le seul but d'ouvrir la porte à une enquête internationale approfondie. Mon gouvernement a envoyé une invitation à EULEX, et nous sommes heureux qu'elle l'ait acceptée. Je peux assurer toutes les personnes ici présentes que mon pays coopèrera sans réserve avec EULEX et avec son équipe spéciale afin de faire la vérité sur ces mensonges inventés de toutes pièces. La première fois que j'ai lu le mémoire de Carla Del Ponte, cela m'a rappelé Agatha Christie. Je veux que

l'équipe d'EULEX vienne faire la lumière sur cette fiction.

Malgré tout cela, notre région a fait des progrès extraordinaires, et chaque jour, des efforts sont déployés en vue de bâtir un avenir commun au sein de l'Union européenne. Mon pays fait de son mieux et investit considérablement dans les infrastructures afin de créer de nouveaux liens, de nouvelles routes et de nouvelles lignes de communication avec tous nos voisins. Je crois que le moment est venu pour les Albanais et Serbes de tenter de mettre le passé derrière eux et de se tourner ensemble vers l'avenir pour le plus grand intérêt de leurs nations.

De cette tribune, le Président Abbas a présenté à l'Assemblée générale la demande d'admission de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'État indépendant. Si mon gouvernement appuie pleinement l'idée d'une Palestine indépendante, je suis convaincu qu'une action unilatérale ne sera pas efficace. C'est pourquoi j'appelle nos amis palestiniens à appuyer la déclaration faite hier par le représentant du Quatuor, dans laquelle il a défini une feuille de route claire en vue de régler ce problème fondamental de notre époque.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République d'Albanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Nikola Gruevski,
Premier Ministre de l'ex-République
yougoslave de Macédoine**

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Nikola Gruevski, Premier Ministre de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Nikola Gruevski, Premier Ministre de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gruevski (ex-République yougoslave de Macédoine) (*parle en macédonien; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un honneur et un

privège particuliers de prendre la parole devant cette importante instance et de faire connaître aux membres de l'Assemblée la position de la République de Macédoine sur les questions actuellement inscrites à l'ordre du jour de l'ONU.

Premièrement, je tiens à féliciter S. E. l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser de son élection au poste prestigieux de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session, et à féliciter le précédent Président, M. Joseph Deiss, pour la façon remarquable dont il a assuré la présidence de l'Assemblée durant la soixante-cinquième session. Je saisis également cette occasion pour féliciter le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat, et je suis certain qu'il continuera d'œuvrer avec dévouement à la réalisation des nobles objectifs de l'ONU.

La République de Macédoine a récemment célébré le vingtième anniversaire de son indépendance. Nous avons dû relever de nombreux défis, et notamment déclarer l'indépendance de manière pacifique, mettre en place un nouveau système politique tenant dûment compte des valeurs démocratiques et des droits et libertés de la personne, transformer notre système économique et régler de nombreux problèmes sociaux, devenir un membre responsable et actif de la communauté internationale, et satisfaire en outre à de nombreuses autres exigences et conditions.

Pendant cette période, la République de Macédoine a pu compter l'ONU comme partenaire. Grâce aux enseignements retenus au cours des 20 dernières années, mon pays est particulièrement conscient de l'importance que revêt la médiation pour le règlement pacifique des conflits. La Macédoine se félicite de la décision opportune et sage de faire du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends le thème du débat de cette année.

La majorité des conflits n'éclatent pas du jour au lendemain; ils sont prévisibles et offrent des occasions véritables de lancer des initiatives diplomatiques efficaces en vue de les prévenir. Nous avons ainsi l'occasion de limiter au maximum les coûts à tous points de vue. Alors même que nous affirmons la souveraineté des États, nous devons tenir compte du fait qu'un État ou des États peuvent parfois avoir besoin de recourir à des services de médiation, les médiateurs devant se montrer impartiaux et désireux d'aller au cœur des problèmes et d'aider toutes les

parties concernées à régler leurs difficultés d'une manière mutuellement acceptable et satisfaisante avant que la situation ne s'envenime.

Les objectifs du Millénaire pour le développement restent les paramètres en fonction desquels nous devons évaluer notre réussite. Quelle que soit la gravité des conséquences de la crise économique mondiale, notre volonté de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement ne doit pas fléchir. Les crises les plus graves sont le résultat d'un manque de vision et de détermination. Fermer les yeux sur les problèmes qui se posent ou trouver des excuses pour justifier le manque d'action pour réaliser nos objectifs ne fera qu'augmenter le prix à payer à l'avenir; et ce prix ne se chiffrera pas uniquement en dollars ou en euros, il se chiffrera également en vies humaines, ce bien si précieux et inestimable.

Un problème qui exige une solution immédiate et à long terme est le changement climatique. Il est alarmant de voir que, précisément du fait du changement climatique occasionné par l'activité humaine, des pays et des États entiers vivent dans l'incertitude jour après jour. Bien qu'elle ait été moins durement touchée par les effets néfastes du changement climatique, la République de Macédoine se sent solidaire des pays les plus exposés à ce phénomène.

Ces derniers temps, nous avons été témoins de nombreux conflits et avons vu la paix et la sécurité perturbées dans de nombreuses régions du monde. L'éveil démocratique, en particulier ce qu'on appelle le Printemps arabe, nous a montré une fois de plus que la démocratie ne peut être imposée; elle ne peut découler que du rejet par les populations des dictatures et des régimes qui vont à l'encontre de l'intérêt populaire ainsi que du respect des droits humains fondamentaux, des libertés universelles et de l'état de droit.

Les conflits anciens et gelés demeurent un défi mondial. Le problème lié à au détournement de programmes de leur objectif premier, soit l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques n'a pas encore été réglé. Le terrorisme et la famine causés par des conflits ne sont que deux des nombreux problèmes auxquels il est impératif que nous trouvions des solutions immédiates afin d'améliorer la sécurité aux niveaux mondial et régional.

Les êtres humains doivent être l'objet principal de notre attention, notamment dans le cadre des politiques nationales et, bien sûr, de l'action multilatérale. Il n'existe rien de plus précieux que la

vie humaine, la dignité humaine et le droit au développement, à la prospérité et au bonheur individuels. L'humanité exige que nous transformions nos déclarations et nos bonnes intentions en actions concrètes. Lorsque nous demandons à l'ONU de respecter cet impératif moral, nous le prêchons d'exemple. La République de Macédoine continuera de participer activement à la réalisation de nos objectifs communs.

Je pourrais décrire mon pays avec de nombreux mots, et chacun serait à sa manière parfaitement adapté. Mais pour commencer, j'en choisis un dont je suis certain qu'il décrit intimement mon pays et mon peuple et qu'il illustre bien tous les efforts et toute la force que nous avons mobilisés pour surmonter les problèmes de notre histoire récente. Il décrit clairement la patience avec laquelle nous avons fait face à chaque obstacle qui se présentait à nous, et avec laquelle nous avons surmonté et continuons de surmonter ces obstacles, aux niveaux économique et institutionnel, en affirmant simplement notre identité et notre existence. Ces obstacles ont été imposés non pas à cause de ce que nous avons pu faire, mais tout simplement à cause de ce que nous sommes et parce que nous existons. Ce mot est « responsabilité ».

La Macédoine a agi de manière responsable. Notre pays a obtenu son indépendance après avoir traversé une histoire qui ne pourrait être qualifiée de clémentine. Cette indépendance est née du sacrifice de nombreuses vies et de rêves brisés. Pourtant, notre passé n'est pas la seule raison qui nous a poussés à agir de manière responsable. Nous, Macédoniens, croyons en notre avenir européen et sommes convaincus que nous pouvons laisser un héritage riche aux générations futures. C'est la raison précise pour laquelle la Macédoine essaie aujourd'hui de créer une large base d'appui et tente d'unifier ses forces et son potentiel pour défendre l'idée audacieuse de la Macédoine devenant l'un des principaux acteurs régionaux dans les domaines de la réforme économique, de l'éducation, de l'investissement, de la technologie et de l'innovation; de la protection de l'environnement et des droits et libertés de la personne; et dans tous les domaines de la vie moderne. Connaissant la grande attention apportée à ces questions par mon peuple et son sens des responsabilités – et je citerai à cet égard la réaction de mon pays face à la crise économique mondiale, lorsque notre solidarité n'a pas fléchi et que nous sommes venus à bout de cette crise sans

rencontrer de graves problèmes – je suis convaincu que notre unité durera.

Cependant, lorsque nous parlons de la Macédoine, nous ne pouvons manquer de mentionner une autre caractéristique importante qui est la nôtre depuis des milliers d'années. Cette caractéristique, que nous avons héritée des temps anciens, nous a aidés à conserver notre côté cosmopolite – l'idéal qui nous a permis de préserver un multiculturalisme fonctionnel. Côte à côte, à travers les siècles, différentes cultures, religions et nations ont coexisté dans mon pays. Beaucoup d'Européens trouvent cela étonnant et inédit, mais pour nous Macédoniens, telle est la réalité depuis des siècles. Notre ambition est de favoriser l'incorporation dans la culture dominante sans assimilation ni désagrégation aucune. Contrairement à beaucoup d'autres qui, craignant pour leur mythe national, tentent de les supprimer, nous sommes fiers de nos différences, que nous considérons comme notre trésor.

Notre système n'est pas parfait et nous avons de nombreux problèmes à régler. La Macédoine est à l'aube d'une grande mutation, qui ne se produira pas du jour au lendemain. Comme toutes les autres nations du monde, nous avons le droit d'avoir notre propre identité et de nous unir autour de notre propre mythe national. Dans ce mythe, tous les Macédoniens, les Albanais, les Turcs, les Roms, les Serbes, les Valaques, les Bosniaques et autres ont une place. Il y a de la place pour tous ceux qui reconnaissent les vertus de la non-violence, de la justice, de la coexistence et de l'émulation culturelle. Le chauvinisme n'a jamais été dominant chez notre peuple. Les amendements constitutionnels de 1993 et le changement de notre drapeau sont la preuve de notre bienveillance, de notre ouverture d'esprit et de notre volonté de coopérer. Toutefois, notre sens des responsabilités et notre maturité ne doivent pas être pris pour de la faiblesse, ni servir de prétexte à quiconque pour continuer de nous spolier, car nous avons notre dignité et notre fierté. Nous savons qui nous sommes et comment nous voulons vivre. Nous sommes Macédoniens, nous parlons macédonien et notre pays s'appelle la République de Macédoine.

En tant que Premier Ministre de la République de Macédoine, je manquerais à tous mes devoirs si je n'abordais pas la question de notre nom et de notre identité et le fait que notre voisin du sud les rejette tous deux. J'évoque cette question pas uniquement en raison du poste que j'occupe et de l'obligation que j'ai envers

le peuple de la République de Macédoine, mais aussi parce qu'à bien des égards elle est directement liée à la question du règlement pacifique des différends et au rôle que joue la médiation.

Nous n'aimons pas cette situation où notre nom et notre identité sont rejetés par un pays, et nous n'avons certainement pas cherché à ce qu'il en soit ainsi. Mais la réalité est souvent froide, dure et brutale. Le fait est que notre voisin du sud conteste notre nom et notre identité; cette contestation est devenue notre problème et un différend est apparu, un différend unique au monde. Il nous est imposé parce qu'un pays, notre voisin, a « besoin » de monopoliser deux noms et est déterminé, dans un but stratégique, à refuser de nous laisser exister comme nous l'entendons.

Imaginez l'état d'esprit de mes concitoyens : victimes de chantage, leur développement et leurs perspectives d'avenir compromis, empêchés par notre voisin du sud d'adhérer aux institutions euro-atlantiques, simplement en raison de ce que nous sommes et de ce à quoi nous aspirons. Personnellement, et littéralement comme tous mes concitoyens, il me paraît incroyable que nous nous retrouvions ainsi dans une situation où il nous faut régler un différend absurde et créé de toutes pièces. Je suis sûr que cela est tout aussi incompréhensible pour tous ceux qui sont ici. Je voudrais demander aux participants aujourd'hui de se mettre, juste un instant, à notre place et d'imaginer quel serait leur sentiment si quelqu'un demandait qu'ils ne soient pas français, allemands, anglais, américains, russes, chinois, nigériens, japonais, argentins, uruguayens ou kenyans, par exemple. C'est la seule chose que je demande, la seule chose que j'implore. Je demande qu'on nous aide à mettre fin à cette situation et qu'on nous laisse être ce que nous sommes. Nous ne faisons de tort à personne et nous ne nuisons à personne. Nous n'éprouvons qu'empathie, tolérance et respect à l'égard de nos voisins, de nos amis et de tout un chacun. Nous avons du respect pour le voisin avec lequel nous avons ce différend et nous comprenons ses craintes. Nous ne prétendons nullement monopoliser le nom de Macédoine et n'avons aucune intention de le faire.

De grâce qu'on nous aide à rester fiers et dignes et à éviter une solution qui nous briserait. Nous voulons une solution qui ne nuise pas à notre esprit et un nom qui reconnaisse notre désir et notre volonté de coexistence, de communauté, d'individualité et d'identité ainsi que notre sentiment d'appartenance au monde, monde que nous construisons, dont nous

défendons les valeurs et pour l'avenir duquel nous nous battons. Les Macédoniens sont un peuple pacifique et nous nous employons, par la médiation, à régler le différend avec notre voisin de façon pacifique.

Dans un discours prononcé au Parlement de la République de Macédoine le 31 août 2001, notre regretté Président Boris Trajkovski avait affirmé :

« Nous voulons que la communauté internationale nous reconnaisse par notre nom – la République de Macédoine – et non pas par un dérivé fictif. Il est grand temps que le monde nous appelle par le nom que nous nous donnons, comme tout autre pays et ses habitants. Sinon, comment voulez-vous que nous croyons en vos valeurs, en vos principes et en vos idées si vous niez notre droit fondamental, le droit à une identité? »

Par bonheur, 131 pays dans le monde ont fait le choix de nous reconnaître tel que nous nous dénommons – la République de Macédoine – et pour cela nous les remercions. Nous les remercions de leur position de principe et de leur constance à l'égard des valeurs de protection des droits et principes établis par l'Organisation des Nations Unies elle-même. Hélas, les règles en vigueur dans le monde sont telles que ici, dans cette enceinte, on ne peut pas nous appeler par le nom que nous nous sommes donné. Nous ne pouvons pas non plus adhérer à certaines organisations malgré tous nos efforts pour en devenir membre et, dans le cas de l'OTAN et l'Union européenne, en dépit du fait que nous avons gagné le droit d'en être membre. Cela, franchement, n'est pas juste. Il n'y a pas d'autre mot. Chacun est libre d'agir, de se comporter, comme il veut face à cette situation.

C'est un grand honneur et un immense privilège que de prendre la parole devant cet organe. Nous sommes des dirigeants et nous représentons tous notre peuple du mieux que nous le pouvons. Mais, en tant que dirigeants, nous devons réaffirmer notre loyauté envers notre propre peuple d'abord, et envers les peuples du monde ensuite. C'est ainsi que nous pourrions survivre, être efficaces et bâtir un monde meilleur pour nous-mêmes, nos enfants, nos petits-enfants et les générations à venir, ce qui est en définitive le souhait de chacun d'entre nous.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'ex-République yougoslave de Macédoine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Nikola Gruevski, Premier Ministre de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda.

M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Spencer (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Al-Nasser de son élection unanime à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je puis l'assurer que ma délégation appuiera pleinement ses efforts pour aller de l'avant sur les questions inscrites à l'ordre du jour de cette session. Je voudrais également féliciter son prédécesseur M. Joseph Deiss, Président de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, de la manière avec laquelle il a conduit les travaux.

Je manquerais à mes devoirs si j'oubliais de remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon pour la façon dont il dirige notre chère Organisation. Je suis heureux de joindre ma voix à celles des autres chefs d'État et de gouvernement qui l'ont félicité de sa nomination à un second mandat de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2012 et je lui souhaite tout le succès dans ses efforts vigoureux pour faire en sorte que l'Organisation soit efficace et efficiente et capable de faire véritablement évoluer le monde complexe dans lequel nous vivons.

La décision de M. Al-Nasser de retenir « Le rôle de la médiation dans le règlement des conflits par des moyens pacifiques » comme thème pour le débat général ne pouvait être plus opportune ni mieux appropriée. La médiation est l'une des clefs de voûte de l'Organisation. Certes la médiation ne doit pas être le seul outil à disposition de la communauté internationale pour atténuer les conflits, mais il existe néanmoins un intérêt croissant pour la médiation et son utilisation en tant que moyen prometteur et peu

coûteux de régler pacifiquement les différends et de prévenir et résoudre les conflits.

De surcroît, en tant que communauté des nations, nous avons, en de nombreuses occasions, constaté le rôle utile que la médiation peut jouer pour éviter que des différends ne dégénèrent en conflits et que des conflits ne s'exacerbent. En favorisant le règlement des conflits, la médiation permet de prévenir et de réduire les souffrances humaines et de créer les conditions propices à une paix et à un développement durables, ce qui marque la reconnaissance que la paix et le développement se renforcent mutuellement.

Lors du débat général à la soixante-cinquième session, j'ai appelé, à l'instar d'autres représentants, à l'instauration d'une paix durable au Moyen-Orient (voir [A/65/PV.20](#)). J'ai également lancé un appel à la mise en œuvre de la solution des deux États, avec Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Aucune de ces idées n'est nouvelle; malheureusement, aucune d'elles n'est près de se concrétiser. Vu l'état actuel des choses, cela ne devrait surprendre personne que le peuple palestinien cherche une autre option – obtenir de devenir membre à part entière de notre Organisation ou, à défaut, un vote de l'Assemblée générale qui élèverait le statut accordé à la Palestine d'entité observatrice sans droit de vote à celui d'État observateur, un statut égal à celui du Saint-Siège.

Comme nous l'avons dit lors de débats antérieurs, nous continuons à appuyer pleinement les aspirations du peuple palestinien et l'idée d'une solution prévoyant deux États, ce qui donnerait aux Palestiniens le droit de se diriger eux-mêmes et de réaliser leur potentiel dans un État souverain d'un seul tenant. C'est dans ce contexte que nous avons décidé, comme d'autres l'avaient déjà fait, de reconnaître l'État de Palestine. Aujourd'hui comme par le passé, nous pensons que la reconnaissance de l'État de Palestine contribuera à la recherche d'une solution négociée au conflit israélo-palestinien et à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans la région, pour finalement aboutir à une Palestine viable et un Israël sécurisé, sur la base des frontières de 1967, moyennant des échanges de territoire mutuellement convenus afin de garantir des frontières sûres et reconnues des deux côtés.

Beaucoup de conflits actuels sont alimentés par le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Ces petites armes de destruction massive ont eu un

impact dévastateur sur les pays de notre région au cours des 10 dernières années, et sont directement responsables de l'essor de la criminalité et de la violence impliquant l'usage d'armes à feu. Il va sans dire que ces armes ont eu un impact négatif significatif sur la sécurité et le développement socioéconomique et humain de nos pays.

Dans leurs rapports annuels de 2007, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la Banque mondiale ont indiqué que les taux d'homicide étaient plus élevés dans notre région que toute autre région du monde, ajoutant que des armes légères et de petit calibre avaient été utilisées dans plus de 70 % de ces homicides. Nous n'avons jamais recherché cette réputation douteuse, qui est tout sauf bienvenue.

C'est pourquoi, lors de notre sommet le plus récent en juillet 2011, les chefs d'État de la Communauté des Caraïbes ont adopté une Déclaration sur les armes légères et de petit calibre dans laquelle ils sont convenus, entre autres

« [...] d'accorder la plus grande priorité nationale et régionale aux efforts pour combattre et éradiquer le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre et de leurs munitions » [et] « d'intensifier et maintenir la participation à l'action menée par l'ONU pour que soit conclu un Traité sur le commerce des armes juridiquement contraignant ».

J'appelle tous les États Membres de notre Organisation à se joindre à notre région dans ce noble effort.

L'existence même de nombreux pays en développement en tant qu'États viables est en jeu. La crise financière et économique mondiale continue de menacer la soutenabilité de la dette dans nos pays à cause de son impact sur l'économie réelle et des emprunts que nous avons dû faire pour atténuer les effets négatifs de la crise.

Les récentes fluctuations des principaux marchés boursiers du monde ne font pas espérer une reprise économique mondiale durable de sitôt. Maintenant plus que jamais, si nous voulons surmonter la crise actuelle, nous avons besoin d'un nouveau mécanisme de restructuration et de règlement de la dette souveraine qui tienne compte des multiples dimensions de la soutenabilité de la dette.

Nos pays ont souffert de cette crise économique apparemment interminable non seulement sur le plan économique, mais aussi à cause de la présence

d'obstacles au commerce, ainsi que du financement incorporé dans certaines mesures de lutte contre la crise adoptées par des pays développés. Plus important encore, la crise a eu des incidences sur notre développement social, ce qui à son tour a entraîné, et continue d'entraîner, une perte d'emplois importante, ainsi que des difficultés dans le financement des programmes sociaux de lutte contre la pauvreté ou dans la fourniture d'équipements de base. Tous ces facteurs menacent nos efforts visant à atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Mon pays a bien progressé dans les discussions avec les États-Unis concernant notre différend sur les jeux en ligne, mais nous exhortons les États-Unis à continuer de s'efforcer de parvenir à un accord mutuellement convenu susceptible de valoriser notre économie et applicable par les États-Unis.

Avec un tel enjeu, nous persévérons dans notre quête pour obtenir un accès aux marchés dans des secteurs clés et d'autres mesures d'incitation novatrices qui pourraient inclure, entre autres, un appui financier et technique, des analyses scientifiques, du matériel et une formation pour lutter contre le trafic de drogue et créer des emplois décents pour la population d'Antigua et Barbuda.

Mon pays n'est pas le seul des Caraïbes à avoir rencontré des difficultés liées au commerce avec les États-Unis. Un blocus économique, commercial et financier beaucoup plus pernicieux a été imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba et, bien que la majorité écrasante des Membres de l'Organisation des Nations Unies ait demandé à maintes reprises la levée de ce blocus, il perdure. En tant que pays attaché aux normes du système commercial multilatéral et à la liberté commerciale et maritime, et en tant que nation rejetant l'application extraterritoriale du droit national d'un autre pays, nous appelons les États-Unis à lever immédiatement et sans conditions son blocus économique contre le peuple cubain.

Le 19 septembre, presque 11 ans jour pour jour depuis l'adoption par l'Assemblée mondiale de la Santé de la Stratégie mondiale historique de lutte contre les maladies non transmissibles afin de réduire le nombre de décès prématurés dus aux maladies non transmissibles, l'Assemblée générale a adopté une Déclaration politique (résolution 66/2) qui, entre autres choses, préconise le lancement d'une campagne

mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles.

Bien que la Déclaration soit louable à bien des égards, nous sommes néanmoins déçus de voir qu'elle ne réponde pas pleinement à certaines de nos attentes initiales, notamment la définition d'un objectif précis pour le lancement de la campagne mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles avec une feuille de route correspondante. Cependant, nous pensons que, si elle est rigoureusement mise en œuvre, la Déclaration contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Qu'il soit bien clair que nous ferons de notre mieux pour faire en sorte que l'élan généré à cette réunion ne disparaisse pas.

Il y a deux jours, nous avons tenu une Réunion de haut niveau d'une journée pour célébrer le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban – le plan d'action internationalement reconnu pour la lutte contre le racisme, qui avait été adopté par consensus à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, organisée en 2001 à Durban (Afrique du Sud). À ce jour, la Déclaration demeure un instrument innovant proposant des moyens concrets de lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination raciale.

Ce dixième anniversaire est une occasion de renforcer l'engagement politique de lutter contre le racisme et la discrimination raciale. Il donne également l'opportunité de réexaminer la question des réparations aux victimes de l'esclavage, qui est au cœur de tout débat sur le racisme, le colonialisme et la pauvreté. Antigua-et-Barbuda affirme depuis longtemps que les séquelles de l'esclavage, de la ségrégation et des violences raciales dont ont été victimes les personnes d'ascendance africaine ont sérieusement entravé notre développement national, collectif et personnel, à tous les niveaux de la vie économique, sociale et politique. L'obtention de réparations pour les injustices subies par les esclaves africains et leurs descendants ferait progresser immensément le processus d'une authentique guérison pour les générations présentes, dans les Caraïbes et en Afrique.

Ceux qui y sont opposés affirment que, contrairement aux victimes de l'Holocauste ou à ceux qui ont été internés dans des camps en temps de guerre et qui ont par la suite obtenu une indemnisation, ni les

victimes ni les responsables de l'esclavage ne sont encore en vie aujourd'hui, et qu'il serait donc injuste de tenir les descendants des esclavagistes responsables d'actes commis par leurs ancêtres.

Nous sommes en total désaccord sur ce point. En effet, personne ne peut nier le fait que le racisme et les autres séquelles de l'esclavage continuent de marquer la vie des personnes d'ascendance africaine. Par conséquent, les indemnisations doivent servir à réparer les dommages causés par l'esclavage et le racisme. C'est pourquoi nous demandons aux États autrefois esclavagistes d'entamer le processus de réconciliation en présentant des excuses officielles pour les crimes que ces États ou leurs citoyens ont commis durant les quatre siècles qu'a duré la traite des esclaves africains. Pour faciliter l'atténuation des effets de la traite des esclaves et du colonialisme sur plusieurs générations de groupes de population d'ascendance africaine, nous invitons ces mêmes États à accompagner leurs excuses de nouveaux engagements en faveur du développement économique des pays qui ont souffert de cette tragédie humaine.

L'ONU a déclaré 2011 Année internationale des personnes d'ascendance africaine. Tout au long de l'année, des pays et des membres de la diaspora africaine ont pris un certain nombre d'initiatives qui visent à leur garantir le plein exercice des droits économiques, culturels, sociaux, civils et politiques; à assurer leur participation et leur intégration à la société sous tous ses aspects – politiques, économiques, sociaux et culturels; à promouvoir une meilleure connaissance et un plus grand respect de la diversité de leur patrimoine et de leur culture, l'accent étant mis en particulier sur la promotion du multilatéralisme et des stratégies de développement; et la création d'un mouvement mondial afrocentrique.

Le moment est venu pour les membres de la diaspora africaine de commencer à s'attaquer de front à leurs problèmes. Un élément essentiel de ce processus est le Sommet de la diaspora africaine, qui se tiendra en Afrique du Sud au milieu de l'année 2012. Le Sommet et ses travaux préparatoires donneront la possibilité à la diaspora africaine de mettre en place des politiques économiques en vue de garantir une coopération économique durable entre des acteurs publics et privés, afin de favoriser le développement et l'esprit d'entreprise, et de créer des débouchés économiques dans les régions où vivent les membres de la diaspora.

Le 31 octobre, notre planète atteindra un nouveau tournant. Quelque part sur la Terre, le sept milliardième habitant de la planète Terre naîtra. Sept milliards d'humains! À tout le moins, ce nouveau jalon donnera à la communauté internationale l'occasion de réaffirmer sa détermination à mettre en œuvre de saines stratégies de développement et à défendre les droits fondamentaux et la dignité de chaque individu. En pleine préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, prévue en 2012 à Rio de Janeiro, le fait que le monde comptera prochainement sept milliards d'habitants nous rappelle que nous devons prêter attention à la dynamique démographique si nous voulons comprendre quels sont les besoins de nos populations, prendre des mesures préventives pour éviter les pièges du développement, et élaborer des politiques tournées vers l'avenir favorisant la santé et la dignité de chaque être humain sur la Terre, tout en préservant notre planète.

Faire les investissements nécessaires pour développer un capital humain de qualité, et prendre dans le même temps des mesures résolues pour promouvoir l'égalité des sexes en encourageant la participation des femmes et des jeunes dans toutes les aspects de la vie, nous permettra de créer des conditions propices à la transformation des économies des pays en développement en vue d'éliminer la pauvreté et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, convenus sur le plan international. Des politiques tenant compte des besoins de la population non seulement contribuent au dynamisme et à la croissance des économies, mais sont une condition préalable pour s'attaquer aux énormes problèmes liés à l'accès à la nourriture, l'énergie, l'eau et l'assainissement, liés également aux changements climatiques, à l'urbanisation rapide et à la migration. Il ne suffit pas de faire face aux problèmes attendus; nous devons adopter une approche novatrice et préventive pour saisir les possibilités qu'offre une population mondiale de sept milliards.

Alors que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes examinent ces problèmes mondiaux et y apportent des réponses, nous avons pris conscience de ce que nos destinées sont liées et que, en tant que pays en développement, nous devons unir et coordonner nos efforts de manière systématique, structurée et concertée. C'est exactement ce que nous avons fait en créant la Communauté de l'Amérique latine et des Caraïbes. Antigua-et-Barbuda approuve et appuie pleinement les objectifs et valeurs de la Communauté

et tient à saluer les efforts déployés par des pays tels que le Mexique, le Venezuela, le Brésil et Cuba ainsi que par nos États frères, membres de la Communauté des Caraïbes.

Au moment où nous nous préparons à un sommet important à Caracas (Venezuela), prévu en décembre, nous avons l'intention de jeter les bases d'une communauté de pays dynamique, réactive et utile dont les membres ont une histoire commune et qui ont beaucoup à gagner en se réunissant ainsi pour redéfinir leur programme d'action et faire en sorte que la recherche du bonheur, de la prospérité, de la paix et de la démocratie soient mieux équilibrée dans notre région.

Dans ma sous-région, les huit petits pays en développement qui composent l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) ont une monnaie commune créée par l'Union monétaire des Caraïbes orientales. Nous avons été durement touchés par la crise économique et financière mondiale, et le redressement économique tarde. L'impact de la crise mondiale s'est traduit par une forte chute de nos recettes et dépenses touristiques, de l'investissement direct étranger et des transferts de fonds. Notre produit intérieur brut (PIB) a chuté de 5,7 % en 2009 et aurait encore baissé de 2,2 % en 2010, d'après les évaluations, en raison d'une baisse des profits dans le secteur de la construction, dans l'industrie, dans le secteur agricole ainsi que dans la vente de gros et de détail, les transports et les intermédiaires financiers. La crise a également eu un impact important sur notre situation budgétaire, entraînant une hausse de la dette publique.

Malgré ces problèmes, il y a un aspect positif. Nos pays sont dotés de solides systèmes libéraux démocratiques et l'état de droit y est respecté. Nous avons également une monnaie stable, qui est indexée au dollar depuis 1976, à un taux de change de 2,7 dollars des Caraïbes orientales pour un dollar des États-Unis. Cette stabilité monétaire explique une inflation relativement faible et la confiance dans notre système monétaire. Suite aux crises économique et financière mondiale et régionales, les membres de l'Union monétaire des Caraïbes orientales ont pris des mesures très fermes pour s'attaquer à ces problèmes. Nous avons renforcé nos accords actuels d'intégration économique en passant au statut d'union économique, et un nouveau traité à cet effet, le Traité de Basse-Terre révisé, qui crée une union économique de l'OECO, a été ratifié en janvier 2011.

Nous avons mis en place un certain nombre d'accords institutionnels qui nous aident depuis deux ans à faire face aux effets de la crise. Nous avons adopté en 2009 le Programme de stabilisation et de croissance en huit points de l'Union monétaire des Caraïbes orientales en vue de stabiliser et de transformer les économies des États membres de l'Union. Dans le cadre de la programmation financière, nous avons fixé des objectifs budgétaires, approuvés par le Conseil monétaire et rendus publics. La réalisation de ces objectifs doit avoir pour résultat que la dette publique de nos pays ne dépassera pas 60 % de leur PIB en 2020.

Ma région reste très préoccupée par le fait que le sida a fait 30 millions de victimes et 16 millions d'orphelins depuis sa découverte en 1981. Ma région reste déterminée à intensifier les efforts nationaux visant à mettre en place des cadres juridiques, sociaux et politiques pour mettre un terme à la stigmatisation, à la discrimination et à la violence associées au VIH et promouvoir un accès non discriminant à la prévention, au traitement, aux soins et à l'accompagnement en matière de VIH.

En tant que petit pays en développement, nous pouvons aisément souscrire à l'appel lancé par le Président en faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Ce fut d'ailleurs la question qui a caractérisé son mandat à la tête du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud. Sa volonté d'améliorer la prévention et la gestion des catastrophes trouve chez nous un écho particulier. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes, qu'elles soient naturelles ou dues à l'homme, et les ravages qu'elles provoquent dans les pays vulnérables tels que le mien ne nous laissent pas d'autre choix que de trouver le moyen de renforcer nos capacités afin d'être mieux préparés à faire face à ces événements.

Outre ce thème central de la présente session, nous appuyons également l'appel du Président à accorder la priorité à la réforme et à la revitalisation de l'ONU, afin qu'elle conserve toute sa pertinence, son efficacité et son efficacité et qu'elle soit à même de s'adapter pour relever des défis mondiaux en constante évolution.

Son quatrième grand axe de réflexion, le développement durable et la prospérité mondiale, est sans doute celui qui ouvre les plus vastes possibilités en termes d'action concertée. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, en juin

2012, servira certainement de forum à la communauté internationale qui pourra, entre autres, réaffirmer son engagement envers le développement durable, l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, tout en veillant à l'équilibre entre les composantes économique, sociale et environnementale du développement durable, et en plaçant l'être humain au cœur de nos efforts.

La question n'est plus de savoir si nous pouvons, mais d'établir précisément comment nous allons relever les énormes défis politiques, économiques, humanitaires et environnementaux auxquels notre planète est confrontée. La crise économique mondiale continue d'ébranler les piliers de notre système économique : les banques, les entreprises, les gouvernements, le secteur privé et même nos propres familles. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies plus efficiente, plus efficace et moins dispersée, qui soit à la fois transparente et responsable, afin de nous aider à répondre à un extraordinaire éventail de défis géopolitiques et humanitaires : la famine en Somalie, la crise persistante en Haïti, les répercussions du Printemps arabe, les conflits en cours dans certains pays et les transitions difficiles dans d'autres, sans oublier les transformations politiques, économiques et environnementales plus profondes qui redessinent notre monde.

Dans un contexte de plus en plus marqué par l'incertitude, les peuples du monde se tournent vers nous, ici, dans cette salle de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour obtenir des réponses. Nous représentons leur espoir le plus crédible de construire un monde sûr, sans danger et équitable. Nous ne pouvons pas nous permettre de les décevoir. Nous savons que, pour sauver la planète, il nous faudra investir dans la personne humaine, notamment les femmes et la jeunesse. Il nous faudra redonner la priorité à la prévention des conflits et des catastrophes naturelles, et il nous faudra consacrer des efforts renouvelés pour aider les pays concernés à réussir leur transition de la guerre à la paix, de l'autocratie à la démocratie, de la pauvreté à la prospérité.

Montrons aux peuples du monde que nous sommes effectivement dignes de ces tâches herculéennes. Ce n'est qu'alors que nous pourrons affirmer : « Oui, nous avons réussi! ».

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. Cheikha Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh.

S. E. Cheikha Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. Cheikha Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Cheikha Hasina (Bangladesh) (parle en bengali; texte anglais fourni par la délégation) : Je voudrais présenter mes chaleureuses félicitations à M. Al-Nasser à l'occasion de son élection méritée à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincue que sous sa direction compétente et dynamique, nous atteindrons nos objectifs. Je remercie le précédent Président, M. Joseph Deiss, pour le succès qu'a connu la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Je remercie également le Secrétaire général Ban Ki-moon du thème qu'il a judicieusement sélectionné pour le débat général de cette année – « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques ».

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue au cent quatre-vingt-treizième Membre des Nations Unies, le Soudan du Sud, et présenter toutes mes félicitations à la population de ce tout nouvel État qui vient d'obtenir sa liberté et son indépendance.

Je suis convaincue que la paix est le fondement du développement. Je crois également que la paix l'emporte lorsque la justice l'emporte. En conséquence, la justice chez soi et à l'étranger est fondamentale pour assurer une médiation et un règlement pacifiques des différends. Mon père, Bangabandhu cheikh Mujibur Rahman, qui est

également le père de ma nation et avait fait sien le principe de la main tendue à tous et du refus de nuire à quiconque ainsi que celui du règlement pacifique des différends, en était lui aussi convaincu et l'a proclamé depuis cette tribune il y a 37 ans.

C'est pourquoi la notion de justice au service de la paix fait partie intégrante de la politiques nationale et étrangère de mon gouvernement et a contribué à renforcer les idéaux laïcs, démocratiques et progressistes du Bangladesh. Un ancrage solide dans la primauté du droit a également permis le règlement pacifique des différends avec nos voisins et a servi de base à notre participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. La priorité qu'il accorde aux négociations pacifiques a également permis au Bangladesh de maintenir un taux de croissance annuel de 6 % de son produit intérieur brut, de créer des milliers d'emplois, de réduire la pauvreté et d'étendre les programmes de protection sociale aux pauvres, aux défavorisés, aux personnes âgées et aux femmes démunies.

Le rôle de l'Organisation a changé depuis sa création. Le maintien de la paix et de la sécurité internationales tient désormais compte des nouveaux défis que représentent les luttes ethniques internes, le terrorisme, la criminalité transnationale, les changements climatiques, la pauvreté, la sécurité alimentaire et énergétique, ainsi que le fossé croissant entre les riches et les pauvres. Néanmoins, les succès rencontrés par l'ONU ont renforcé la conviction que, au XXI^e siècle, elle reste l'instance internationale la plus légitime et la plus universellement reconnue à même de canaliser la volonté collective mondiale nécessaire au règlement pacifique des différends par la médiation.

C'est pourquoi le Bangladesh accueille très favorablement le rapport du Secrétaire général sur le développement de la médiation et le renforcement des activités d'appui y relatives (S/2009/189), qui promeut un meilleur recours au mandat de médiation de l'ONU. C'est aussi la raison pour laquelle mon pays s'est porté coauteur de la résolution 65/283 sur le renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et dans la prévention et le règlement des conflits.

Pour témoigner de son attachement résolu au règlement des conflits, le Bangladesh s'est associé aux nombreuses activités de l'ONU en faveur de la paix, de la démocratie et du développement. Notre contribution

au maintien de la paix de l'ONU, avec 102 294 soldats de la paix dans 52 missions et 36 pays, s'est malheureusement soldée par la perte de 103 braves Bangladais. Notre contribution comprend également le premier groupe de police de l'ONU entièrement constitué de femmes, en Haïti.

En sa qualité de Coordonnateur du Mouvement des pays non alignés à la Commission de consolidation de la paix, le Bangladesh fait toujours campagne pour le maintien de la paix, le développement et la diplomatie préventive dans les sociétés qui sortent d'un conflit. Nous continuons, hélas, d'être cruellement sous-représentés aux niveaux de la planification et de l'élaboration des stratégies du Département des opérations de maintien de la paix, ce à quoi il faudrait rapidement remédier. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme et du Conseil économique et social, nous promouvons en toute conscience la démocratie, la séparation des sphères politique et religieuse, la justice et l'état de droit, et l'égalité des droits pour les femmes, les enfants, les minorités et les autres groupes vulnérables. En tant que membre des organes exécutifs du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population, de l'UNICEF, de l'UNESCO et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, nous sommes déterminés à établir des normes et références mondiales en matière de pratiques de développement.

Parce que je considère que la justice amène la paix, en 1997, au cours de mon précédent mandat de Premier Ministre, j'ai négocié l'Accord de paix de Chittagong Hill Tracts pour les communautés marginalisées de la région de Hill Tracts. L'Accord, qui a été signé après d'intenses discussions, a mis fin à un conflit de 20 ans qui a coûté la vie à plus de 20 000 personnes. Au cours de ce même mandat, j'ai aussi négocié la signature du Traité relatif au partage des eaux du Gange avec notre voisin, l'Inde. Pendant mon mandat actuel, ce mois-ci, nous avons négocié et signé des mémorandums d'accord avec l'Inde concernant la délimitation des frontières, question qui est restée en suspens pendant ces 64 dernières années et cause des difficultés à mon peuple dans la vie quotidienne. Je suis déterminée à régler tous nos problèmes avec l'Inde voisine par le biais de la discussion.

Pendant mon mandat actuel et peu de temps après avoir formé le Gouvernement, l'un des défis les plus redoutables que j'ai eu à relever a été la mutinerie de

nos forces frontalières, qui a coûté la vie à 72 personnes. Cette fois encore, j'ai opté pour un règlement négocié, évitant ainsi d'autres pertes humaines. C'est ainsi que j'en suis arrivée à penser qu'il ne saurait y avoir de paix sans justice. Nous avons créé un Tribunal pénal international indépendant pour juger les responsables des crimes de guerre commis pendant notre guerre de libération, en 1971. La sanction qu'ils recevront renforcera notre démocratie et montrera que l'État est capable d'infliger un châtiment juste.

En tant qu'État partie au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, nous croyons dans le mandat du Statut qui est de traduire les coupables en justice. Je suis pleinement attachée à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes, ayant été moi-même victime d'actes de terrorisme. Je me souviens à cet égard avec la plus profonde tristesse de l'assassinat brutal de mon père, le premier Président du Bangladesh, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, et de 18 parents proches, y compris ma mère et mes trois frères, le 15 août 1975. Je me souviens aussi d'une attaque à la grenade contre moi-même et mes partisans lors d'une manifestation en faveur de la paix le 21 août 2004, qui a fait 24 morts et près de 500 blessés. Je suis parvenu à m'échapper miraculeusement, mais j'ai perdu définitivement mon acuité auditive.

Je pense souvent à toutes les victimes du terrorisme, notamment à celles des brutales attaques du 11 septembre 2001 à New York, ainsi qu'à celles survenues ailleurs dans le monde. En effet, pour que la paix règne, il faut traduire en justice ces terroristes.

Notre gouvernement poursuit une politique de tolérance zéro à l'égard du terrorisme. Notre objectif est de briser le lien entre le terrorisme, l'extrémisme et la radicalisation et de les éliminer tous du Bangladesh, qui est un État partie à toutes les conventions antiterroristes de l'ONU. Dans le même temps, nous renforçons nos institutions démocratiques, telles que les commissions chargées des élections, de la lutte contre la corruption, des droits de l'homme, de l'information, ainsi que nos institutions judiciaires, législatives et juridiques et nos services de répression qui sont des instruments conçus pour éliminer le terrorisme et l'extrémisme.

Étant donné que la justice amène la paix et que la paix est essentielle au développement, nos politiques sont en parfait accord avec les droits de l'homme. En nous employant à atteindre les objectifs du Millénaire

pour le développement, nous réalisons également les aspirations de notre peuple. Le Prix des Nations Unies pour l'objectif 4, la réduction de la mortalité infantile, que j'ai reçu l'année dernière, illustre bien ce point. Nous sommes également en bonne voie d'atteindre l'objectif 1, relatif à la réduction de la pauvreté, l'objectif 2, relatif à l'éducation primaire pour tous, l'objectif 3, relatif à l'égalité des sexes, et l'objectif 5, relatif à l'amélioration de la santé maternelle. Notre stratégie de réduction de la pauvreté est en accord avec les objectifs du Millénaire pour le développement et vise à extirper 12 millions de personnes de la pauvreté d'ici à 2015.

En ce qui concerne le développement, nous avons intégré l'éducation des femmes dans notre politique d'État. Un proverbe affirme : « Si l'on éduque un garçon, on éduque une personne; si l'on éduque une fille, on éduque une famille et toute une nation ». En conséquence, au cours de notre premier mandat de 1996 à 2001, nous avons adopté une politique nationale pour l'avancement des femmes, qui a été révisée au cours du présent mandat pour en accroître la pertinence. Cette politique prévoit l'autonomisation des femmes, leur participation aux décisions, leur protection et l'égalité des sexes. L'éducation des filles est gratuite jusqu'à la douzième année d'études et des mesures sont en voie d'élaboration pour assurer la gratuité de l'éducation jusqu'à l'obtention du diplôme.

Après les élections législatives de 2008, la participation des femmes à la politique a augmenté avec leur élection à 12 828 sièges réservés dans les organes de gouvernement local et de 64 femmes au Parlement national. Nous avons également cinq femmes ministres : de l'agriculture, de l'intérieur, des affaires étrangères, des affaires des femmes et des enfants, et du travail. La dirigeante de l'opposition, la Vice-Présidente du Parlement, le *Whip* et, bien sûr, le Premier Ministre sont toutes des femmes. Pour la première fois de notre histoire, deux femmes parlementaires ont été nommées Présidentes du Comité parlementaire permanent. Les femmes occupent maintenant des fonctions élevées à la Cour suprême, dans les services civils, les forces de police et les forces armées et dans les missions de maintien de la paix de l'ONU. Les entreprises créées par des femmes reçoivent également l'appui de la Fondation des petites et moyennes entreprises.

Pour tenir la promesse que nous avons faite lors de l'élection, celle d'un Bangladesh numérique, et de faire du Bangladesh un pays à revenu intermédiaire

d'ici à 2021, l'année du cinquantenaire de notre indépendance, nous élargissons le champ des technologies de l'information et des communications dans tout le pays. L'Administratrice du PNUD, Hélène Clark, était avec nous cette année pour assister au lancement de la connexion Internet dans nos 4 500 centres d'information et de fourniture de services qui donnent accès à Internet à des millions de personnes vivant dans les zones rurales. Nous avons également créé un réseau de connexion électronique à l'intention des communautés rurales qui relie 8 500 bureaux de poste, un espace de haute technologie, des capacités de gouvernance électronique et un processus de construction d'une infrastructure électronique.

Je suis convaincue que la santé pour tous est une condition préalable essentielle du développement. Les soins primaires sont assurés dans 11 000 centres de santé communautaires dans les zones rurales, chaque centre fournissant des services à 6 000 personnes. Mon gouvernement a récemment amorcé un programme de sensibilisation à l'autisme et aux troubles du développement chez les enfants. En juillet dernier, nous avons lancé l'Initiative de santé publique sur l'autisme dans le monde à Dhaka pour aider les personnes touchées par ces troubles.

Toutefois, pour poursuivre ces efforts et pour développer la sécurité socioéconomique, les pays les moins avancés (PMA), comme le Bangladesh, ont besoin de l'appui international. Cet appui doit se traduire par l'octroi d'un accès au marché, l'élimination des barrières commerciales, la concrétisation de l'aide publique au développement et la lutte contre les changements climatiques. Les engagements pris à Istanbul en mai dernier sur l'agriculture, l'énergie, l'infrastructure, l'eau et les migrations permettraient également de renforcer la stabilité économique des PMA. Le moment est venu pour nos partenaires de développement d'honorer les engagements pris à Monterrey, à Paris et à Bruxelles, cela avant la conclusion du cycle de Doha pour le développement. L'appui doit être maintenu pour permettre aux PMA de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Un tel appui est particulièrement important pour le Bangladesh, qui subit les contraintes supplémentaires posées par les changements climatiques. Une montée d'un mètre du niveau de la mer provoquée par le réchauffement climatique inonderait un cinquième de nos terres, ce qui

déplacerait 30 millions de personnes. Ce serait la plus grande crise humanitaire de l'histoire. Pour ne pas perdre de temps, nous avons élaboré un plan d'adaptation et de réduction des risques en 134 points comprenant le dragage des rivières, le reboisement de 20 % des terres, l'augmentation de la production alimentaire avec des variétés de cultures adaptées aux changements climatiques, etc. Nous avons également établi un Fonds d'affectation spéciale pour faire face aux changements climatiques d'un montant de 300 millions de dollars, prélevé sur nos propres fonds, et aussi un Fonds pour la résilience du Bangladesh face aux changements climatiques avec 110 millions de dollars versés par les donateurs.

Le bengali est parlé par plus de 300 millions de personnes dans le monde. Je demande solennellement aux États Membres de soutenir ma proposition que le bengali devienne une langue officielle de l'Organisation des Nations Unies. Je demande aussi leur soutien pour la résolution phare annuelle sur la culture de la paix, que j'ai lancée en 2000, lorsque j'étais Premier Ministre pour la première fois.

Au cours de mon demi-siècle de vie politique, j'ai toujours ardemment défendu la paix. Je suis convaincue que la paix est réalisable moyennant l'élimination des injustices, dont font partie la répression, l'absence de l'état de droit, l'inégalité, les disparités économiques, les privations, la pauvreté, la suppression de l'auto-détermination, le refus de séparer les sphères politiques et religieuses et d'accepter la coexistence de plusieurs ethnies, le non-respect de l'égalité des droits pour les femmes et pour les personnes marginalisées, l'absence de transparence et de responsabilisation des gouvernements. D'après le Programme d'Uppsala sur les conflits, ces types d'injustices ont causé la mort de 5 millions de personnes de 1964 à 2011. Je pense que ces morts auraient pu être évitées en renforçant les instruments de médiation de l'Organisation des Nations Unies et en plaçant les êtres humains au cœur de la paix et du développement.

De fait, les expériences que j'ai connues au cours de ma vie m'ont amenée à élaborer un nouveau modèle pour la paix, fondé sur l'autonomisation des peuples. Il s'agit d'un modèle pluridimensionnel qui défend la démocratie, qui accorde une place centrale à l'autonomisation des individus, et qui est composé de six multiplicateurs de paix qui se renforcent mutuellement. Ce sont les suivants : premièrement, l'élimination de la pauvreté et de la faim;

deuxièmement, la réduction des inégalités; troisièmement, l'atténuation du dénuement; quatrièmement, l'intégration des personnes marginalisées; cinquièmement, l'accélération du processus de développement humain; et, sixièmement l'élimination du terrorisme.

J'appelle ce plan : le modèle pour l'autonomisation des individus. Il réaffirme que tous les individus doivent être traités sur un pied d'égalité, et souligne l'autonomisation des personnes et le renforcement des capacités humaines aux fins d'instaurer la paix.

La prospérité est réalisable à condition que soient éliminées les injustices et la marginalisation, et ce, dans un environnement de paix. Les nations peuvent y parvenir, chacune pour leur compte, par l'application sincère de justes principes, ou parfois sous la direction de l'Organisation des Nations Unies. Essayons tous de mettre à l'épreuve ce modèle d'autonomisation des individus, qui, j'en suis convaincue, peut transformer notre monde de 7 milliards d'habitants en un lieu où les générations futures pourront prospérer et vivre heureuses.

Que le Bangladesh vive à jamais. Vive l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

S. E. Cheikha Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Freundel Stuart,
Premier Ministre et Ministre de la sécurité
nationale de la Barbade**

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale de la Barbade.

M. Freundel Stuart, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale de la Barbade, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Freundel Stuart, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale de la Barbade, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Stuart (Barbade) (parle en anglais) : C'est un plaisir pour moi de saluer et de féliciter le Président, au nom de mon gouvernement et de la délégation barbadienne, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Ceux d'entre nous qui connaissent les normes très élevées qu'il applique systématiquement, espèrent avec confiance qu'il mènera les débats de cette session avec le calme et la compétence que nous lui connaissons. Je dois également féliciter son prédécesseur à ce poste, M. Joseph Deiss, pour l'assurance avec laquelle il a guidé les débats de la soixante-cinquième session de cette Assemblée.

J'ai aussi le plaisir de féliciter M. Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat à la fonction de Secrétaire général. Je reconnais l'excellent travail qu'il a réalisé ces cinq dernières années, et lui souhaite tous mes vœux de réussite pour son second mandat.

J'ai aussi le grand plaisir de féliciter le Gouvernement et le peuple sud-soudanais de leur accession à l'indépendance. Au nom du Gouvernement et du peuple barbadiens, je renouvelle notre appui et notre solidarité à l'admission du Soudan du Sud au sein de l'Organisation des Nations Unies en tant que cent quatre-vingt-treizième Membre.

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à l'Assemblée aujourd'hui en qualité de Premier Ministre de la Barbade. Suite au décès prématuré de mon prédécesseur, il y a 11 mois, j'ai dû assumer la responsabilité première de réaliser les idéaux auxquels la Barbade est attachée, aussi bien dans le pays qu'à l'étranger.

Il y a 45 ans environ, celui qui occupa pour la première fois les fonctions de Premier Ministre dans notre pays, dans son premier discours devant l'Assemblée, a défini notre position dans ces termes :

« Les Barbadiens ne font pas de distinction entre leurs affaires internes et leur politique étrangère. Dans leurs activités internes, ils s'emploient à créer une société juste pour eux-mêmes. Dans leur Constitution, ils déclarent leur respect pour l'état de droit et leur intention de créer et de maintenir une société permettant à chaque citoyen, dans toute la mesure de ses capacités, de participer à la vie nationale [...]. En définissant ainsi notre politique interne, nous ne saurions être intéressés par des politiques étrangères contraires à nos objectifs nationaux [...] nous sommes partisans, non pas de la diplomatie de la

puissance, mais de la diplomatie de la paix et de la prospérité. » (*A/PV.1487, par. 75 à 78*).

Bien sûr, depuis cette époque, beaucoup de choses ont changé. Le monde que nous connaissons aujourd'hui est bien différent du monde de 1966, mais nous avons toujours foi en la vision du père de notre indépendance. C'est pourquoi m'exprimer devant l'Assemblée générale au sujet de questions de politique étrangère, est, paradoxalement, une tâche à la fois facile et difficile. Il s'agit d'une tâche facile parce que nous restons fidèles à nos premiers principes; mais il s'agit aussi d'une tâche difficile parce que nous devons les appliquer dans un monde qui est devenu beaucoup plus complexe, beaucoup plus instable et beaucoup plus dangereux.

S'il nous fallait une nouvelle preuve de ce que nous vivons dans un monde caractérisé par l'interdépendance, la récession économique actuelle nous le rappelle douloureusement. Lorsque de grandes économies comme celles des États-Unis et de l'Europe sont ébranlées, on peut très bien s'imaginer l'impact que la plus grave crise depuis la Grande Dépression a sur les petites sociétés vulnérables comme celles qui peuplent la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique.

Nous, à la Barbade, avons choisi d'affronter les tempêtes économiques qui nous assaillent en nous fondant sur le bon sens de notre peuple, qui lui commande de serrer les rangs en ces moments de péril. Mon gouvernement a établi un partenariat avec le monde des affaires et le mouvement syndical pour veiller à ce que les licenciements et les revendications salariales soient maintenus au strict minimum, en vue de répartir équitablement les gains et les épreuves. Nous sommes déterminés à protéger les plus vulnérables d'entre nous, car notre ferme conviction est qu'une nation est plus qu'une économie; c'est également une société.

L'ironie cruelle de la récession actuelle est qu'elle aurait pu être évitée si les sociétés avaient modéré leur cupidité et si le contrôle et la réglementation par les gouvernements aux niveaux national, régional et international avaient été plus vigoureux et plus rigoureux. Cette situation met en lumière la nécessité urgente d'une nouvelle architecture de la finance mondiale qui réduise les chances de passer d'une crise à une autre et jette les bases d'une relance économique équilibrée et harmonieuse, sans les bouleversements sociaux massifs dont nous sommes témoins aujourd'hui. Une relance

qui se ferait aux dépens des plus pauvres et des plus vulnérables dans nos sociétés serait le produit non seulement d'une économie peu éclairée, mais aussi d'une politique très dangereuse.

Nous, à la Barbade, nous sommes réjouis de la croissance économique mondiale de ces deux dernières décennies, car elle peut créer la prospérité pour toutes les nations. Cependant, elle ne peut réaliser pleinement son potentiel que si les flux de plus en plus volatiles des capitaux internationaux sont régis par des règles justes et transparentes. S'agissant de mettre en place un cadre efficace pour les transactions financières et économiques mondiales, nous exhortons la communauté internationale à appliquer le principe énoncé par Aristote il y a plus de 2 000 ans, à savoir qu'il faut de l'égalité entre les égaux et de la proportionnalité entre les inégaux.

La Barbade estime que la voie de la prospérité passe par des économies ouvertes, des sociétés ouvertes et des gouvernements transparents. Elle ne cesse de tout mettre en œuvre pour soutenir la concurrence en tant que centre financier mondial favorable à la création d'entreprises, transparent et qui respecte pleinement les règles.

Néanmoins, nous sommes effrayés de constater que les riches et les puissants changent constamment les règles à leur avantage et à notre désavantage. Changer les règles du jeu au beau milieu du match est contraire aux règles du fair-play et au bon sens. Soyons clairs : sur cette question, nous ne demandons pas la charité, mais la justice.

Cependant, aucune des nations représentées à l'Assemblée ne jouira d'une prospérité durable si nous continuons à maltraiter l'environnement, que nous sommes pourtant tenus de préserver pour les générations futures. Savoir que la réalisation des objectifs de développement de l'humanité dépendra de la capacité de notre planète à supporter nos activités de consommation et de production est une vérité qui dérange. Par conséquent, nous devons nous montrer prudents dans l'utilisation des combustibles fossiles, les niveaux d'émission de carbone et le traitement non réglementé des déchets. La planète a commencé à protester par le biais de changements climatiques dramatiques et de la montée potentielle du niveau des mers. La survie même des petits États insulaires, comme ceux qui sont situés dans les Caraïbes et le Pacifique, pourrait être en danger à moins d'arrêter ou d'inverser les tendances actuelles.

La Barbade participe activement au mouvement écologique depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio en 1992. Nous sommes fiers d'avoir accueilli en 1994 la première Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement. Nous continuons d'œuvrer de concert avec les autres petits États insulaires en développement pour mettre à jour et améliorer le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice en vue de continuer à les mettre œuvre. Nous continuons également à déployer des efforts pour assurer le succès de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, prévue en 2012.

C'est pour moi un grand honneur d'avoir été choisi pour faire partie du Groupe de haut niveau sur l'écoviability mondiale mis en place par le Secrétaire général. Il ne fait aucun doute que notre tâche est difficile, car nous sommes chargés d'élaborer un plan pour la croissance économique et la prospérité qui mette l'accent sur l'élimination de la pauvreté, tout en garantissant plus d'égalité et d'intégration et en réduisant l'impact dévastateur des activités humaines sur les écosystèmes et l'environnement. Les travaux du Groupe avancent bien, et je puis assurer l'Assemblée que mes collègues et moi-même sommes prêts à relever ce défi.

Sans la paix et la sécurité, il est difficile de créer et de maintenir des conditions sociales nécessaires au progrès économique et à la prospérité. Le conflit de longue date au Moyen-Orient qui oppose Israël aux Palestiniens est devenu une anomalie inquiétante dans un monde où tant d'autres différends ont été réglés par des moyens pacifiques. C'est une anomalie parce que chacun sait quelle est la solution. C'est inquiétant parce que le seul obstacle au règlement de ce problème est une convergence malheureuse de courants politiques dysfonctionnels au niveau national.

L'État d'Israël a le droit d'exister, et le peuple d'Israël a le droit de vivre en sécurité avec la reconnaissance pleine et incontestable du reste du monde. Par ailleurs, les Palestiniens ont également le droit de jouir des fruits de la prospérité à l'intérieur de leur propre État souverain. Beaucoup de choses dans ce conflit peuvent être négociées, mais certainement pas ces deux postulats. C'est en Terre sainte que depuis des siècles résident les espoirs de l'humanité. Il est grand temps qu'elle devienne désormais un symbole, non pas des divisions de l'humanité, mais de son unité, et cela

se produira seulement lorsque la trop longue attente d'une patrie par les Palestiniens sera terminée.

Dans le même ordre d'idée, le Gouvernement et le peuple de la Barbade reconnaissent pleinement Cuba comme un partenaire important dans la région des Caraïbes et, depuis 1972, nous nous sommes lancés dans une politique d'engagement constructif avec son gouvernement et son peuple. La Barbade respecte les droits souverains de Cuba et appuie sans réserve sa pleine intégration dans notre hémisphère. La Barbade ne croit pas que des mesures telles que le blocus économique vieux de plusieurs décennies visant à isoler Cuba, ou toute autre mesure qui impose de nouvelles épreuves au peuple cubain, puissent faciliter la pleine intégration que nous considérons tout à la fois souhaitable et nécessaire. Ma délégation est donc d'avis que le blocus économique contre Cuba a perdu toute son utilité et devrait être levé.

La Barbade reste également déterminée à appuyer le développement et les progrès du peuple d'Haïti. Ma délégation considère hautement prioritaire la reconstruction d'Haïti, et notamment la remise en état de ses institutions démocratiques. Nous appuyons sans réserve l'appel lancé en juillet par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des Caraïbes à la communauté internationale, lui demandant d'honorer ses promesses de financer la reconstruction d'Haïti à la suite du séisme dévastateur de janvier 2010.

Le terrorisme, qu'il soit le fait d'État ou d'acteurs non étatiques, est une atteinte à ce que nous avons toujours considéré comme les valeurs fondamentales de l'Organisation, à savoir, l'état de droit, la protection des civils, le respect mutuel entre des peuples de confessions et de cultures différentes, et le règlement pacifique des conflits.

De l'avis de ma délégation, l'ONU doit être la forme principale de sécurité collective contre le terrorisme, car nous sommes convaincus que, si le terrorisme peut naître de l'insécurité ou des privations, il ne doit jamais être accepté ou justifié pour quelque cause que ce soit.

C'est pourquoi la Barbade continue d'être un partenaire actif et engagé dans la lutte mondiale contre le terrorisme et les autres activités criminelles transnationales. Nous avons fait l'expérience directe des conséquences délétères sur nos sociétés du commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Lors du sommet qu'ils ont tenu en juillet 2011, les chefs d'État et de gouvernement de la CARICOM se

sont engagés à accorder la priorité nationale et régionale la plus élevée à la lutte contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre et de leurs munitions et à son élimination.

Nous avons donc tout intérêt à ce que la Conférence des Nations Unies pour un Traité sur le commerce des armes, qui doit avoir lieu en 2012, soit couronnée de succès. Nous continuerons à travailler avec d'autres États Membres pour réaliser l'objectif ultime d'un traité sur le commerce des armes juridiquement contraignant, robuste et global qui impose les normes les plus élevées possibles en matière de transfert d'armes classiques, y compris les armes légères et de petit calibre et leurs munitions.

Beaucoup de choses ont changé depuis la création de l'ONU en 1945. Certains des défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui – la pandémie de VIH/sida et les maladies non transmissibles, les changements climatiques, l'augmentation du commerce illicite de stupéfiants, la criminalité transnationale et la prolifération des armes de destruction massive – sont nouveaux. D'autres, dont la pauvreté extrême, le génocide, le terrorisme et les guerres civiles, sont anciens. Pourtant, la nécessité de l'ONU reste aussi pressante aujourd'hui qu'à l'époque de sa création. Si l'ONU est une organisation d'États souverains, son rôle est de servir les besoins de tous les peuples du monde.

Nous devons donc garder constamment à l'esprit que même s'il peut voter pour choisir son gouvernement, un jeune homme vivant avec le sida et confronté quotidiennement à la discrimination n'est pas vraiment libre. Même si elle gagne bien sa vie, une femme qui vit dans la peur quotidienne de la violence et n'a pas son mot à dire dans la façon dont son pays est géré n'est pas vraiment libre. Même s'il jouit de la liberté d'expression et de réunion, un jeune homme qui meurt de faim n'est pas vraiment libre. La liberté de vivre dans la dignité et la liberté de vivre à l'abri de la peur et du besoin sont inextricablement liées. En fait, tous les peuples, où qu'ils se trouvent, ont droit à la sécurité et au développement.

En tant qu'États Membres, nous devons donc nous engager de nouveau à réaliser les idéaux de l'Organisation, sans oublier qu'un engagement dans le domaine du pragmatique et du possible doit parfois être notre tremplin vers la réalisation de l'idéal. La Barbade est convaincue que cette démarche est un moyen infaillible de donner effet à la détermination des

fondateurs de l'ONU de « préserver les générations futures du fléau de la guerre » et de « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ».

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale de la Barbade de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Freundel Stuart, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale de la Barbade, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Mahmoud Jibril, Président du Bureau exécutif du Conseil national de transition libyen

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Bureau exécutif du Conseil national de transition libyen.

M. Mahmoud Jibril, Président du Bureau exécutif du Conseil national de transition libyen, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mahmoud Jibril, Président du Bureau exécutif du Conseil national de transition libyen, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée au nom d'une Libye nouvelle et libre.

M. Jibril (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier très sincèrement l'Ambassadeur du pays frère du Qatar pour son élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je remercie également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir été reconduit pour un second mandat.

Je me tiens aujourd'hui devant l'Assemblée, attristé par la disparition de 30 000 martyrs qui ont donné leur vie pour mon pays. Ils ont versé leur sang sacré pour écrire l'histoire de la nouvelle Libye. De même, je m'incline devant les mères qui savent aujourd'hui que le sacrifice consenti par leurs fils était juste et légitime. Ces événements se seraient-ils répétés que les mères, les pères, les fils et les filles auraient agi de la même manière pour écrire une nouvelle page d'histoire. Depuis cette tribune, je tiens à saluer tous les martyrs dont le sang a coulé, mais aussi toutes les mères et tous les pères libyens. Je salue également les milliers de blessés qui sont en ce moment soignés dans des hôpitaux à l'intérieur ou à l'extérieur de la Libye.

Il y a deux ans, dans cette même salle et à cet endroit précis, Mouammar Kadhafi s'est présenté devant l'Assemblée et a déchiré la Charte des Nations Unies. Par cet acte théâtral et pathétique, il a ouvertement dénigré les valeurs internationales. Bien que nous nourrissons quelques doutes quant aux règles qui gouvernent le fonctionnement des organisations internationales, celles-ci ne peuvent être jugées de cette manière ni traitées avec autant de théâtralité, car cela porte préjudice au peuple libyen, au Secrétaire général de l'ONU, au Président de l'Assemblée générale et à l'ensemble de notre Organisation.

Je me tiens aujourd'hui devant l'Assemblée pour montrer au monde qu'une Libye nouvelle est née, une Libye qui envisage l'avenir sous l'angle du développement et de l'épanouissement personnel, une Libye qui veut panser ses plaies, surmonter sa douleur et s'ouvrir au monde entier. Cette nouvelle Libye veut se reconstruire et réformer son histoire.

La vision de la nouvelle Libye est celle d'un État civil et démocratique gouverné par une constitution claire et sans ambiguïté qui énonce des droits et des obligations, ne fait aucune différence entre les hommes et les femmes, entre une faction et une autre, entre l'est et l'ouest, et n'établit aucune discrimination sur la base de considérations raciales ou ethniques.

Tous les Libyens sont les fils et les filles de cette nation, une nation qui est aujourd'hui déterminée à soigner ses blessures et à aller de l'avant après 42 ans passés à l'écart de la communauté internationale. Elle tient, au même titre que les autres pays du monde, à devenir une partie active qui peut apporter sa contribution à la civilisation humaine.

Nous ne prétendons pas avoir en notre possession une baguette magique, comme l'a fait Mouammar Kadhafi lorsqu'il s'est regardé dans un miroir et a subitement découvert qu'il était un prophète tout-puissant doté du pouvoir de régler tous les problèmes sur terre, à l'exception de ceux de la Libye.

Après 42 ans, un cinquième de la population libyenne vit dans la pauvreté, et les systèmes et services d'éducation et de santé du pays sont les pires de la région. Les infrastructures tombent en ruines et le chômage des jeunes dépasse les 30 %. Telles sont les solutions que nous a léguées Mouammar Kadhafi. La Libye peut en témoigner.

La nouvelle Libye dont je parle n'est pas née de rien. Elle a été nourrie par le sang versé depuis le

17 février de cette année, jour où la jeunesse libyenne a décidé d'aborder une nouvelle page de l'histoire libyenne. Le peuple libyen tout entier – jeunes et vieux, femmes et enfants – a payé le prix fort. Tous les fils et les filles de la Libye ont écrit cette page. Personne ne peut prétendre être à la tête de cette révolution ou se l'approprier; seul le peuple libyen a ce droit.

Durant la première semaine du mois de mars, une action a été lancée en parallèle du soulèvement révolutionnaire des jeunes dans toutes les villes libyennes. Un groupe de personnes, dont j'ai fait partie, a travaillé nuit et jour pour assurer un relais politique et se faire l'interprète de la juste cause défendue par le peuple libyen sur son sol, pour témoigner de l'oppression et de la dictature omniprésentes et de l'absence de développement tout au long de ces 42 dernières années. Des pays frères ont répondu à cet appel. Ils ont saisi la main qui leur avait été tendue. Le monde nous a aidés à vaincre l'injustice.

Au nom du peuple libyen, je tiens ici à remercier tous ces pays frères et toutes les organisations régionales. Je remercie en particulier l'ONU d'avoir adopté les résolutions 1970 (2011) et 1973 (2011) du Conseil de sécurité, qui ont joué un rôle déterminant pour mettre fin à l'injustice, protéger la population civile et empêcher de nouveaux massacres dans mon pays.

Sur la base de ces initiatives diplomatiques ininterrompues, je puis affirmer aujourd'hui que la mission est accomplie. Une nouvelle mission nous attend maintenant. Faisons une nouvelle tentative. Faisons un geste en direction de ceux qui ont besoin d'une assistance technique. Que tous les fonds gelés soient débloqués afin que le peuple libyen, qui s'est débarrassé de la tyrannie, puisse maintenant reconstruire.

Aujourd'hui, la Libye doit à la fois faire face aux réalités sur le terrain, satisfaire les attentes et accorder son dû à chacun. Les faits peuvent être résumés très brièvement. Notre territoire n'est pas encore complètement libéré. Il reste certains fronts à libérer. La Libye a le droit de libérer ses terres, et nous espérons y parvenir bientôt.

Notre infrastructure a été détruite. Il y a de nombreux blessés et martyrs dans toutes les villes libyennes. Plus de 63 écoles ont été détruites. Plus de 50 000 personnes ont été blessées. Plus de 1 700 personnes ont été amputées. Elles attendent aide

et secours afin de pouvoir à nouveau contribuer efficacement à la reconstruction de leur pays.

Le tissu social doit être ressoudé, car il a été déchiré par Kadhafi, qui a essayé de monter certaines tribus et communautés et certaines régions les unes contre les autres.

L'économie est en panne. Le pétrole attend une reprise de la production et du pompage, et bien qu'il existe des signes que la production a bien repris, nous avons toujours besoin de davantage d'assistance dans ce domaine.

Des fonds et des avoirs sont gelés. Et les sommes dont le déblocage a été annoncé suffisent à peine à répondre aux exigences de la reconstruction et de la réhabilitation du pays. Les institutions publiques doivent être remises sur pied et reconstruites, particulièrement parce que le pays a été privé de toute institution pendant plus de 42 ans, parce que la Libye est un État où les lois et les institutions ont été inexistantes dans le passé. Des revendications sociales et politiques se font entendre concernant le droit de participation afin d'en faire une priorité.

Mais la priorité, c'est de s'entendre sur les règles de cette participation. En outre, comme l'Assemblée le constate, il y a beaucoup d'attentes de l'intérieur, de la part des enfants de notre pays, mais également de la part des membres de la communauté internationale. La communauté internationale nous demande d'entamer rapidement la période de transition et de mettre en place un gouvernement provisoire. Elle nous demande de respecter les droits de l'homme et de traiter la main d'œuvre étrangère conformément aux normes internationales. Elle nous demande de n'exclure personne. Elle nous demande de mettre en place très rapidement des institutions, d'avancer sur la voie de la réconciliation nationale, de débarrasser nos rues et nos villes de toutes les armes et de démilitariser, et de préserver l'unité du pays. La communauté internationale nous demande aussi de l'associer à la reconstruction.

À bien des égards, c'est trop nous demander. Mais je pense que le peuple libyen, la jeunesse libyenne, dont tout le monde a misé à un certain moment sur son incapacité à faire tomber le régime – les initiatives politiques ont alors commencé à fuser de partout vu que la situation n'évoluait plus et il a été même demandé au Conseil national de transition de chercher des solutions de compromis –, est parvenu à déjouer tous les calculs et à prouver par sa

détermination qu'il pouvait faire mentir tous les paris. Je crois fermement que ce peuple peut gagner la bataille de la reconstruction malgré tous les doutes et tous les problèmes que je viens d'énumérer.

L'unité nationale sans un territoire unifié ou sans réconciliation nationale est une illusion. Rétablir la sécurité et aboutir à la réconciliation nationale le plus rapidement possible sont des impératifs urgents pour tout gouvernement, qu'il soit provisoire ou de transition. Aucune participation politique n'est possible sans des règles de participation définissant les droits et les devoirs de chacun. Par conséquent, il est de la plus haute importance de préparer un projet de constitution à soumettre au référendum populaire pour que les règles régissant la participation politique soient claires et qu'elles déterminent la base du dialogue et de la compétition et garantissent les droits de chacun sans exclure aucun individu ni groupe.

Il est nécessaire de débloquer entièrement tous nos fonds et nos avoirs gelés. Je voudrais du haut de cette tribune demander à l'Assemblée de nous aider pour que soit adoptée au Conseil de sécurité une résolution qui fera date et mettra fin au gel, car le régime est tombé, même si toutes les parties du territoire n'ont pas encore été libérées.

Nous demandons l'aide de l'Organisation des Nations Unies et l'aide inconditionnelle des pays frères et amis. Le droit de chaque État à la souveraineté est un droit légitime et inaliénable quelle que soit la quantité d'aide demandée ou la nature des besoins exprimés.

Nous voulons d'une Libye qui soit un État régi par le droit et une oasis de développement humain dans la région du Moyen-Orient. Nous pensons que la Libye, de par sa géographie, son histoire et son importance géostratégique, doit être un lien entre les civilisations du Nord et du Sud, de l'Orient et de l'Occident. Le moment est venu pour la Libye de recommencer à jouer ce rôle, après une interruption qui aura duré plus de 40 ans.

Je suis persuadé que les solutions en matière de développement que proposera la Libye pourraient aider à trouver des solutions inédites au phénomène des migrations clandestines du sud du continent vers l'Europe. Nous pensons que le facteur démographique sera déterminant dans la configuration du XXI^e siècle. L'Afrique est le continent le plus vaste et celui qui connaît la croissance démographique la plus forte. La pauvreté et le chômage pousseront inévitablement des

centaines de millions de jeunes Africains à migrer vers le Nord. La Libye peut devenir le point d'accès au développement, au lieu d'être un obstacle à la migration Sud-Nord.

Doter la main-d'œuvre africaine des compétences et des connaissances nécessaires pour répondre aux besoins des économies européennes lui permettra, selon moi et de l'avis de nombreux autres, de contribuer à la croissance économique de l'Europe, d'autant que dans les 30 prochaines années l'Europe connaîtra une diminution et un vieillissement de sa population. En 2050, la population de l'Europe aura diminué de 72 millions d'habitants alors que celle l'Afrique avoisinera les 2 milliards. Par conséquent, la Libye peut jouer un rôle stratégique en matière de développement en contribuant à la prospérité de l'économie européenne. Un processus transformatif, rendu possible par une alliance entre les atouts libyens et la technologie européenne, peut faire que cela se réalise.

Au plan politique, la Libye doit être un État civil démocratique qui offre à tous ses enfants la possibilité de participer. Il faut que la femme libyenne joue un rôle majeur dans le processus de reconstruction. Les femmes en Libye, qui représentent environ 50 % de la population générale, sont plus instruites; elles sont plus nombreuses à suivre des études supérieures et doivent donc jouer un rôle véritable dans la relance du développement de la Libye.

En matière de politique étrangère, nous avons besoin d'un projet qui tourne radicalement le dos à la politique fondée sur la terreur, la peur, le chantage et le terrorisme dans de nombreuses régions suivie par Mouammar Kadhafi. Rares sont les régions du monde à avoir été épargnées par les complots, les méthodes terroristes et les actions de déstabilisation de Mouammar Kadhafi. La nouvelle politique étrangère doit être basée sur le respect mutuel, le respect des intérêts de chacun et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, tout comme nous n'acceptons pas que d'autres s'ingèrent dans nos affaires. Les instruments, conventions, traités, normes, valeurs et principes éthiques internationaux doivent être respectés. Ce sont les bases de toutes les relations aujourd'hui.

Reconstruire la Libye pour en faire un État civil démocratique est une question importante, non seulement pour la Libye, mais aussi, à notre avis, pour toute la région. La Libye est appelée à devenir un

modèle de démocratie et de développement réussi, et elle en a la possibilité. Les effets néfastes de la séparation entre la politique d'un pays et son économie ont entraîné de nombreux problèmes et difficultés dans la région.

Le temps est venu d'adopter une vision du développement qui mette les jeunes et les femmes en tête de la liste des priorités – pas uniquement parce qu'ils représentent 67 % de la population du monde arabe, mais parce que l'avenir leur appartient. Ce sont eux qui ont commencé et mené cette révolution, ainsi que les autres révolutions du Printemps arabe. Nous avons donc besoin d'une nouvelle vision qui réponde aux rêves de la jeunesse, une vision que la communauté internationale doit appuyer, à défaut de quoi la région sera sans cesse en proie à des vagues successives d'instabilité.

Apporter un appui à la Libye dans ce nouveau paradigme de développement n'est pas moins important et essentiel que de protéger des civils innocents. La communauté internationale, que nous remercions, l'a fait au titre de la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité. À cet égard, nous proposons une initiative claire, qui pourrait s'intituler « construction de la nouvelle Libye », à laquelle nos frères et amis contribuent. Toutefois, l'ONU doit jouer ici un rôle pionnier de tout premier plan, par lequel ses institutions spécialisées dans le développement peuvent apporter un savoir-faire et une assistance techniques. Nous devons privilégier ces organismes par rapport aux entreprises privées afin d'éviter toute possibilité de corruption ou de manque de transparence et d'équité.

*M. Archondo (État plurinational de Bolivie),
Vice-Président, assume la présidence.*

Nous pensons que les routes sont faites par les pieds qui les foulent. Le peuple libyen a désormais entamé sa marche en vue de réécrire son histoire. Nous nourrissons de grands espoirs à l'égard de cette Organisation internationale, avec laquelle nous avons cheminé la main dans la main. Elle a été une amie fiable et digne de confiance – comme le fut d'ailleurs l'ensemble de la communauté internationale – qui a empêché un massacre imminent dans mon pays en intervenant au bon moment pour sauver les civils. L'appel de la Ligue des États arabes à une intervention s'est ainsi concrétisé, et nous l'en remercions. Nous estimons que l'ONU ayant été une amie fidèle à cette époque, elle peut désormais être un partenaire fiable et solidaire dans la reconstruction de mon pays. C'est la

grande bataille pour laquelle nous demandons l'aide de l'Assemblée – une aide politique, économique, financière et technique.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Bureau exécutif du Conseil national de transition de la Libye de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Jibril, Président du Bureau exécutif du Conseil national de transition de la Libye, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Lawrence Gonzi,
Premier Ministre de la République de Malte**

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de Malte.

M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gonzi (Malte) (*parle en anglais*) : Je félicite chaleureusement le Président de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je lui souhaite plein succès et l'assure que Malte, qui entretient d'excellentes relations et une coopération croissante avec son pays, le Qatar, lui apportera son plein appui et sa collaboration dans les tâches qui l'attendent. Je voudrais aussi rendre hommage à son prédécesseur, M. Joseph Deiss, pour le rôle dirigeant efficace qu'il a joué au cours des 12 derniers mois.

Je tiens également à exprimer mes chaleureuses et sincères félicitations à S. E. M. Ban Ki-moon pour sa nomination pour un nouveau mandat pour servir notre Organisation en tant que Secrétaire général. Mon gouvernement tient à saluer ses grandes qualités de chef de file et sa détermination.

Il y a tout juste deux mois, cette Assemblée a admis par acclamation la République du Soudan du Sud à l'ONU comme le cent quatre-vingt-troisième Membre de l'Organisation. Malte est fière d'avoir été l'un des États Membres coauteurs de la résolution ayant fait entrer le nouvel État-nation de la République

du Soudan du Sud dans la communauté mondiale des nations (résolution 65/308).

Tout au long des 12 mois qui se sont écoulés depuis notre dernière réunion tenue dans ce cadre dans cette Assemblée, nous avons tous été témoins d'une suite de bouleversements et de crises provoqués par les conflits, la pauvreté et les inégalités sociales qui sévissent malheureusement encore dans de nombreuses régions du monde. Cette situation a été aggravée par l'insécurité alimentaire, qui est à son tour exacerbée par la sécheresse et la famine qui menacent la survie de millions de personnes, en particulier en Somalie et dans le reste de la Corne de l'Afrique.

Malte a depuis longtemps reconnu les difficultés que rencontrent les pays de la Corne de l'Afrique, et leur a fourni la plus grande part de son aide humanitaire et au développement au moyen de projets de développement. L'implication des organisations non gouvernementales (ONG) maltaises dans l'exécution de ces projets a été décisive pour permettre à Malte de contribuer à satisfaire certains des besoins les plus pressants. Mon gouvernement a également répondu à l'appel de contributions financières lancé par l'ONU afin d'aider à atténuer les souffrances des populations vivant dans la Corne de l'Afrique. Nous l'avons fait par l'intermédiaire du Fonds central pour les interventions d'urgence.

Il est cependant préoccupant que quatre années seulement nous sépare de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs que nous avons unanimement convenu, dans la Déclaration du Millénaire de 2000 (résolution 55/2), d'atteindre d'ici à 2015. Bien entendu, nous reconnaissons que des progrès ont été accomplis dans certains domaines cruciaux, malgré les difficultés persistantes. Mais nous n'y sommes pas encore.

Dans la limite de ses moyens, Malte a été en mesure d'aider financièrement et de soutenir les ONG et les personnes désireuses de réaliser des projets dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Au cours des 19 derniers mois, ces projets ont consisté, entre autres, à construire des écoles, des dispensaires, des centres pour personnes handicapées et des logements sociaux, et à agrandir des hôpitaux dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

Mon gouvernement demande encore aux Membres de cette Organisation d'examiner la possibilité d'aider Malte à faire face au flot

d'immigrants illégaux qui continuent de déferler dans le pays à cause de la situation qui règne en Libye et en Afrique du Nord. Nous continuons d'appeler à la solidarité internationale et à un partage des tâches pour faire face à ce phénomène. Nous espérons également que le Bureau européen d'appui en matière d'asile, ouvert en juin à Malte, contribuera à harmoniser les politiques de l'Union européenne et de ses États membres en matière d'asile et améliorera la coopération entre les autorités des différents pays. À cet égard, le Gouvernement maltais sait gré de l'aide que lui ont apportée jusqu'à présent plusieurs États européens ainsi que les États-Unis d'Amérique dans le processus de réinstallation.

La Méditerranée, qui relie l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, n'est pas épargnée par les nombreux problèmes et difficultés rencontrés dans d'autres régions du monde. Elle voit toutefois naître un espoir dans la nouvelle réalité politique et sociale née des sacrifices consentis par les populations tunisienne, égyptienne, libyenne et syrienne pour reprendre la direction politique de leur pays. Malte rend hommage à ces peuples courageux.

Comme l'a dit il y a quelques instants S. E. M. Jibreel, s'exprimant au nom de la Lybie, son pays connaît une période agitée; il s'agit d'un tournant décisif et capital dans l'histoire du peuple libyen. Durant cette période, Malte, dont le passé lui a valu le surnom d'« infirmière de la Méditerranée », sert une nouvelle fois de refuge, des milliers de personnes y trouvant un asile et de l'aide.

En tant que Membre de cette Organisation respectée, de l'Union européenne et du Groupe de contact sur la Libye, mon gouvernement sert, depuis plusieurs mois, de point de transit humanitaire, qu'il s'agisse de l'évacuation de près de 20 000 personnes ou de l'aide humanitaire et des secours fournis par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, dont des organismes de l'ONU tel le Programme alimentaire mondial. Malte est fière de tenir ce rôle, qu'elle continue de jouer jusqu'à aujourd'hui pour atténuer les souffrances, notamment celle qu'endurent les Libyens.

Grâce au courage, aux ambitions et à la détermination de sa population, la Libye est aujourd'hui sur le point d'occuper la place qui lui revient dans la communauté des nations libres et démocratiques. La façon dont le Conseil national de transition de la Libye s'est comporté ces dernières

semaines très intenses a incontestablement renforcé sa position et sa légitimité. Nous saluons la volonté du Conseil national de transition de faire en sorte que le peuple libyen courageux recherche la justice et non la vengeance. Le processus de réconciliation nationale doit démarrer le plus rapidement possible et reposer sur le plein respect des droits et des libertés fondamentales de toutes les catégories de la population.

Je voudrais, ici, saisir cette occasion pour m'associer aux précédents orateurs qui ont souhaité la bienvenue aux membres de la délégation libyenne, nouveaux représentants légitimes de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies, y compris à l'Assemblée générale.

Les prochains mois seront très éprouvants pour la communauté internationale autant que pour la population libyenne. En cette étape décisive de leur histoire, les Libyens méritent que la communauté internationale soit pleinement solidaire sur les plans politique, économique et financier. Mon gouvernement est favorable à ce que l'ONU supervise le programme d'action de la communauté internationale, et approuve les trois principes fondamentaux sur lesquels l'ONU entend baser ses opérations : appropriation nationale par les Libyens, rapidité de l'intervention et, enfin, coordination efficace. Une coordination étroite, en particulier avec l'Union européenne, que nous considérons être un acteur clef dans l'assistance et l'appui à apporter après le conflit, sera tout à fait primordiale en l'occurrence.

L'Égypte et la Tunisie ont également besoin de tous les encouragements possibles au moment où elles entament des réformes. Les processus de transition démocratique doivent être soutenus, y compris du point de vue économique. Une approche globale est indispensable pour s'assurer que les efforts internationaux donnent les meilleurs résultats possibles, et surtout pour stimuler la croissance économique. La démocratie aura plus de chances de s'enraciner si l'économie se développe et que des améliorations concrètes sont apportées aux conditions de vie de toute la population.

Alors que les populations au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et ailleurs, ont pris le chemin nouveau de la liberté, de la prospérité et de la dignité, nous devons également mettre tous nos efforts et notre détermination dans la réalisation des aspirations de longue date du peuple palestinien. Compte tenu des changements spectaculaires en cours dans le monde

arabe, il n'a jamais été aussi urgent d'accomplir des progrès sur le volet israélo-palestinien.

Malte a été enthousiasmée par le discours prononcé par le Président Obama en mai dernier et l'a salué. Il jetait les bases de futures négociations et présentait un plan global pour la paix entre Israéliens et Palestiniens. La reprise de négociations sérieuses et régulières semblait, à l'époque, être à portée de main.

Malheureusement, l'histoire en a décidé autrement. Nous avons atteint l'échéance fixée par la communauté internationale pour la création d'un État palestinien. L'impasse politique persiste, bien qu'en ce qui concerne le renforcement des institutions, les préparatifs à l'accession au statut d'État aient été menés à bien comme convenu. La situation sur le terrain complique encore les choses et compromet la reprise des négociations et la concrétisation de l'objectif des deux États vivant côte à côte, en paix.

Il ne faut ménager aucun effort pour sortir les pourparlers israélo-palestiniens de l'impasse. L'objectif prioritaire doit rester le retour des Israéliens et des Palestiniens à la table de négociation, avec la volonté politique nécessaire pour engager des négociations sérieuses et régulières. Un accord sur les paramètres des négociations serait clairement un pas dans la bonne direction. À cet égard, Malte appuie pleinement les efforts déployés en ce sens par l'Union européenne, en particulier ceux de sa Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Mon gouvernement est convaincu que les éléments énoncés dans les conclusions adoptées par le Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne en décembre 2009, en décembre 2010 et en mai 2011 forment un ensemble équilibré de paramètres pour la reprise des négociations.

Il y a deux semaines, la communauté internationale s'est associée aux New Yorkais et aux Américains pour honorer la mémoire des victimes d'un des crimes les plus terribles de l'histoire récente. Chacun d'entre nous se souvient avec tristesse et peine de ce jour fatidique du 11 septembre 2001, où des forces du mal ont mené une attaque terroriste contre le World Trade Centre dans le quartier sud de Manhattan à New York. Les 10 années écoulées depuis cette tragédie, qui a coûté la vie à près de 3 000 personnes innocentes et en a blessé des milliers d'autres, n'ont pas effacé les cicatrices ni la douleur.

Le terrorisme continue de ne connaître aucune frontière. De nombreux États demeurent la cible d'attentats meurtriers. En Afghanistan, en Iraq, en Inde, au Pakistan, en Russie, en Espagne, en Indonésie, au Royaume-Uni et en Chine, le terrorisme a frappé avec force et violence. Il y a un mois à peine, une autre attaque criminelle et meurtrière a été menée, contre les locaux des Nations Unies au Nigéria. Malte condamne fermement ces actes lâches et odieux et s'engage à continuer d'œuvrer de concert avec d'autres États Membres pour veiller à ce que de tels actes criminels ne soient pas seulement condamnés, dans les termes les plus forts, mais aussi réprimés.

Les événements qui se déroulent en Afrique du Nord soulignent bien que nous devons continuer de promouvoir et de protéger les droits de l'homme dans le monde entier. C'est l'une des responsabilités de notre génération actuelle vis-à-vis des générations futures. C'est dans cet esprit que, lors de mon allocution à la soixante-quatrième session de l'Assemblée en 2009 (voir A/64/PV.6), j'ai proposé d'élaborer une déclaration universelle sur les devoirs humains, qui ferait le pendant à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette déclaration serait ouverte à la signature de tout État Membre souhaitant y souscrire.

Nous avons été encouragés d'aller de l'avant dans la présentation d'un tel projet de déclaration par un certain nombre d'États Membres qui partagent notre conviction qu'il est de plus en plus nécessaire d'appréhender les devoirs et les responsabilités dans le contexte international. À la lumière de cette réaction positive, mon gouvernement a l'intention de demander que soit organisée en 2012 une réunion internationale de haut niveau mais à laquelle des experts seraient conviés pour examiner le projet de déclaration qui aura été établi et y mettre la dernière main, de façon qu'il puisse être ouvert à la signature en 2012. Malte est intimement persuadée qu'une telle déclaration renforcerait la solidarité dont notre monde en évolution permanente a tant besoin.

En conclusion, je tiens à dire que la pérennité environnementale de notre planète est l'une des priorités de mon gouvernement. Malte s'efforce de contribuer à ce que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui aura lieu l'an prochain, soit couronnée de succès, dans l'espoir qu'elle développera les engagements convenus lors de la Conférence des Nations Unies de 1992 sur l'environnement et le développement. À cet égard,

depuis 1988, année où Malte a fait figurer la protection du climat au programme de travail politique de l'Organisation, au profit des générations présentes et futures, mon gouvernement s'est employé à appuyer et à approuver les efforts visant à lutter contre les changements climatiques. Malte a également contribué au Fonds spécial pour les changements climatiques.

Les 12 mois à venir, sous la présidence de l'Ambassadeur Al-Nasser, promettent à tous les États Membres de l'Organisation des moments passionnants et chargés de défis. Le programme de travail de l'Assemblée est long et exigeant. Nous sommes conscients que la tâche du Président ne sera pas facile et nous l'assurons de tout notre appui.

Malte veut également continuer d'assumer ses responsabilités internationales avec énergie, engagement et détermination. Nous nous tenons prêts à travailler avec d'autres États Membres pour renforcer l'Organisation et la rendre plus apte à s'attaquer aux défis mondiaux auxquels l'humanité est confrontée.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Malte de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte, S. E. M. Mohamed Kamel Ali Amr, qui s'exprimera au nom du Mouvement des pays non alignés.

M. Amr (Égypte) (*parle en arabe*) : J'ai plaisir à féliciter l'État frère du Qatar et, plus particulièrement, l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je suis persuadé que, sous la direction éclairée de M. Al-Nasser, les travaux de l'Assemblée nous aideront à réaliser nos ambitions et nos aspirations. Je félicite également le Secrétaire général Ban Ki-moon à l'occasion de sa nomination pour un second mandat au cours duquel il continuera à s'efforcer de concrétiser les objectifs et les principes de la Charte.

Devant l'Assemblée aujourd'hui, je suis fier de représenter une Égypte nouvelle dont le nouveau visage commence seulement à se dessiner et, qui entame une nouvelle ère, considérée par tous les Égyptiens comme étant placée sous de bons auspices et

chargée de promesses. Le 25 janvier, le peuple égyptien est venu en masse réclamer des réformes démocratiques et un respect accru des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de la justice sociale. Les Égyptiens voulaient, au cœur de leur réalité, semer les germes d'un avenir plus radieux, pour eux-mêmes et dans l'intérêt des générations à venir.

Les Égyptiens ont obtenu ce qu'ils voulaient. Ils ont réussi à imposer leur parole et leur volonté. Ils ont bénéficié de la compréhension et de l'appui des forces armées égyptiennes, qui incarnent véritablement un patriotisme authentique et ont fait la preuve de leur unité avec notre population. L'Histoire se souviendra de l'attitude de nos forces armées, qui s'inscrit dans la droite ligne de leur doctrine, selon laquelle ils sont les garants de la nation et non d'un régime politique spécifique, et qui est conforme à une institution qui se veut avant tout loyale envers le peuple. Ce dernier s'est d'ailleurs rassemblé autour de ses forces armées et leur a exprimé sa reconnaissance.

Cette situation idéale a été rendue possible par des circonstances qui ne peuvent que rarement se répéter et qui ont permis aux Égyptiens de changer la face de leur pays d'une manière aussi merveilleuse qu'historique. Les Égyptiens voulaient rapidement combler leur retard par rapport à d'autres pays qui avaient fait de grands progrès pour ce qui est d'instaurer le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir, de respecter et d'appliquer l'état de droit, de lutter impitoyablement contre la corruption sous toutes ses formes, et d'assurer l'égalité de chances aux jeunes afin qu'ils puissent réaliser leurs ambitions et leurs aspirations à une vie décente.

Je prends la parole devant l'Assemblée aujourd'hui alors que l'Égypte continue d'évoluer, déterminée à achever la phase de transition qui a émergé de sa remarquable mutation. Au fil des derniers mois, en particulier depuis la fin de la révolution, l'Égypte affiche une nouvelle dynamique interne et a entamé un large débat national auquel tous les segments de la société participent et qui couvre toutes les questions à l'ordre du jour national. En tête de liste figurent la rédaction d'une nouvelle constitution et l'organisation des élections législatives et présidentielles à venir. Ces actions vont accroître les perspectives de réussite de la phase de transition et donner le coup d'envoi d'un processus politique sain, qui correspond aux aspirations de la population et au positionnement spécifique de l'Égypte dans la région et

dans le monde. C'est un processus qui aboutira au transfert du pouvoir à une autorité civile élue.

L'Égypte est très honorée d'avoir présidé le Mouvement des pays non alignés à partir de juillet 2009. Le début de la présente session de l'Assemblée générale coïncide avec la célébration du cinquantième anniversaire du premier sommet du Mouvement, qui a apporté une contribution importante au renforcement de nos efforts internationaux en faveur de la paix et de la sécurité internationales et du développement des peuples du monde, dans un environnement international en pleine mutation et face à des défis multiples. Ces commémorations interviennent après une succession de manifestations importantes organisées par le Mouvement pour promouvoir une plus grande implication des pays en développement dans la gouvernance des institutions internationales et garantir leur participation équitable au processus normatif et décisionnel international dans les domaines politique, économique et social.

Dans cet aspect et à cette fin, la présidence égyptienne du Mouvement des pays non alignés a lancé de nombreuses activités pour renforcer la capacité du Mouvement à répondre avec efficacité aux mutations internationales en cours et émergentes. Le Mouvement a également joué un rôle crucial dans la coordination des positions de ses États membres sur diverses questions à l'ordre du jour international, y compris celles liées au désarmement, à la sécurité collective, à la réforme de l'Organisation des Nations Unies, et à la promotion des idéaux internationaux et des valeurs communes de démocratie et de respect des droits de l'homme.

Durant sa présidence du Mouvement, l'Égypte a cherché à consolider le Comité mixte de coordination du Groupe des 77 et de la Chine. À la lumière d'un programme de travail international chargé de questions, d'idées et d'initiatives, nous avons décidé de replacer la question du développement, dans ses diverses dimensions, au sommet des priorités de l'ONU, et ensemble, nous avons adopté un certain nombre d'initiatives importantes dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre la traite des êtres humains.

Je réaffirme ici aujourd'hui l'appui du Mouvement des pays non alignés à la lutte historique du peuple frère palestinien pour retrouver ses droits légitimes, à l'initiative visant à déclarer la création d'un État indépendant en Palestine, avec Jérusalem-Est

comme capitale, et à son admission à l'ONU en tant que Membre de plein droit. J'appelle également les pays qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'État de Palestine pour contribuer à un règlement juste, durable et global du conflit du Moyen-Orient, sur la base de la solution des deux États.

Le Mouvement des pays non alignés pense qu'il est urgent de procéder à une réforme globale et approfondie de l'ONU afin de renforcer sa capacité à relever les défis internationaux, à satisfaire les aspirations des peuples et à s'adapter aux changements radicaux qui ont modifié la structure et la composition de la communauté internationale afin que l'ONU puisse réellement refléter les réalités du monde contemporain.

Cette réforme n'aboutira pas si le Conseil de sécurité n'est pas réformé et s'il ne devient pas plus représentatif, plus transparent et s'il ne reflète pas mieux le caractère démocratique de l'action mondiale. De toute évidence, il faut prendre des mesures radicales pour faire cesser le monopole exercé par les membres permanents sur le processus décisionnaire au Conseil et mettre fin à l'injustice historique subie par l'Afrique du fait de sa non-représentation dans la catégorie des membres permanents et de sa représentation insuffisante dans la catégorie des membres non permanents, malgré l'appui croissant des États Membres à la position africaine. De même, les États membres du Mouvement des pays non alignés exigent que l'on poursuive les efforts pour revitaliser le rôle de l'Assemblée générale et renforcer le rôle du Conseil économique et social.

Les États membres du Mouvement des pays non alignés réaffirment également la nécessité pour la communauté internationale d'appuyer l'action menée par les pays en développement pour mettre en œuvre leurs plans de développement aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, grâce à un environnement international propice qui renforce les efforts déployés pour parvenir au développement économique et social global, et à la concrétisation des engagements pris par les pays développés en faveur du financement du développement. La communauté internationale doit également appuyer leurs efforts visant à établir des relations économiques internationales plus équilibrées et un système commercial international plus juste qui tienne compte des besoins en développement des pays en développement.

Nous éprouvons une peine immense à chaque fois que nous prenons conscience du fait que, pendant des décennies, un peuple est victime d'une injustice historique grave, à laquelle, à ce jour, le monde entier n'a pas mis fin. La question de Palestine, qui est une question légitime, perdure après deux décennies de négociations infructueuses qui n'ont pas abouti au règlement désiré. À ce jour, le peuple palestinien demeure privé de ses droits fondamentaux légitimes, dont ses droits à la liberté et à l'indépendance et d'établir son propre État souverain sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Il s'agit de l'État pour lequel le Président palestinien a présenté hier une demande d'admission à l'ONU (A/66/371, annexe), après que des efforts sérieux et justes en vue d'un règlement final aient avorté et qu'il n'y ait plus guère de chance de parvenir à des progrès tangibles, d'autant plus que l'autre partie insiste pour que le processus de négociations reste indéfiniment ouvert. Hier, de nouveau, le Quatuor n'a pas pu proposer une vision équilibrée pour la réalisation de l'objectif que nous connaissons et approuvons tous, mais dont nous ne nous accordons pas sur les modalités.

Il est totalement absurde de continuer à parler d'un processus de paix alors qu'Israël continue, à son aise et au mépris total des objections des pays du monde, de construire des colonies dans les territoires palestiniens en Cisjordanie, modifiant les caractéristiques de Jérusalem-Est occupée, usant de violence contre des civils et poursuivant son blocus de Gaza en violation des dispositions du droit international.

Malheureusement, toute personne éprise de justice qui suit cette situation ne peut que voir dans les actions d'Israël l'incarnation de son refus persistant d'admettre que la seule manière de garantir sa sécurité est de parvenir à un règlement équitable avec les Palestiniens par le biais de négociations sérieuses fondées sur des paramètres clairs, un cadre de référence et un calendrier précis. Ce qu'il nous faut absolument faire maintenant, c'est intensifier tous nos efforts pour mettre fin au conflit.

L'Égypte est et demeurera attachée à la réalisation de l'objectif qui consiste à parvenir à une paix juste et globale au Moyen-Orient, et continuera de l'appuyer activement. L'Égypte poursuivra ses efforts pour mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens occupés et pour régler toutes les

questions relatives au statut final sur la base d'un calendrier spécifique, arrêté et garanti à l'échelon international. L'Égypte poursuivra également ses efforts pour tirer parti des succès remportés au Caire grâce à la signature de l'accord de réconciliation palestinien, renforçant ainsi l'unité palestinienne et les efforts pour parvenir à la paix.

L'Égypte se félicite de la présence de la République du Soudan du Sud parmi nous aujourd'hui en tant qu'État Membre de l'ONU. Nous espérons que ce nouvel État jouera un rôle réel dans la stabilité régionale et qu'il réalisera des progrès constants sur la voie du développement et de la mise en place des institutions. Dans le même temps, nous félicitons le Soudan de sa détermination à mettre en œuvre l'Accord de paix global et à respecter la volonté du peuple du Sud d'avoir un État indépendant.

Néanmoins, même si les deux parties ont beaucoup coopéré au cours de l'année écoulée, il demeure encore des questions non réglées. Elles doivent être réglées dans un esprit de coopération et de bonne volonté, ce qui nécessite l'établissement d'un partenariat réel en vue d'examiner la manière de régler ces questions. Tout le monde sait que le Soudan et le Soudan du Sud comptent toujours sur l'appui de la communauté internationale pour leurs efforts de développement et de relèvement afin que le Soudan puisse assurer la stabilité et le développement sur tout son territoire, dans le cadre de son unité et de son intégrité territoriale, et afin que le Soudan du Sud puisse renforcer son État et ses institutions. Sur cette base, je réaffirme la détermination de l'Égypte à continuer à appuyer les deux pays à tous les niveaux.

Au nom de l'Égypte, je voudrais également rendre un hommage mérité à l'État frère de la Tunisie pour la révolution qu'il a faite, qui a déclenché le Printemps arabe. J'exprime également notre solidarité avec le peuple frère libyen et félicite le Conseil national de transition libyen d'avoir été autorisé à occuper le siège de la Libye à l'ONU. Je salue ses efforts pour rétablir la stabilité et la paix dans le pays. Je tiens aussi à exprimer la volonté de l'Égypte à apporter tout soutien de nature à appuyer les efforts de relèvement du pays et à l'aider à traverser cette période cruciale.

Quant à l'État frère du Yémen, l'Égypte appuie tous les efforts en cours pour parvenir à la stabilité et répondre aux attentes de son peuple, conformément aux mécanismes qui seront arrêtés par le peuple

yéménite lui-même. Si le statu quo persiste, cela aura des répercussions graves et néfastes sur la sécurité et la stabilité de la région.

De nombreux Égyptiens suivent avec beaucoup d'inquiétude l'évolution de la situation dans l'État frère de la Syrie, et sont gravement préoccupés par les pertes en vies humaines qui en découlent et les souffrances subies par nos frères et sœurs syriens. Aujourd'hui, je voudrais réaffirmer la position précédemment exprimée par l'Égypte selon laquelle la seule solution à la crise en Syrie consiste à mettre fin à la violence et à ce que toutes les parties engagent un dialogue sérieux dans un climat d'ouverture politique.

Dans l'intervalle, je ne saurais passer sous silence la région du Golfe arabe telle qu'elle est aujourd'hui, et je me dois de souligner que la sécurité et la stabilité des États arabes frères du Golfe revêt une importance stratégique pour l'Égypte. Compte tenu des liens historiques, sociaux, culturels, politiques et sécuritaires étroits qui nous unissent, ils occupent une place de choix et sont l'objet de beaucoup d'attention dans la politique étrangère de l'Égypte. L'Égypte s'efforcera toujours d'assurer la stabilité de cette région vitale du monde.

Les questions de désarmement et de non-prolifération nucléaire revêtent toujours une grande importance pour l'Égypte. En coopération avec nos partenaires internationaux, nous continuerons d'exhorter les États nucléaires à assumer leurs responsabilités, comme cela est stipulé dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), afin de préserver la crédibilité de cet instrument juridique et des principes indivisibles qui en résultent. De plus, l'Égypte fera tout son possible pour poursuivre la réalisation de l'objectif de l'universalité du TNP, notamment dans la région du Moyen-Orient, où tous les pays ont adhéré au Traité, à l'exception d'Israël, ce qui retarde la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région.

C'est pourquoi, l'Égypte accorde une grande importance à la mise en œuvre des quatre plans d'action adoptés en 2010 à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et particulièrement le plan d'action relatif au Moyen-Orient qui prévoit l'organisation d'une conférence au Moyen-Orient l'année prochaine. En réalité, nous sommes préoccupés de voir que rien n'a été fait pour désigner un facilitateur ou choisir un pays hôte, bien que plus de

16 mois se soient écoulés depuis la fin de la Conférence.

À cet égard, je réaffirme la ferme position de l'Égypte selon laquelle le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques doit être lié au respect scrupuleux des engagements internationaux pris en vertu du Traité, ce qui suppose que tous les États Membres coopèrent totalement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, et que tout soit fait pour éviter un regain de tension en vue de promouvoir les efforts de non-prolifération dans la région.

L'Afrique a toujours joui d'une position privilégiée et d'un statut prioritaire particulier dans le programme de politique étrangère de l'Égypte. L'Égypte a été un partenaire constant et efficace des peuples du continent, les soutenant dans leur lutte pour obtenir l'indépendance dans les années 50 et 60. Ce partenariat a perduré pendant la période de reconstruction qui a suivi l'indépendance. L'Égypte s'emploiera de plus en plus à activer et à approfondir ses différents mécanismes et cadres de coopération avec d'autres pays africains et s'efforcera de les propulser vers une aube nouvelle, contribuant ainsi à la réalisation des espoirs de nos peuples et à leurs aspirations à plus de développement et à une prospérité accrue.

L'Égypte espère que l'Organisation des Nations Unies maintiendra ses efforts pour soutenir les différentes composantes de l'architecture de paix et de sécurité de l'Afrique et pour renforcer les capacités institutionnelles du continent en matière de résolution des conflits, maintien de la paix, consolidation de la paix et reconstruction. Ces efforts devraient compléter son appui aux aspirations au développement des pays africains et à leurs tentatives pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, du fait des liens étroits qui existent entre la paix, la sécurité et les problèmes de développement en Afrique.

L'Égypte suit avec inquiétude la détérioration constante de la situation en Somalie et préconise une action régionale et internationale concertée pour mettre fin aux souffrances du peuple frère de ce pays et lui donner les moyens de parvenir à la paix et de réussir son processus de renforcement des capacités. L'Égypte invite de nouveau les parties extérieures à s'abstenir d'intervenir de façon négative dans les affaires intérieures de la Somalie et à contribuer plutôt aux

efforts pour améliorer la situation humanitaire et assurer la stabilité.

À cet égard, l'Égypte a contribué de façon efficace aux efforts internationaux visant à remédier au problème de la sécheresse dans la corne de l'Afrique, à éliminer la faim et à distribuer des vivres aux populations touchées. L'Égypte participe aussi à la lutte pour éradiquer la piraterie le long des côtes de la Somalie, étant donné l'importance stratégique des eaux situées au sud des mers Rouge et d'Arabie, particulièrement par rapport à la sécurité nationale de l'Égypte et à la sécurité de la navigation dans le Canal de Suez.

L'aptitude de l'Organisation des Nations Unies à assumer ses responsabilités dépend de notre volonté collective. Ce qu'il faut, c'est faire preuve de fermeté et d'une détermination solide afin de renforcer nos efforts internationaux conjoints pour que l'Organisation puisse régler plus efficacement les différents problèmes et sujets de préoccupation d'ordre international et régional auxquels nous sommes confrontés. Une action collective soutenue est nécessaire à cet égard pour renforcer les principes de démocratie dans le cadre du multilatéralisme et pour promouvoir le dialogue et l'entente comme seuls moyens d'atteindre nos objectifs, et ainsi de faire progresser les idéaux de l'humanité et de réaliser les aspirations de nos peuples à la liberté, la justice, la paix et la sécurité.

**Allocution de M. Pedro Passos Coelho,
Premier Ministre de la République portugaise**

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République portugaise.

M. Pedro Passos Coelho, Premier Ministre de la République portugaise, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pedro Passos Coelho, Premier Ministre de la République portugaise, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Coelho (Portugal) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je prends la parole pour la première fois, et je voudrais remercier de nouveau le Président pour son dynamisme, et souligner l'importance du rôle joué par son pays, le Qatar, dans la diplomatie internationale. Je voudrais également remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon et le

féliciter chaleureusement de son nouveau mandat. Il peut être assuré de l'appui constant et total du Portugal.

Conscient de la présence parmi nous des représentants de la République du Soudan du Sud, je voudrais adresser aux autorités de ce nouvel État nos meilleurs vœux de succès dans l'instauration d'un avenir pacifique et prospère.

Je tiens également à exprimer à nouveau mes vives félicitations à la délégation du Conseil national de transition de Libye. Le peuple libyen a fait preuve d'un courage et d'une ténacité exemplaires dans la défense de sa liberté et de son droit à décider démocratiquement de son propre destin, sans aucune peur. La nouvelle Libye peut continuer à compter sur le Portugal.

Dix ans se sont écoulés depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001. Je voudrais rendre hommage, ici à New York, au peuple et aux autorités des États-Unis, et saluer le courage et la détermination dont ils ont fait preuve pour surmonter cette tragédie. Fidèles à notre esprit de solidarité, nous demeurons pleinement engagés dans la lutte contre le fléau du terrorisme et déterminés à parvenir, dès que possible, à un accord sur un traité mondial de l'Organisation des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme.

Camões, le poète portugais qui a écrit sur les découvertes maritimes du XVI^e siècle, a dit que « Tout l'univers est fait de changement, prenant toujours des qualités nouvelles ». L'identification de cet univers de changement et de ses qualités nouvelles est un défi permanent auquel nous sommes confrontés et que nous devons relever. Nous vivons une époque historique, faite de changements, et de défis, de qualités et de possibilités multiples et imbriqués.

Dans ce monde en permanente évolution, nous sommes aujourd'hui confrontés à un énorme défi qui exige une réponse collective et urgente : la relance de la croissance et de l'emploi. La crise financière et économique, qui a commencé au cours de la dernière décennie, souligne la réalité de l'interdépendance au niveau mondial. La résolution de cette crise d'une façon durable et structurée est un défi que nous devons relever collectivement.

À cette fin, nous devons corriger les inégalités macroéconomiques, renforcer la sécurité monétaire et rééquilibrer le commerce mondial. La croissance économique est un multiplicateur pour l'emploi aux

niveaux national et régional, et dépend en grande partie de la coordination économique à l'échelle mondiale. Les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé et les partenaires sociaux devraient coopérer pour mener une action de grande envergure visant à rétablir la confiance de nos citoyens et entreprises. La prospérité est plus que jamais un objectif qui, s'il est partagé conjointement, peut être atteint par nous tous.

Dans le contexte des préparatifs d'établissement du rapport du Secrétaire général sur la gouvernance économique mondiale qui doit être soumis à l'Assemblée générale, le Portugal a préconisé une plus grande coordination et complémentarité entre l'Organisation des Nations Unies, le Groupe des Vingt et les groupements régionaux pertinents. Nous l'avons fait parce que nous pensons qu'il est indispensable de promouvoir l'implication des économies émergentes, du secteur privé et de la société civile et de renforcer leurs rôles respectifs dans la gouvernance économique mondiale.

L'Union européenne est en train d'établir les fondements de son gouvernement économique, qui fait partie du processus d'intégration européen. Des progrès notables sont aussi accomplis actuellement en ce qui concerne le pilier économique de l'union économique et monétaire. C'est une bonne nouvelle non seulement pour l'Europe, mais aussi pour le reste du monde. Le Portugal est déterminé à participer à cette entreprise et à honorer ses obligations au titre de son programme d'ajustement économique.

Le Gouvernement et le peuple portugais déploient des efforts sans précédent pour honorer les engagements qu'ils ont pris à l'égard du Fonds monétaire international et de l'Union européenne. Comme cela a été largement reconnu, nous nous employons rapidement et résolument à consolider notre dette publique et à mettre en œuvre les réformes destinées à moderniser l'économie et à promouvoir la croissance économique et la création d'emplois. Pour nous, la crise est une occasion d'adapter notre modèle économique et de renforcer l'économie portugaise.

L'an dernier, nous avons sollicité la confiance de l'Assemblée générale pour notre élection au Conseil de sécurité. Cette année, je tiens à lui exprimer notre gratitude pour sa confiance en mon pays, et à réitérer l'attachement ferme du Portugal aux valeurs et aux objectifs de l'ONU, ainsi qu'aux principes qui ont motivé notre candidature. Nous estimons que la

complémentarité institutionnelle entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité est de la plus haute importance, et que le Conseil devrait être plus efficace et plus représentatif. Dans le contexte de la réforme de l'ONU, nous avons besoin de changement; il faut accorder au Brésil et à l'Inde des sièges permanents au Conseil et tenir compte de l'Afrique dans ce processus d'élargissement de la composition du Conseil.

Dans ce monde en constante évolution, le rôle indispensable de l'ONU est illustré par le travail courageux et inlassable réalisé par ses milliers de fonctionnaires et de collaborateurs. Les hommes et les femmes en uniforme militaire et de police jouent un rôle essentiel dans les opérations de paix pour protéger les civils, prévenir l'escalade des conflits et créer les conditions nécessaires pour des négociations fructueuses.

Les Portugais sont très fiers de leur participation à cet effort commun. Notre présence sur le terrain est l'une de nos principales contributions au fonctionnement d'un multilatéralisme efficace. Des Casques bleus portugais sont déployés au Timor-Leste et au Liban, et constituent l'un des plus grands contingents européens au sein des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Il s'agit de militaires et de policiers très professionnels, qui font la fierté de leur pays et des Nations Unies.

L'année 2011 a commencé, non pas avec l'hiver, mais avec le printemps. Le monde, comme dirait le poète, a découvert une qualité nouvelle, une occasion de changement, résultant du courage des peuples arabes qui se sont rassemblés pour faire entendre leur voix haut et fort, en défendant, parfois au prix de leur vie, les valeurs et aspirations universelles incarnées par notre communauté des nations. La démocratie et les droits de l'homme ne sont pas des valeurs relatives qui dépendent de la géographie, de l'appartenance ethnique, de la religion ou du développement économique.

La Libye ouvre un nouveau chapitre de son histoire – une ère nouvelle de changement et de reconstruction. La réunion qui s'est tenue ici au début de la semaine a confirmé l'engagement de la communauté internationale, sous la direction de l'ONU à appuyer les nouvelles autorités alors qu'elles sont en train de jeter les bases d'une Libye démocratique, stable, unie et prospère. C'est cet esprit constructif qui a présidé à l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 2009 (2011), portant création

de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. Nous sommes déterminés, aussi bien au Conseil qu'au sein du Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Jamahiriya arabe libyenne – que nous présidons –, à continuer de contribuer à une transition réussie en Libye.

Nous souhaitons également voir le processus de paix au Moyen-Orient aboutir. Soixante années se sont écoulées et il n'y a plus de temps pour les avancées et les reculs, le statu quo, ou les mesures unilatérales qui portent préjudice aux négociations. Les recettes, les principes, les formules concrètes et les feuilles de route sont tous très bien connus. Nous n'avons pas besoin de réinventer la roue. Il se peut que la paix soit difficile, mais elle est à la portée de la Palestine, qui possède déjà toutes les caractéristiques d'un État, notamment grâce à la contribution importante de l'Union européenne. Dans cette période de changements, la paix est également à la portée d'Israël, dans un contexte de relations stables, et surtout, de sécurité.

La reconnaissance d'un nouvel État est naturellement une responsabilité qui incombe à chaque État Membre de cette Organisation. Le Portugal a toujours été favorable à l'idée que l'Union européenne, par l'intermédiaire de sa Haute Représentante, dans le contexte du Quatuor et en coordination avec les autres membres de l'Union européenne qui siègent au Conseil de sécurité, a un rôle constructif et décisif à jouer dans ce processus, qui se trouve à un tournant. L'Europe peut parler d'une seule voix pour jeter des ponts et faciliter les compromis. Il doit être clair que, tout comme la création d'un État palestinien est une promesse qui doit être tenue, la sécurité d'Israël doit également être fermement garantie par la communauté internationale.

Le Président de l'Autorité palestinienne a décidé de présenter au Conseil de sécurité une demande d'admission de la Palestine à l'ONU en qualité d'État. Cela doit être le résultat et l'issue logique de négociations. Nous considérons donc cette demande comme une expression d'intérêt qui doit être concrétisée par la signature d'un accord de paix mettant un terme à l'un des conflits les plus longs de notre époque.

Entre-temps, nous sommes prêts à appuyer un statut plus important pour la Palestine à l'ONU. Il s'agirait d'un pas important vers la création d'un nouvel État et d'un engagement supplémentaire des Palestiniens envers le processus de négociation, qui

permettraient de renforcer la confiance nécessaire pour la conclusion d'un accord de paix définitif et global. Le Portugal fait preuve d'un degré particulier de sensibilité dans son dialogue avec le Moyen-Orient. Nous mettrons à profit cette sensibilité et nos liens étroits avec les pays de la région pour contribuer à la recherche de la seule solution qui nous intéresse tous : la paix.

Les transformations sans précédent que nous observons dans le monde arabe ont ouvert de nouvelles perspectives, en premier lieu pour les peuples de la région, mais aussi pour des pays comme le Portugal qui ont des affinités profondes et historiques avec les pays de la côte méridionale de la Méditerranée et de la région du Golfe. Nous sommes en train de bâtir un avenir commun sur la base d'une nouvelle politique européenne de bon voisinage et d'une union renouvelée des pays méditerranéens. Notre ambition est d'établir de nouvelles relations économiques et commerciales, avec des échanges renforcés dans le domaine social et une nouvelle solidarité démocratique, dans un esprit de respect et d'avantages mutuels.

Le Portugal a connu sa transition démocratique en 1974. Nous savons à quel point l'appui et l'encouragement des partenaires étrangers ont été importants pour nous. Nous sommes prêts et disposés à partager cette expérience maintenant, pour manifester notre appui et notre solidarité. Un élément important de cette expérience fut la contribution et la pleine participation des femmes portugaises, sur un pied d'égalité, au processus politique post-révolutionnaire.

Nous devrions rester unis dans notre appui aux processus de transition et aux réformes en cours au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et répondre de façon concertée aux besoins identifiés par nos partenaires. Tout naturellement, je pense à l'Égypte et à la Tunisie, qui se préparent à organiser des élections libres et démocratiques. Je suis sûr que ces deux pays sauront se montrer à la hauteur de nos attentes.

Nous notons cependant avec un profond regret, que de nombreuses personnes innocentes dans la région paient un prix trop élevé pour leurs aspirations légitimes. La désintégration de la situation en Syrie est inacceptable et ne saurait durer. Nous nous félicitons des mesures prises par le Conseil des droits de l'homme, mais nous estimons que le Conseil de sécurité devrait aussi prendre position à ce sujet. Nous exhortons le Gouvernement syrien à mettre fin à la

violence et à la répression exercées contre son peuple qui exprime ses aspirations démocratiques légitimes.

La transition démocratique en cours au Moyen-Orient ne fait que mettre en lumière l'impasse sur la question nucléaire iranienne. Téhéran doit impérativement comprendre que le moment est venu de changer et de coopérer, et ce, dans son intérêt.

Face aux défis mondiaux actuels, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies forte et efficace qui soit à même de collaborer étroitement avec d'autres organisations régionales et internationales dont le champ d'action s'est approfondi et élargi ces dernières années. Une telle coopération peut être renforcée avec l'Union européenne qui n'a que récemment acquis une nouvelle légitimité à l'ONU avec l'adoption de la résolution 65/276, ce dont nous nous félicitons. Mais une telle coopération devrait également être développée avec d'autres organisations, comme par exemple l'Union africaine, la Ligue des États arabes et la Communauté des pays de langue portugaise. Cette communauté de huit nations sur quatre continents, unifiée par une langue parlée par plus de 240 millions de personnes au moins, a le souhait ardent de renforcer le multilatéralisme au service de la paix, de la sécurité et de la démocratie.

Je tiens aussi à saluer les efforts de l'Alliance des civilisations, une initiative de l'ONU, placée sous la direction de l'ancien chef d'État portugais Jorge Sampaio, qui a considérablement contribué à améliorer les relations entre des sociétés et des communautés d'horizons différents et à promouvoir une culture de dialogue, de tolérance et de compréhension mutuelle partout dans le monde.

L'ONU, c'est nous. Nous avons tous la responsabilité et le devoir de préserver la paix et la sécurité mondiales et de défendre les droits de l'homme conformément à la Charte. La promotion et la protection des droits de l'homme, comme je l'ai déjà dit, sont parmi les priorités de politique étrangère du Portugal, conformément aux autres valeurs inscrites dans la Charte des Nations Unies. Nous avons adopté une position active dans ce domaine en dénonçant les

situations où les droits civils et politiques sont violés et en reconnaissant les aspirations sociales des populations les plus nécessiteuses et les plus vulnérables de notre planète, comme le montrent nos initiatives sur les droits économiques, sociaux et culturels.

Je tiens également à rappeler l'importance que nous attachons à la promotion et à la protection des droits de l'enfant, ainsi que des droits fondamentaux des femmes, y compris leur participation à la prise de décisions politiques. Cette position est la conséquence de l'existence dans mon pays d'un vaste consensus et d'un grand intérêt vis-à-vis des droits de l'homme. Ce n'est pas par hasard que le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et deux autres responsables importants des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme – la Représentante spéciale du Secrétaire général chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants et la Rapporteuse spéciale sur le droit de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement, qui sont toutes deux des femmes – sont portugais.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de présenter notre candidature au Conseil des droits de l'homme pour l'exercice biennal 2015-2017. Nous avons participé activement à la création de cet organisme, dont nous n'avons pas encore été membre. Nous sommes convaincus que notre participation renforcera la défense de nos principes communs.

Je voudrais enfin réaffirmer et souligner l'attachement du Portugal au droit international et au règlement pacifique des conflits, valeurs qui sous-tendent nos actions au Conseil de sécurité et ailleurs, dans les autres organismes des Nations Unies, dans les organisations internationales et dans nos relations bilatérales.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République du Portugal de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Pedro Passos Coelho, Premier Ministre de la République du Portugal, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 15 h 15.